



Revue de la Société de généalogie de Québec | www.sgq.qc.ca

L'Ancêtre

50^e volume
L'Ancêtre
Depuis septembre 1974

Impossible assassinat ! Condamnée au papier ? Des ancêtres McKinnon



J. DUNCAN, DEL.

C. G. CREHEN, CHROMO.

**LE NOUVEAU
SITE WEB
EST EN LIGNE!**

**Une refonte
complète**

capauxdiamants.org

CAP-AUX-DIAMANTS ACCUEIL SOUTENEZ-NOUS À PROPOS NOUVELLES ERUDIT CONTACTEZ-NOUS ABONNEZ-VOUS

N° 155 : Entre audace et vision, L'oeuvre des Augustines

12 oct. 2023 2 min de lecture #histoire religieuse #Archives #nouvelle-france

CAP-AUX-DIAMANTS

La revue d'histoire du Québec



Suivez-nous

Mots clés

#Archives #soutien

#histoire religieuse

#immigration

#nouvelle-france #régions

#histoire guerre mondiale

#culture

Dernières éditions

N° 154 : Forêts et Loisirs

N° 153 : Le grand mystère des

Nous sommes fiers de participer au succès de la revue *L'Ancêtre* !

Ayant le privilège d'imprimer cette revue, j'aimerais vous informer que nous sommes aussi là pour vous, pour tous vos besoins en imprimerie.

Nous nous spécialisons également dans l'édition de livres, de revues ainsi que de magazines.



Pour de petites ou grandes productions
1 à 4000 volumes intérieur en noir
1 à 2000 volumes intérieur couleur



Impression à la demande selon
vos besoins



Soumission rapide et meilleur
qualité / prix



Échantillon d'un de vos projets
gratuitement

Pour toutes questions ou informations, communiquez avec nous à
editions@cxconseil.com

Pour obtenir une soumission : **demandedeprix@cxconseil.com**



Copiexpress
L'imprimeur Conseil en Édition



SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE DE QUÉBEC 1961–2023

Adresse postale : C. P. 9066, succ. Sainte-Foy, Québec (Québec) G1V 4A8

Adresse municipale : 1055, rue du Séminaire, local 4240, Pavillon Louis-Jacques-Casault,
Université Laval, Québec (Québec) G1V 5G8

Téléphone : 418 651-9127

Courriel : info@sgq.qc.ca

Site : www.sgq.qc.ca



CONSEIL D'ADMINISTRATION 2023 – 2024

Président	Guy Auclair (4443)
Vice-président	Michel Parcel (7807)
Secrétaire	Hélène Julien (8947)
Trésorier	Michel Turcotte (7406)
Administrateurs	Michel Keable (7085)
	Suzanne Larochelle (7224)
	Solange Talbot (6559)

Note : Deux postes sont actuellement vacants.

Conseiller juridique

M^e Serge Bouchard

Direction des comités

Centre de documentation Mariette Parent (3914)

Conférences Vacant

Communications

et publicité Vacant

Éditions et publications

Expédition Louis Poirier (5290)

Saisie des données Louise Tucker (4888)

Formation

Adjoint Serge Paquet (6264)

Héraldique

Mariette Parent (3914)

Informatique

Yvon Lacroix (4823)

Registraire

Solange Talbot (6559)

Revue *L'Ancêtre*

Michel Keable (7085)

Service à la clientèle

Adjointe Suzanne Larochelle (7224)

Suzanne Poirier (4501)

Service de recherche,

d'entraide et

de paléographie

Jeanne Maltais (6255)

Trésorerie

Michel Turcotte (7406)

Adjointe Lucie Roy (7713)

Encaissement Suzanne Larochelle (7224)

Inventaire Louis Poirier (5290)

L'Ancêtre, revue officielle de la Société de généalogie de Québec, est publié quatre fois par année.

Adhésion et cotisation

Pour devenir membre de la Société de généalogie de Québec ou connaître les différents tarifs d'adhésion, consultez notre site Internet : www.sgq.qc.ca, sous l'onglet « Adhésion / Renouvellement ».

L'Ancêtre 2023 – 2024

COMITÉ DE *L'Ancêtre*

Rédaction

Directeur Michel Keable (7085)

Rédacteurs Catherine Audet (7774)

Jean-François Bouchard (1792)

France DesRoches (5595)

Coordonnatrice Diane Gaudet (4868)

Autres membres

Rémi d'Anjou (3676)

Daniel Fortier (6500)

Jacques Fortin (0334)

Claire Lacombe (5892)

Jeanne Maltais (6255)

Chroniqueurs

Marc Beaudoin (0751)

Daniel Fortier (6500)

Dominic Gagnon (6640)

Maurice Germain (6910)

Lise St-Hilaire (4023)

Mariette Parent (3914)

André-Carl Vachon

Collaborateurs

et collaboratrices

Camille Boily (8269)

Suzanne Déry (8206)

Jocelyne Gagnon (3487)

Éric Kavanagh (8224)

Jean-Paul Lamarre (5329)

Les textes publiés dans *L'Ancêtre* sont sous la responsabilité de leur auteur. Ils ne peuvent être reproduits sans le consentement de la SGQ et de l'auteur.

Conception de la mise en page et des couvertures de la revue

Gmnigraphie, infographie d'édition

Imprimeur

Copieexpress, Québec

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales

du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

ISSN 0316-0513

Sommaire

Hector Saint-Denys Garneau et les autres Garneau célèbres	73
Les ancêtres de la famille McKinnon de la Basse-Côte-Nord	81
Une famille Pampalon de pierre et de mortier	87
Assassinat d'un chirurgien	99
Nicolas Duqueney, de Saint-Pair-sur-Mer à la Pointe De Lévy	104
<i>L'Ancêtre</i> : une revue condamnée au papier?	109
La bibliothèque vous invite... À lire sur le thème... Les faux-saulniers ...	114
Paléographie	116
Us et coutumes généalogiques – Vers un DBOAG?	118
Les Acadiens – La fondation périlleuse de Saint-Gervais, 1 ^{re} partie	121
L'héraldique à Québec – Les alliances de la famille de Buade	125
Les pionniers et pionnières établis par mariage au Canada de 1617 à 1825	129
Généalogie et ADN – Deux femmes homonymes : Marie-Amable Chauvin	130

Page couverture : DUNCAN, James (1806-1881). *Modern Street View of Point Levi, and Quebec in the distance*, encre colorée sur papier monté sur carton, 1874, Montréal. Collection du Musée McCord, domaine public.

La SGQ, fondée le 27 octobre 1961, est un organisme sans but lucratif. Elle favorise la recherche en généalogie et en histoire des ancêtres ou des familles, l'entraide des membres, la diffusion de connaissances généalogiques par des conférences ainsi que la publication de travaux de recherche.

La Société est membre de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie et de la Fédération Histoire Québec. La Société est un organisme de bienfaisance enregistré.

Le catalogue des ressources documentaires René-Bureau

Depuis quelque temps déjà, un outil formidable mis à votre disposition tant sur notre site Internet que dans nos locaux mérite que l'on en fasse la promotion. Projet réalisé conjointement avec la Société de généalogie canadienne-française (SGCF), le catalogue des ressources documentaires est un outil important qui permet aux usagers de consulter le contenu de nos bibliothèques respectives à partir de n'importe quel ordinateur muni d'un accès Internet. C'est le travail de toute une équipe qui a permis de créer cette imposante base de données et réussi sa mise en ligne.

L'indexation des ouvrages avait été amorcée sous une plateforme qui devenait de moins en moins performante. Les deux sociétés (SGQ et SGCF) en sont venues à la conclusion qu'une modernisation s'imposait. Daniel Vézina a accepté de coordonner ce dossier exigeant la participation d'une vingtaine de bénévoles par moment. Il a d'ailleurs mérité le prix Renaud-Brochu pour ce travail.

Toutefois, la tâche ne s'arrête pas là. Pour rendre ce catalogue disponible à la fois sur notre site Web et dans notre Intranet, un travail important restait à faire du côté informatique. C'est à Yvon Lacroix, directeur du comité informatique, et Michel Lortie, responsable de l'Intranet, qu'incombe cette tâche. Grâce à leur engagement, nous pouvons avoir accès aux données de nos centres de documentation, à partir de la maison ou sur place dans nos locaux respectifs. La participation de messieurs Lacroix et Lortie dans ce dossier fait partie des motifs pour lesquels ils ont reçu la Médaille de reconnaissance décernée par la FQSG.

Le catalogue des ressources documentaires est un outil efficace, facile à utiliser, qui ne cesse de s'enrichir. Utilisez-le, il est là pour vous.

Guy Auclair, président

Heures d'ouverture de la SGQ



Société de généalogie de Québec

Centre de documentation Roland-J.-Auger

Local 4240, pavillon Louis-Jacques-Casault, Université Laval
 (entrée par le local 3112)

Mercredi: 9 h 30 à 17 h

Samedi: Le 2^e samedi de chaque mois. Vérifiez sur le site de la SGQ pour en connaître les dates.

Heures d'ouverture de BANQ

Bibliothèque
 et Archives
 nationales

Québec



Local 3112, pavillon Louis-Jacques-Casault,
 Université Laval

Tous les services sont fermés le samedi et le dimanche.

Manuscrits, archives et microfilms et bibliothèque:

Du lundi au vendredi: de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h

Le mercredi soir: de 17 h à 20 h

La communication des documents se termine 15 minutes avant l'heure de fermeture.



Hector Saint-Denys Garneau et les autres Garneau célèbres

Yves Blanc (7658)

Originaire de Paris, l'auteur est arrivé à Montréal en 1970. Il a réuni de nombreux renseignements sur ses ancêtres, avec pour objectif de laisser à ses enfants un livre sur leurs origines familiales. Pour compléter ces informations, il a dû s'initier à la recherche généalogique. Il s'est passionné pour l'histoire de la famille Patoine–Patoile (disponible dans la revue *L'Ancêtre*), laquelle comptait encore quelques inconnus, et a contribué aux recherches qui ont permis d'ajouter certaines données manquantes. Depuis, il a mené d'autres recherches publiées dans la revue *L'Ancêtre* et ailleurs (*Nos Sources* de la Société de généalogie de Lanaudière et *Le Messager* de la Société d'histoire de Joliette De Lanaudière).

Résumé

De 1650 à nos jours, de génération en génération, les Garneau traversent l'histoire de la Nouvelle-France, du Bas-Canada et du Québec. Nombreux sont les Garneau dont l'histoire a retenu la contribution à la vie politique, artistique, religieuse. Ils sont des descendants en ligne directe de deux immigrants en Nouvelle-France: Louis Garneau¹ (1634-1712) et Marie Mazoué² (1643-1715).

*Le présent article a pour objet de mettre à jour une recherche réalisée par Jacques Garneau, déjà publiée dans *L'Ancêtre*³ et présentant une liste des nombreux Garneau qui ont marqué l'histoire. Il a aussi pour objectif de faire connaître les résultats d'une recherche sur les origines d'Hector de Saint-Denys Garneau⁴.*

Mots-clés: Hector de Saint-Denys Garneau; Louis Garneau; Marie Mazoué; François-Xavier Garneau; Garneau; Prévost; Juchereau-Duchesnay.

Les origines de Louis Garneau et Marie Mazoué

Louis Garneau

Selon son acte de mariage, Louis Garneau est le fils de Pierre et Jeanne Barault. Il est originaire de la paroisse Notre-Dame-d'Or, maintenant associée à la commune de La Grimaudière, évêché de Poitiers. Il serait né en 1634⁵ dans cette paroisse.

Il s'engage à 22 ans, le 11 avril 1656, pour aller travailler durant trois ans à titre de journalier à raison de 75 livres par an (avance de 35 livres). Ne signe pas. Il quitte la rade de Saint-Martin-de-Ré le 30 avril à bord du Taureau à destination de Québec où il arrive le 15 juin⁶.

1. Comme généralement à ces époques, l'orthographe des patronymes est variable. Garneau se décline parfois jusqu'à s'écrire « Guérineau ». Dans notre article, nous utiliserons l'orthographe « Garneau ».

Il existe aussi évidemment d'autres familles Garneau qui ne sont pas des descendants de Louis et Marie Mazoué. Par exemple, David Garneau, peintre, métis issu d'une famille établie en Saskatchewan, est descendant des Perrin, de Nouvelle-France, dont un des membres, Mathieu (1664-1742), a ajouté le suffixe « Garao », ce qui s'est probablement transformé en Garneau au fil des générations.

2. De son côté, l'orthographe du patronyme Mazoué est aussi variable dans les documents originaux consultés: Mazoué sur son acte de baptême, Mazoué et Masoué dans le registre des mariages (notons le tréma sur le *o* ou sur le *u*, tréma que l'on trouve aussi dans d'autres documents notariés), Mazouer dans le registre des convertis; Massoué ou Massouet dans les actes de baptême de ses enfants. Par cohérence avec les bases de données les plus importantes, nous avons choisi pour ce texte l'orthographe « Mazoué ».

Marie Mazoué est décédée entre 1711 et 1715.

3. GARNEAU, Jacques. « Le patronyme Garneau », *L'Ancêtre*, vol. 40, n° 304, automne 2013, p. 47-51.

4. Cette recherche sur Hector de Saint-Denys Garneau a été entreprise à l'occasion de la remise du XX^e prix international Saint-Denys Garneau du livre d'artistes, prix fondé par deux artistes renommés: Ginette Trépanier et son conjoint Lucien Chabot.

5. Fichier *Origine*, « Garneau/Garnault », fiche 241669.

6. Extrait du blogue de Guy Perron citant comme source: AD17. Notaire Abel Cherbonnier. Liasse 3 E 1128 (11 avril 1656), www.guyperon.com/ptfrancois_peron_repertoire_engages_guerineau_louis.htm.

Cette information (date et patronyme) est reprise par l'historien et professeur Marcel Trudel (1917-2011), selon qui Louis Garneau serait arrivé en 1656 et aurait été enregistré sous le nom Louys Guérineau.

Le 7 juillet 1658, en compagnie de Jean-Baptiste Jacquereau, il achète de Jean-Baptiste Hallé une terre à la Longue-Pointe, Côte-de-Beaupré⁷.

On trouve dans le minutier du notaire Guillaume Audouart dit Saint-Germain une référence à un contrat de concession d'une terre par Marguerite Couillard à Jean Jacquereau daté du 26 octobre 1659. Sur l'original, il est difficile de déchiffrer le nom Garneau, mais y est-il seulement inscrit⁸?

Dans l'*Inventaire de greffes des notaires du régime français*⁹, on trouve plusieurs autres références à des contrats concernant Louis Garneau et datant d'avant son mariage¹⁰:

- Transport de concession de Louis Garnaut et Jean Jacquereau à Jacques Vézina, le 11 janvier 1660¹¹;
- Bail à ferme de Jacques Vauclin (Vandin?) à Louis Carneau (Garneau), le 19 septembre 1660¹²;
- Transport et cession de Louis Garnaut à Pasquier Nonis dit Larose, le 25 mars 1661¹³;
- Cession de Louis Garneau à Jean Jacquereau, le 5 décembre 1661¹⁴;
- Obligation de Louis Garneau à Laurent Denis, le 25 juillet 1662¹⁵;
- Concession de Jacques Le Roy à Louis Garnaut, le 23 décembre 1662¹⁶;
- Contrat de mariage de Louis Garnaut et Marie Masoué, le 9 juillet 1663¹⁷.

Louis Garneau n'est généralement pas considéré comme un immigrant arrivé avec un pactole. Selon son contrat d'engagement, il ne serait pas venu comme commerçant, homme de métier ou artisan, mais à titre de journalier. Or, on constate, au vu de l'énumération de ces contrats, qu'il est partie prenante dans des transactions de concession, de vente ou d'achat de terres. La succession relativement rapide de ces transactions suggère que pendant ces années de 1659 à 1663, Louis Garneau s'emploie à valoriser des terres en les achetant, en les déboisant et en les défrichant non pas pour les exploiter, mais pour les revendre avec plus-value.

Louis Garneau est confirmé dans la foi catholique le 24 février 1660 dans l'église de Québec par M^{re} de Laval¹⁸. Donc Louis Garneau semble déjà bien installé et organisé quand il épousera Marie Mazoué en 1663.

Marie Mazoué

Marie Mazoué est née le 3 décembre 1643. Elle provient d'une famille de religion protestante-calviniste de Coignes, probablement Cougnes hors les murs, La Rochelle¹⁹. Elle est baptisée le huitième jour du même mois de décembre dans le temple calviniste de La Rochelle. Elle est la septième enfant d'Étienne (1601-1652), un marchand rochelais, et de sa seconde épouse Marie Mérand (1603-1661)²⁰; en plus de ses frères et sœurs, elle a plusieurs cousins et cousines, fils et filles de marchands, eux aussi protestants calvinistes²¹.

Marie est orpheline de père très tôt, soit dès 1652. Elle a 18 ans lorsque sa mère décède en 1661. C'est à la fin de la même année, le 27 décembre, qu'elle abjure la religion *prétendument*

7. TREMBLAY, Sylvie. « La Famille Garneau », *Cap-aux-Diamants*, n° 57, automne 2001, p. 52. Cet article est reproduit à l'adresse :

www.erudit.org/en/journals/cd/2001-n67-cd1044289/8271ac. Les sources de cette information ne sont pas précisées par l'auteur de l'article. Notons qu'en 1658, Louis Garneau est encore sous contrat (échéance vers avril ou juin 1659).

8. Archives nationales à Québec, *Concession de Marguerite Couillard, veuve Nicolas Maquard, à Jean Jacquereau*. Minutier de Guillaume Audouart dit Saint-Germain, le 26 octobre 1659.

9. ROY, Pierre-Georges, et Antoine ROY. *Inventaire de greffes des notaires du régime français*, t. 1, Québec, Lefebvre, 1942, 322 p.

10. Le repérage de ces contrats demande une certaine attention. D'abord parce que Garneau est inscrit selon plusieurs orthographes : Garnau, Carneau; l'orthographe utilisée dans le contrat est celle reproduite dans cette liste. Ensuite parce que certaines autres personnes (Garman, Gareman, Garmand, Grenier, etc.) se voient attribuer à tort le patronyme Garneau.

11. ROY. *Op. cit.*, p. 88.

12. *Ibid.*, p. 94.

13. *Ibid.*, p. 97.

14. *Ibid.*, p. 122.

15. *Ibid.*, p. 107.

16. *Ibid.*, p. 11.

17. *Ibid.*, p. 114.

18. Fonds Drouin, *Registre des confirmés 1659-1771*, p. 24.

19. Marie Mazoué est signalée dans la paroisse de Coignes. Cette appellation ne désigne pas particulièrement la paroisse Notre-Dame. Il existait à La Rochelle la paroisse Notre-Dame de Cougnes, située *intra-muros*, et la paroisse de Cougnes située hors les murs de la ville, parfois nommée « Cougnes hors les murs ». Les deux paroisses bien distinctes avaient cependant en commun l'église Notre-Dame. Cela vient du fait que, vers 1609-1689, lors de l'extension de la ville au nord, le comte Richard, futur roi d'Angleterre sous le nom Richard 1^{er} Cœur de Lion, ne prit qu'une partie de la très vaste paroisse de Cougnes et son église.

Ces précisions m'ont été personnellement communiquées par M. Jean-Claude Bonnin, historien rochelais.

20. Ou Mayrand, ou, comme sur son acte de baptême, Mairan, www.archinoe.net/v2/ad17/visualiseur/registre.html?id=170042509.

21. GODBOUT, Archange. *Émigration rochelaise en Nouvelle-France*, Montréal, réédition par Éditions Élysée, 1980, p. 164. Le père Archange Godbout, franciscain, fondateur de la Société généalogique canadienne-française, fit plusieurs voyages en France entre 1919 et 1923, où il consulta les archives et rapporta une considérable quantité d'informations authentiques.

réformée et embrasse la religion catholique, apostolique et romaine²².

Elle part pour la Nouvelle-France en 1662.

Les raisons de l'émigration de Louis Garneau et Marie Mazoué

Depuis 1627, la Nouvelle-France est gérée et développée par la Compagnie des Cent-Associés. Ce n'est qu'en 1663 qu'elle passe sous l'autorité directe du roi et que la Compagnie des Cent-Associés est dissoute.

Dans ce contexte, on ne sait pas avec certitude ce qui a poussé Louis Garneau à quitter la France pour la Nouvelle-France. Au milieu des années 1600, la vague migratoire vers la Nouvelle-France est encore bien faible. En 1643, c'est le début du règne de Louis XIV, lequel débute par la régence d'Anne d'Autriche et s'étend de 1643 à 1651 en étant marqué par l'influence et le pouvoir de Mazarin. L'économie de la France, sans être florissante, n'est pas mauvaise non plus. Ce n'est qu'en 1661 que commence la terrible famine qui fera entre 1 et 1,5 million de morts. Mais Louis Garneau a déjà quitté la France.

Les protestants ne sont plus persécutés en France, la révocation de l'édit de Nantes n'aura lieu qu'en 1685. Ce n'est donc pas là qu'il faudrait chercher la motivation de Marie Mazoué à abjurer la foi protestante et à migrer en Nouvelle-France en 1662. Il s'agit peut-être simplement de son nouveau destin d'orpheline. Elle a probablement fait la traversée sur *L'Aigle d'Or* qui a quitté Brouage puis La Rochelle le 17 juillet 1662 et fait escale à Tadoussac le 26 octobre. Le programme des Filles du roi n'étant pas encore établi en 1662, Marie Mazoué fait plutôt partie d'un contingent de filles à marier.

Sylvio Dumas précise qu'elle apporte des biens estimés à 150 livres et un don de 300 livres de sa marraine, Marie

Flacquemesle²³, une information qui se retrouve également dans l'ouvrage de Peter J. Gagne²⁴.

La vie du couple et les enfants de Louis et Marie

Louis Garneau et Marie Mazoué se marient le 23 juillet 1663 dans l'église Notre-Dame de Québec. On note au bas du registre des mariages²⁵, tout comme au bas de leur contrat de mariage²⁶, la signature de Pierre Gaigneur. Rochelais, marchand et armateur, Gaigneur fait parfois le voyage pour Québec. Il est un de ces marchands très actifs qui embauchent des hommes de métier (serviteur, agriculteur, charpentier) pour venir en Nouvelle-France. Au nombre de ses voyages transatlantiques, on croit pouvoir compter une traversée sur un navire de pêche dont il est armateur, *Les armes de Zélande*, arrivé à Québec le 4 août 1662 en provenance de La Rochelle. On note qu'un navire dont Pierre Gaigneur est l'armateur (*L'Aigle Blanc* ou *L'Ange Blanc*) et un autre (*Le Phoenix*) loué par celui-ci sont au port de Québec, prêts à retourner à La Rochelle. Tous deux quittent Québec le 23 juillet 1663. Pierre Gaigneur serait-il resté à Québec du 4 août 1662 jusqu'au 23 juillet 1663, jour où il a signé l'acte de mariage de Louis Garneau et Marie Mazoué? Si on détient le rôle des équipages pour la traversée vers Québec, on n'a pas celui pour le retour en France. Cela reste donc une hypothèse.

Il faut savoir qu'aux alentours de 1663, on ne compte pas plus de 2500 colons²⁷ en Nouvelle-France. Dans ce contexte, il est probable que tout le monde se connaît.

Louis Garneau et Marie Mazoué s'établissent à L'Ange-Gardien, sur la Côte-de-Beaupré, une communauté peuplée à ce moment de 120 à 130 personnes. Ils vont y passer leur vie. Ils détiennent une terre de 2 arpents sur 126, achetée de Jacques Leroy le 23 décembre 1662; selon le recensement de 1667,

22. Adopte-t-elle la religion catholique alors qu'elle est devenue orpheline de père et de mère, qu'elle prévoit émigrer en Nouvelle-France et que ce serait une condition pour pouvoir se joindre à ce mouvement d'émigration?

Cette information concernant l'abjuration de Marie Mazoué (orthographe dans le document consulté) provient d'une compilation des registres d'abjurations faites sur place à La Rochelle, en décembre 2016 par Guy Perron.

Nous remercions M^{me} Sylvie Denis, conservatrice du patrimoine aux Archives municipales de La Rochelle, qui s'est donné la peine de nous transmettre une copie de la page du registre des convertis attestant de l'abjuration de Marie Mazoué. Grand merci aussi à Jean-Claude Bonnin pour le même service,

<https://archives.larochelle.fr/Internet/FrmFicheDoc.asp?idfiche=38777&reffiche=38130&baseCindoc=THOTDESC>.

23. DUMAS, Sylvio. *Les Filles du Roi en Nouvelle-France – Étude historique avec répertoire biographique*, Québec, Société historique de Québec, 1972, p. 296.

24. GAGNE, Peter J. *Before the King's Daughters: The Filles à Marier, 1634-1662*, Third Printing, Orange Park, Quintin Publication, 2008, p. 220.

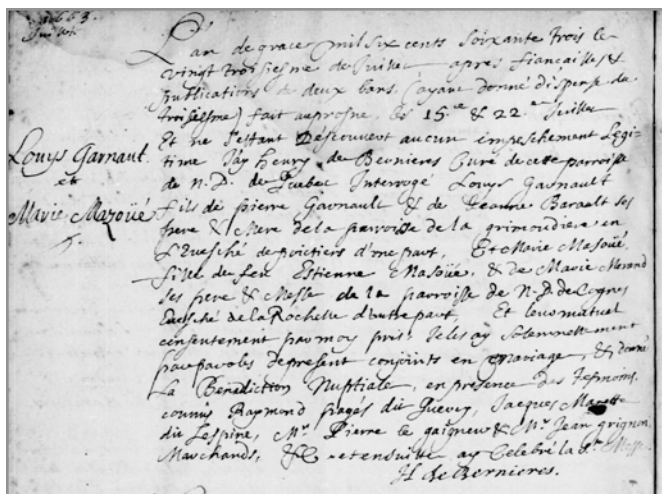
25. *Programme de recherche en démographie historique*, Acte n° 66610, www.prhd-igd.com.

26. Archives nationales à Québec, Minutier de Guillaume Audouart dit Saint-Germain, le 9 juillet 1663.

27. Les premiers recensements en Amérique du Nord ont été réalisés en 1665 et en 1666 à l'initiative de Jean-Talon; ils avaient pour objet le dénombrement de la population en Nouvelle-France.

«Le recensement a permis de dénombrer 3215 habitants d'ascendance européenne, soit 2034 hommes et 1181 femmes. Parmi ces habitants, on comptait 3 notaires, 3 instituteurs, 3 serruriers, 4 huissiers, 5 chirurgiens, 5 boulangers, 8 fabricants de tonneaux, 9 meuniers, 18 marchands, 27 menuisiers et 36 charpentiers. La colonie se composait principalement de trois établissements, où habitaient 528 familles. Québec avait une population de plus de 2100 personnes, alors que Montréal comptait 635 habitants et Trois-Rivières, 455.»

www150.statcan.gc.ca/n1/pub/98-187-x/4064814-fra.htm.



Acte de mariage de Louis Garnaut et Marie Mazoué.

Source: Ancestry.ca.

celle-ci comprend 13 arpents en culture²⁸. Le 18 octobre 1664, Louis Garneau participe à l'élection des trois premiers marguilliers du lieu²⁹.

Marie Mazoué met au monde huit enfants, dont au moins deux mourront à la naissance. Quatre garçons de cette fratrie vivront assez vieux et se marieront à L'Ange-Gardien :

- François (1665-?), le 7 février 1689 avec Louise Carreau Lafranchiseur (1664-1735);
- Louis (1670-1750), le 14 avril 1692 avec Marie Anne Huot (1674-1703), puis le 25 juin 1705, avec Marie Catherine Soulard (1669-1723);
- Jean Baptiste (1675-1749), le 8 avril 1698 avec Marie Louise Huot (1679-1730), la sœur de Marie Anne, puis le 7 mars 1735, avec Marie Ursule Martin Beaulieu Montpellier (1707-1772);
- Jacques (1679-avant le 23 novembre 1711³⁰), le 6 février 1701 avec Marie Angélique Trudel (1682-?).

On remarque dans les archives accessibles à Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ) la succession d'un certain nombre de décisions juridiques concernant la tutelle des enfants de Marie Angélique Trudel et Jacques Garneau, après le décès de ce dernier et en particulier, après le mariage de Marie

Angélique Trudel en secondes noces avec Jacques Huot. On y constate la participation dans ces causes de Louis Garneau, de Marie Mazoué et des trois frères du défunt Jacques Garneau.

Le curé de la paroisse de L'Ange-Gardien, Louis Gaspard Dufournel, refuse d'entendre en confession Louis Garneau pour on ne sait quelle faute. À ce sujet, la cause suivante est entendue par le Conseil supérieur de Québec le 29 août 1712³¹:

Vu la requête présentée ce jourd'hui par messire Philippe Boucher prêtre curé de la paroisse de Saint-Joseph à la Pointe de Lévy, contenant que lundi dernier... par une requête où on lui exposa que le sieur du Fournel, curé de l'Ange-Gardien avait refusé d'entendre à confession Garnault [Garneau] et que celui qui dressa ladite requête ne savait pas sans doute que les juges laïcs ne connaissent jamais d'affaires qui regardent les matières spirituelles telle que l'est celle-ci; si ce n'est par la voie des appellations, comme d'abus, et que quand on accuse un prêtre de ne pas faire son devoir dans l'administration des sacrements, il ne peut être cité pour cela que par-devant l'official suivant l'article 34 de l'édit de Versailles du mois d'avril 1695... et que d'accuser un curé de refuser d'entendre à confesse, un de ses paroissiens, c'est un cas dont les empereurs ni les Rois les plus ennemis de l'église ni aucune justice séculière n'a jamais entrepris de prendre connaissance; ... le Conseil faisant droit sur ladite requête a renvoyé ledit Garnault et sa femme, à se pourvoir par-devant l'official de cette ville.

Louis serait décédé le 27 novembre 1712³² et on ne sait pas s'il a reçu l'absolution avant sa mort.

Marie Mazoué décède le 8 août 1715 à L'Ange-Gardien³³.

Parmi les Garneau célèbres³⁴

Au sein de la descendance de Louis Garneau et Marie Mazoué, on note la présence de personnages qui ont marqué la vie sociale, politique, scientifique, religieuse ou institutionnelle du Québec. Mentionnons en particulier certains descendants de Louis (1670-1750) et Marie Catherine Soulard (1669-1723), de Jacques (1679-1712) et Marie Angélique Trudel (1682-?) et de François (1665-?) et Louise Carreau (1664-1735).

28. Voir l'original à : *Généalogie Québec*/Institut Drouin/Outils/Registre du fonds Drouin/Recensements – Censuses/Recensements Nouvelle-France/1667/43020280.

29. CASGRAIN, René-E. *Histoire de la paroisse de L'Ange-Gardien*, Dussault & Proulx, Imprimeurs, 1902, p. 22, <https://collections.banq.qc.ca/bitstream/52327/2021557/1/16832.pdf>.

30. Marie Angélique Trudel épouse en secondes noces Jacques Huot le 23 novembre 1711.

31. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3370257>.

32. Selon Michel Langlois, cité par Jacques Garneau et Sylvie Tremblay, certains auteurs préfèrent indiquer qu'il est décédé entre la donation, le 2 avril 1698, de Jacob père et l'inventaire, le 19 juin 1713, à La Cetière, L'Ange-Gardien.

33. N'ayant pas trouvé l'acte de sépulture, cette information provient du Fichier *Origine*, n° 242850, cité par Jacques Garneau et Sylvie Tremblay. Plusieurs auteurs préfèrent écrire plutôt qu'elle est décédée entre le 23 mars 1711, date du baptême de sa petite-fille Marie Garneau à Charlesbourg, et le 4 octobre 1715, date de l'inventaire après décès établi par le notaire Barthélemy Verreau.

34. Cette partie de la recherche concernant les Garneau célèbres s'appuie, avec l'accord et la collaboration active de Jacques Garneau, auteur de l'article cité précédemment et publié dans *L'Ancêtre*. La liste des personnalités est ordonnée pour faciliter la référence avec la Roue de paon que l'on peut consulter sur le site Internet de la SGQ, onglet *L'Ancêtre*, *L'Ancêtre+*, section *Compléments*. La lecture est effectuée dans le sens horaire. La Roue de paon ne comprend pas tous les descendants et ne prétend pas être exhaustive.

Branche de Louis Garneau (1670–1750)

- Richard Garneau (1930-2013), journaliste sportif, commentateur et écrivain;
 - son fils Stéphane Garneau (1963-), commentateur radiophonique;
- Antonio Sylvain Garneau (1897-1959), juge;
 - Pierre Garneau (1926-), peintre, chef de la section Arts graphiques à Radio-Canada;
 - Sylvain Garneau (1930-1953), poète, et son épouse Huguette Laurendeau (1928-2008), comédienne (nom de scène: Amulette Garneau);
 - Michel Garneau (1939-2021), poète, dramaturge, musicien et comédien.

Branche de Jacques Garneau (1679–1712)

- Marie Évangéline Garneau (1901-1975), mère du chanteur Fernand Gignac (1934-2006).

Branche de François Garneau (1665- ?)

- Jacques-Claude Garneau (1939-), romancier et poète;
- Louis Garneau (1958-), coureur cycliste et homme d'affaires;
- Blanche Garneau (1899-1920); jeune femme assassinée (crime jamais résolu);
- François-Xavier Garneau (1809-1866), historien, poète, notaire, greffier de la Ville de Québec et patriote;
 - Alfred Jean François Garneau (1836-1904), historien, traducteur et poète québécois;
- Hector de Saint-Denys Garneau (1912-1943), artiste-peintre et poète;
- Dieudonné Nemeze Garneau (1847-1937), député provincial et ministre;
- Joseph Félix Elzebert Garneau (1891-1965), artiste peintre;
- Pierre Garneau (1823-1905), homme d'affaires (avec son frère Félix), député, ministre et commissaire des terres, maire de Québec³⁵;
- André Garneau (1921-2004), brigadier général;
- Gérard Garneau (1894-1981), colonel;
- Marc Joseph Jean-Pierre Garneau (1949-), capitaine, astronaute, député fédéral, ministre;
- Jacques Garneau (1918-1990), prêtre et aumônier militaire, ayant occupé des fonctions à l'Université Laval;
- Jean-Georges Garneau (1864-1944), maire de Québec, député provincial;

- Lucile Garneau (1901-1979), épouse d'Antoine Rivard (1896-1985), député provincial et ministre;
- René Garneau (1907-1983), attaché culturel à l'Ambassade du Canada à Paris, ambassadeur du Canada en Suisse et au Maroc;
- Joseph-Pierre Garneau (1871-1962), fondateur des librairies Garneau;
- Arthur Garneau (1879-1964), chercheur scientifique, membre de la congrégation des Frères du Sacré-Cœur (frère Wilfrid);
- Jean-Paul Garneau (1924-2011), sculpteur, fondeur, décédé à Havre-Aubert, aux Îles-de-la-Madeleine, époux d'Huguette Joncas, sculpteur;
- Dom Jacques Garneau (1934-), bénédictin, père abbé du monastère de Saint-Benoît-du-Lac;
- Michel Garneau dit Garnotte (1951-), caricaturiste, dessinateur;
- Raymond Garneau (1935-), homme politique, député provincial, ministre dans le cabinet Bourassa, député fédéral;
- Francine Garneau (1934-), épouse de Guy Saint-Pierre (1934-2022), ministre dans le cabinet de Robert Bourassa;
- Marc Garneau (1956-), artiste peintre;
- Armand Garneau (1930-2022), père Blanc, missionnaire en Afrique;
- Noëlla Garneau (1912-2011), mère de Gérald Larose (1945-), travailleur social, syndicaliste, président de la CSN.

De Louis Garneau et Marie Mazoué à Hector de Saint-Denys Garneau³⁶

- L'aîné des enfants de Louis Garneau et Marie Mazoué, François, est né le 28 septembre 1665 à Château-Richer. Il épouse Louise Carreau Lafranchiseur (1664-1735) à L'Ange-Gardien le 7 février 1689; elle est la fille de deux immigrants qui se sont rencontrés et se sont mariés à Québec. François et Louise auront sept enfants.
- François Garneau (1696-1763) est né le 1^{er} mai 1696 à L'Ange-Gardien. Il épouse Marie Cantin (1702-1786) le 7 novembre 1718 à L'Ange-Gardien. Elle est la fille de Louis (1675-?) et Marie Mathieu (1682-1771), de L'Ange-Gardien. François et Marie auront douze enfants, tous nés à L'Ange-Gardien, sauf un.
À partir de ce moment, les Garneau se dispersent dans la région de Québec (Neuveville, Saint-Augustin-de-Desmaures, Deschaillons, Saint-Pierre-les-Becquets, Saint-Cuthbert, Saint-Jacques L'Achigan, Saint-Antoine-de-Tilly, Québec).
- Louis Garneau (1726-1806) est le cinquième enfant de François et Marie Cantin. Il est né à L'Ange-Gardien le 1^{er} mai 1726. Le 10 janvier 1746, il épouse Marie Josephe

35. Pierre Garneau est né le 8 mai 1823 à Cap-Santé. Il est baptisé le même jour dans la paroisse Sainte-Famille de Cap-Santé. Les noms de ses parents inscrits à son acte de baptême sont François-Xavier, forgeron, et Julie Henriette Gignac.

Pierre Garneau (1823-1905) épouse Charlotte Louise Cécile Burroughs le 18 septembre 1857 à Québec. Le nom du père de l'époux inscrit à l'acte de mariage est François-Xavier (1788-1870), ce qui est conforme. Mais le nom inscrit de la mère de l'époux est *Dame Henriette Gingras*. Après de nombreux recoupements avec d'autres documents authentiques, cela serait une erreur. Le nom de la mère de l'époux est Julie-Henriette Gignac (vers 1793-1872) que François-Xavier Garneau avait épousée le 10 novembre 1810 à Cap-Santé. Cette conclusion est aussi celle de Sylvie Tremblay, maître généalogiste agréée, vice-présidente et généalogiste de l'Association des Tremblay d'Amérique.

36. Voir aussi: TREMBLAY, Sylvie. « La Famille Garneau », *Cap-aux-Diamants*, n° 57, automne 2001, p. 52, www.erudit.org/en/journals/cd/2001-n67-cd1044289/8271ac/.

Beland (1711-1799) à Saint-Augustin-de-Desmaures. Celle-ci est la fille aînée de Jean-Baptiste et Marie Cottin Duval qui auront dix enfants, d'abord cinq filles, puis cinq garçons.

Pour Marie Josephe Beland, cette union est la deuxième. Elle avait épousé Michel Poiriau (1692-1745) le 4 juillet 1730 à Neuville, dont elle avait eu neuf enfants presque tous décédés à la naissance ou en très bas âge. De ce second mariage avec Louis Garneau, Marie Josephe aura quatre autres enfants. La famille vit à Saint-Augustin-de-Desmaures.

- Jacques Garneau (1748-1824), le deuxième enfant de Louis et Marie Josephe, est né le 3 août 1748 à Saint-Augustin et a été baptisé le même jour sous le nom de « Gareneau ». Il va connaître pendant sa jeunesse les tensions politiques et les batailles qui opposent l'armée française et l'armée anglaise, incluant la défaite de la bataille des Plaines d'Abraham.

Jacques Garneau se marie le 17 février 1772 avec Marie Geneviève Laine Laliberté (1756-1797), puis le 21 mai 1798 avec Marie Geneviève Vézina (1766-1838). Les deux mariages sont célébrés à Saint-Augustin-de-Desmaures.

Marie Geneviève Laine Laliberté est la dernière enfant d'une famille qui compte un garçon et cinq filles, dont l'une est décédée quelques jours après sa naissance. Elle aura neuf enfants de Jacques Garneau.

Marie Geneviève Vézina mettra au monde quatre enfants issus de son mariage avec Jacques Garneau.

- François-Xavier Garneau (1781-1831), le cinquième enfant né du premier mariage de Jacques, est né le 16 juin 1781 à Saint-Augustin.

Il se marie le 25 juillet 1808 à Saint-Augustin avec Gertrude Marie Amiot dit Villeneuve (1779-1835).

François-Xavier n'a ni formation ni métier. La famille vit modestement au gré des activités successives de François-Xavier (journalier, charretier, cabaretier, etc.).

Le couple aura huit enfants, dont plusieurs mort-nés ou décédés en bas âge.

- François-Xavier Garneau (1809-1866)³⁷ est le fils aîné de François-Xavier et Gertrude Marie Amiot dit Villeneuve. Il est né à Québec le 15 juin 1809 et a été baptisé le même jour.

Selon son acte de baptême, son père, son parrain et sa marraine ne savent pas signer. Cette information témoigne de l'origine modeste de sa famille et du faible niveau d'instruction qu'il peut attendre de ses parents et de son milieu. Il va cependant apprendre à lire et à écrire, faire des études, devenir un érudit et un personnage notable dans l'histoire du Bas-Canada en tant que poète et notaire. Il occupera aussi des postes de fonctionnaire (aide-traducteur à la Chambre d'assemblée, greffier de la Ville de Québec). C'est aussi un

personnage politique important; comme débateur et poète, il prend parti pour le mouvement des Patriotes.

François-Xavier Garneau a laissé une œuvre historique importante qui a contribué à forger l'identité canadienne-française.

François-Xavier épouse Marie Esther Bilodeau (1812-1893) le 25 août 1835 dans la paroisse Saint-Roch de Québec. Le couple habite près des parents de Marie Esther, au bord de la rivière Saint-Charles. Ils vivront par la suite en de nombreux endroits, dont le chemin de la Canardière et l'avenue Sainte-Geneviève³⁸. Ils auront neuf enfants.

- Jean-François Alfred Garneau (1836-1904), le fils aîné de François-Xavier et Marie Esther Bilodeau, est né chemin de la Canardière, à Québec, dans la paroisse Saint-Roch le 20 décembre 1836 et a été baptisé le même jour.

Il étudie au Séminaire de Québec. Au début de sa carrière, il se lance dans le journalisme puis, en 1860, il accède au Barreau. En 1861 il est traducteur surnuméraire au Sénat, à Ottawa. Il grimpe les échelons et, en 1891, il occupe les fonctions de traducteur en chef au Sénat.

Il épouse Élodie Globensky (1837-1927) le 6 août 1862 dans la cathédrale Notre-Dame de Montréal. Ils habiteront à Ottawa (recensements de 1871 et 1891), puis au 46, rue Sainte-Famille à Montréal.

Comme son père, Jean-François Alfred Garneau est un poète de talent, mais un poète oublié. Il n'a fait publier aucune de ses œuvres de son vivant.

Ce n'est qu'en 1806 (sic, 1906) que son fils fait paraître ses poèmes chez Beauchemin, à Montréal. Le fils de l'historien national est un des seuls poètes du XIX^e siècle à ne pas célébrer les gloires de la patrie, même si on le classe parfois parmi les poètes de l'École patriotique de Québec. On retrouve chez Garneau une influence romantique et parnassienne. Sa poésie est intimiste tout en s'ouvrant sur les valeurs universelles. Elle témoigne aussi d'une grande recherche formelle³⁹.

Le couple aura quatre enfants: le premier est né à Ottawa et les trois autres dans la paroisse Saint-Jacques-le-Majeur, lieu de l'ancienne cathédrale de Montréal.

- Paul Marie Antoine Louis Garneau (1876-1953) est né le 28 novembre 1876 à Ottawa et a été baptisé le lendemain à l'église catholique d'Ottawa.

Il exercera la profession de comptable.

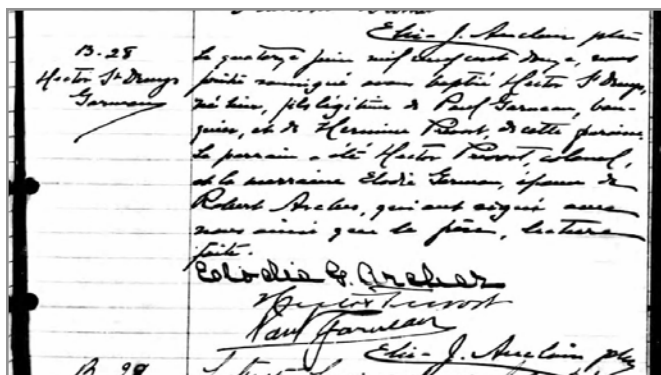
Il épouse Hermine Prévost (1885-1953) le 25 avril 1910 à Montréal, dans la paroisse Saint-Jacques-le-Majeur.

La famille est à l'aise financièrement. Elle vit à Montréal, puis s'installe dans Portneuf, à Sainte-Catherine (devenue en 1984 Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier), à moins de 40 km au nord-ouest de Québec.

37. Voir en particulier: GROULX, Patrice. *François-Xavier Garneau, poète, historien et patriote*, Montréal, Boréal, 2020, 282 p.

38. *Ibid.*, p. 22.

39. www.nosorigines.qc.ca/biography.aspx?name=Garneau_Alfred&id=46836.



Acte de baptême d'Hector de St-Denis Garneau.

Ils auront quatre enfants: Pauline (1911-1991), Hector de Saint-Denis (1912-1943), Edmond-Paul (1915-1990)⁴⁰ et Jean (1922-2012).

- Hector de Saint-Denis (1912-1943)⁴¹ naît le 13 juin 1912 à Montréal et est baptisé le lendemain à Saint-Jacques-le-Majeur.

Hector Saint-Denis Garneau passe une bonne partie de sa jeunesse à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, mais il a étudié à Montréal (cours classique et école des Beaux-Arts). Il avait une santé fragile. Son parcours académique et ses ennuis de santé ont sans doute eu une influence sur son œuvre littéraire et artistique.

1916-1922: la famille habite le manoir à Sainte-Catherine

1922-23: résidence à Québec, mais les étés et le temps des fêtes au manoir

1923: la famille revient à Montréal.

1923: études au collège Sainte-Marie

1924-26: études en anglais au collège Loyola

1924-27: simultanément, il fréquente l'école des Beaux-Arts

1927: études au collège Sainte-Marie

1928-30: études au collège Jean-de-Brébeuf

1930-33: études au collège Sainte-Marie

Toutes ces études sont entrecoupées de cours privés. Il doit abandonner définitivement ses études en 1934 sous la recommandation des médecins et se réfugie à Sainte-Catherine⁴².

Hector de Saint-Denis Garneau compte de nombreux amis artistes avec qui, en particulier à Sainte-Catherine, il monte des pièces de théâtre.

Hector de Saint-Denis décède le 24 octobre 1943. On trouvera son corps sur les rives de la Jacques-Cartier; l'hypothèse retenue veut qu'il ait été victime d'un arrêt cardiaque après être sorti de la rivière où il serait tombé accidentellement. Il est enterré au cimetière de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier où se trouvent aussi les dépouilles de ses parents et de sa cousine Anne Hébert.



Stèle à la tombe d'Hector Saint-Denis Garneau ancien cimetière Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

Source: photo de la plaque, un document libre de droit.

Du côté d'Hermine Prévost, la mère d'Hector de Saint-Denis Garneau

- Hermine Prévost est née le 8 janvier 1885 à Québec et est décédée en 1953. Elle a été baptisée le lendemain de sa naissance en la cathédrale Notre-Dame-de-Québec.

Elle est la fille du colonel Oscar (1845-1895) et Louise Élisabeth Juchereau Duchesnay (1852-1897).

Hermine Prévost a fait ses études au couvent des dames Ursulines de Québec. Pendant la Seconde Guerre mondiale, elle se dévoua en qualité d'auxiliaire du Royal 22^e Régiment. Elle s'intéressa aussi aux missions des Ursulines du Japon.

- Amable Oscar Alexandre Prévost, le père d'Hermine, est né à Montréal le 9 mai 1845. Il est le fils d'un riche commerçant. Après des études classiques chez les Jésuites, au collège Sainte-Marie de Montréal, il entreprit l'étude du droit. Par la suite, il fit une carrière militaire. Il participa à l'expédition chargée de ramener la paix dans la colonie de la Rivière-Rouge, au Manitoba. Il est le fondateur de la cartoucherie de Québec; il dirigea pendant quatorze années cette usine dont il n'eut de cesse d'améliorer la méthode de production de munitions⁴³.
- Par sa mère, Hermine Prévost est la petite-fille d'Édouard Louis Antoine Charles Juchereau Duchesnay (1809-1866), député de Portneuf et seigneur de Fossambault et Gaudarville.

40. Officier membre du Royal 22^e Régiment, major et chef de bataillon lors de l'opération de Dieppe, il obtient une décoration en 1942. Pendant la Seconde Guerre mondiale, il sert aussi en Sicile, en Italie et participe à la prise d'Okinawa. Il termine sa carrière militaire avec le grade de lieutenant-colonel. Il est enterré au Champ d'honneur national du cimetière de Pointe-Claire.

41. Sur Internet, on retrouve de nombreux documents, reproductions et photos d'Hector de Saint-Denis Garneau, sur sa vie et ses œuvres. Plusieurs photos originales particulièrement intéressantes, de Georges Beulac, sont présentées par Jocelyn Paquet, fondateur du site *Les archives du photographe*. On trouve ces photos originales à l'adresse: www.lesarchivesduphotographe.com/?p=1354.

42. Merci à Jacques Garneau qui cite ce texte dont la référence est: BROCHU, André. *Saint-Denis Garneau: le poète en sursis*, Montréal, XYZ Montréal, 1999, p. 180-205.

43. GAGNON, Jean-Pierre. «PRÉVOST, OSCAR», *Dictionnaire biographique du Canada*, www.biographi.ca/. Consulté le 5 juin 2023.

Anne Hébert, cousine d'Hector de Saint-Denys Garneau

- Hector de Saint-Denys Garneau (1912-1943) et l'écrivaine de renommée internationale Anne Hébert (1916-2000) partagent un même aïeul, Édouard Louis Antoine Charles Juchereau Duchesnay, grand-père d'Hermine Prévost, et donc arrière-grand-père d'Hector de Saint-Denys et d'Anne Hébert.

Hector de Saint-Denys Garneau et Anne Hébert vivent à la même époque et résident, au moins au cours de leur jeunesse, à Sainte-Catherine. Avec des amis, ils y font du théâtre.

De Saint-Denys Garneau était mon cousin. Nous habitions la même campagne. La même campagne et le même été. Il habitait le paysage. Nous avons mis nos royaumes en commun: la même campagne, le même été. J'étais la plus petite. Il m'apprenait à voir la campagne. La lumière, la couleur, la forme: il les faisait surgir devant moi. Il appelait la lumière par son nom et la lumière lui répondait. Il détachait la couleur du monde pour un intense regard sur la couleur. La couleur s'avancit à l'appel de son regard, pour son regard et son jeu. La forme s'incarnait, distincte et pleine ou confondue et jointe à la couleur et à la lumière.

Anne Hébert, décembre 1944⁴⁴.

En guise de conclusion

Nos sociétés occidentales ont, jusqu'à récemment, privilégié la transmission patrilinéaire du patronyme. Nous avons ici, dans l'ensemble, sacrifié à cette tradition.

Il faut reconnaître qu'identifier tous les ancêtres d'un personnage, les deux parents, les quatre grands-parents, les huit arrière-grands-parents, etc., en remontant jusqu'aux premiers immigrants, sans négliger les fratries qui exercent évidemment aussi une influence sur le développement de chaque personne, est un travail titanesque, et le temps a manqué pour ce faire dans le cas présent.

Et pourtant, à ne considérer que la personnalité d'Hermine Prévost, la mère d'Hector de Saint-Denys Garneau ou celle d'Anne Hébert, sa cousine éloignée, mais en même temps si proche, on devine qu'il nous manque beaucoup d'éléments dans la compréhension de leur héritage intellectuel et culturel.

Par ailleurs, avec le peu qui est présenté ici, on réalise aussi que les mythes les plus couramment véhiculés concernant



Jean LeMoine et Hector de Saint-Denis Garneau en moto, devant la résidence d'été de Georges Beullac à Sainte-Agathe-des-Monts. Le cliché a été réalisé par Georges Beullac.

Source: ©Collections Jocelyn Paquet. Fonds Georges Beullac.

la population de la Nouvelle-France, puis du Bas-Canada, donnent une fausse image des fondements historiques du Québec contemporain.

Il ne s'agit pas ici de renier ni de minimiser toute l'influence ou les apports des acteurs de la Révolution tranquille, ni de rejeter le fait que la population de la Nouvelle-France et du Bas-Canada était majoritairement une population paysanne ayant rarement accès à l'éducation avancée⁴⁵. Mais il faut reconnaître que la société d'avant la Révolution tranquille était dynamique et composée aussi d'artistes et d'intellectuels. On doit également savoir que la société pouvait donner des chances d'accès aux plus hauts honneurs à des enfants issus de familles pauvres et incultes; le cas de François-Xavier Garneau (1809-1866) est l'illustration que, des milieux les plus pauvres et illettrés, ont pu émerger des personnages très cultivés et extrêmement influents.

Ainsi, Hector de Saint-Denis Garneau n'est pas un immigrant qui apporte une civilisation étrangère au Québec. Il représente, bien au contraire, le produit d'une longue lignée de générations enracinées dans ce coin de l'Amérique du Nord. Poète et peintre, il a fait montre d'une sensibilité artistique originale, en communion remarquable avec la nature, une qualité transmise probablement par ses ancêtres.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse :

yves@blancs.com

44. www.villescjc.com/culture/culture-et-histoire/une-demeure-en-poesie.

45. Mais il ne faut pas croire que les immigrants en Nouvelle-France et les générations qui leur ont succédé étaient en majorité des analphabètes.

Ces 10 000 colons qui vinrent s'établir en Nouvelle-France aux XVII^e et XVIII^e siècles étaient-ils des analphabètes? Ils n'étaient ni des intellectuels, ni des savants, mais des gens de la classe moyenne qui avaient l'instruction que l'on dispensait alors au peuple, c'est-à-dire la lecture, l'écriture, le calcul et la religion.

Qu'il y ait eu dans le groupe quelques analphabètes, la chose ne saurait faire de doute, mais ils n'étaient pas la généralité et ils avaient une bonne éducation puisqu'il faut faire la distinction ici entre instruction et éducation voire culture.

AUDET, Louis-Philippe. « La Nouvelle-France et ses dix mille colons », *Les Cahiers des dix*, n° 36, 1971, p. 9-54;

<https://www.erudit.org/fr/revues/cdd/1971-n36-cdd01425/1025280ar/>;

<https://id.erudit.org/iderudit/1025280ar>.



Les ancêtres de la famille McKinnon de la Basse-Côte-Nord

Joyce Racine (7789)

Géographe de formation, Joyce Racine a travaillé pendant trente-cinq ans dans la fonction publique québécoise, notamment au ministère de l'Environnement. Depuis 2015, année de sa retraite, elle se passionne notamment pour la généalogie. Elle a suivi quelques formations à la Société de généalogie de Québec et s'intéresse particulièrement à l'histoire de ses ancêtres Racine. En 2017, elle commence des recherches généalogiques sur les ancêtres de sa mère, les McKinnon de la Basse-Côte-Nord.

Résumé

L'ancêtre des familles McKinnon de la Basse-Côte-Nord est l'Écossais Daniel McKinnon, soldat de l'armée britannique. Après sa démobilisation, celui-ci choisit de s'établir à Berthier-sur-Mer avec son épouse, une Canadienne française. Un de leurs petits-fils, Jacques McKinnon, sera le premier McKinnon à s'installer sur la Basse-Côte-Nord à partir de 1837.

Mots-clés: McKinnon; Basse-Côte-Nord;

Origine écossaise de la famille McKinnon

Ma mère, Thérèse, porte le patronyme McKinnon. Elle est née en 1929 dans un hameau de la Basse-Côte-Nord, Gros-Mécatina¹. De nombreuses personnes portant le patronyme McKinnon vivent dans cette région; elles sont toutes anglophones et plusieurs pensent qu'elles sont des descendantes de pêcheurs ou de commerçants irlandais immigrés au Canada au XIX^e siècle. Lorsque j'étais jeune, ma famille fêtait la Saint-Patrick, car nous étions convaincus d'être des descendants d'Irlandais.

En 2017, après avoir appris les rudiments de la généalogie, j'ai décidé d'entreprendre des recherches pour retrouver ces ancêtres irlandais. Ce fut toute une surprise pour moi et pour la famille de ma mère de découvrir que mon ancêtre McKinnon était plutôt un Écossais et que ses descendants, pendant des décennies, ont parlé le français. De plus, j'ai réalisé que toutes les familles McKinnon éparpillées sur la Basse-Côte-Nord descendent d'un des petits-fils de cet Écossais. Comment ces descendants se sont-ils retrouvés dans cette région périphérique du Québec? Voilà une première enquête généalogique et historique intéressante à entreprendre!

Après plusieurs mois de recherches, j'ai constaté que l'ancêtre des familles McKinnon de la Basse-Côte-Nord est Daniel McKinnon, un migrant venu de l'Écosse, arrivé en Nouvelle-France en 1757 en tant que soldat du 78^e régiment des *Fraser Highlanders*.

Daniel McKinnon est aussi l'ancêtre de la plupart des familles McKinnon de la région de Matane, et peut-être également celui de certaines familles McKinnon de Québec². Un de ses petits-fils, Jacques, francophone né à Berthier-sur-Mer, est le premier McKinnon à s'être installé sur la Basse-Côte-Nord; il est donc l'ancêtre de toutes les familles McKinnon de cette région. Je présente ici, bien humblement, le résultat de mes premières et passionnantes découvertes.

Un mot sur le patronyme McKinnon

Le patronyme McKinnon ou MacKinnon est d'origine écossaise et signifie « fils du juste né ». Le clan des MacKinnon habitait principalement sur l'île de Skye, au nord-ouest de l'Écosse, dans les Highlands. Le clan des MacKinnon faisait partie des forces jacobites³ lors de la bataille de Culloden en 1746. Selon une légende, ce clan aurait accompagné le prince Charles Stuart dans sa fuite. Pour remercier le chef du clan, le prince lui aurait confié la recette d'une boisson devenue célèbre, le *Drambuie*, une liqueur fabriquée à partir de scotch. La famille MacKinnon de l'île de Skye a été propriétaire de la distillerie *Drambuie* pendant 268 ans, celle-ci ayant été vendue en 2014.

Dans les registres québécois, on trouve une panoplie d'orthographes du patronyme McKinnon, allant de Métienne à Makinal, de Maken à Macquinal ou Mekenan, ce qui ne manque évidemment pas de compliquer quelque peu les recherches.

1. La Municipalité de Gros-Mécatina regroupe aujourd'hui les villages de La Tabatière et de Mutton Bay.

2. Pour la plupart, les familles McKinnon des régions de la Matanie et de Québec sont encore francophones aujourd'hui.

3. Les Jacobites sont des Anglais, des Irlandais et des Écossais restés fidèles au roi catholique Jacques II, détrôné en 1688. Un grand nombre de Jacobites se sont réfugiés en France, alors alliée de l'Écosse.

Première génération : Daniel McKinnon, soldat écossais, 1725-1802

Selon mes recherches dans les archives écossaises, Daniel McKinnon est né le 7 novembre 1725 à Govan, en Écosse. Ses parents étaient Hugh et Margaret McLain. Aujourd'hui, Govan est un quartier de Glasgow, la plus grande ville d'Écosse. Dans les textes, Daniel porte parfois le prénom Donald, car les deux sont équivalents en Écosse, Domhnall, son prénom gaélique, étant traduit en anglais par Daniel ou Donald.

En 1746, Daniel a 21 ans. Il a probablement participé à la bataille de Culloden, car le clan McKinnon y était impliqué. Après la victoire britannique, beaucoup de terres ont été confisquées aux Écossais, rendant leur vie misérable.

Daniel McKinnon s'est enrôlé à l'âge de 32 ans, en 1757, dans le 78^e régiment des *Fraser Highlanders*, au sein de la compagnie du capitaine Alexander Campbell. Ce régiment a été mis en place pendant la guerre de Sept Ans par le gouvernement britannique dans le but de conquérir la Nouvelle-France. Ainsi, Daniel McKinnon, simple soldat, est arrivé avec son régiment à Halifax en août 1757.

À l'été 1758, le régiment participe à la prise de la forteresse de Louisbourg. L'été suivant, Daniel McKinnon participe à la bataille contre les Français sur les Plaines d'Abraham, sous les ordres de James Wolfe.

Après la capitulation de Montréal, en septembre 1760, quelques compagnies du 78^e régiment des *Fraser Highlanders* sont stationnées à Berthier-sur-Mer et à Beaumont. D'après certains récits, les soldats écossais auraient beaucoup sympathisé avec les Canadiens et manifesté de la générosité envers la population lourdement perturbée par la guerre. Peut-être Daniel McKinnon était-il parmi les soldats présents dans la région de Berthier-sur-Mer, d'où son intérêt, quelques années plus tard, pour s'y établir.

À la fin de la guerre de Sept Ans, en août 1763, le 78^e régiment des *Highlanders* est démantelé à Québec. Daniel McKinnon rejoint alors la compagnie de William Prescott, du 15^e régiment d'infanterie chargé de la surveillance de la région de Québec. En 1768, lorsque ce régiment quitte le Canada, Daniel décide de rester au pays. Le gouvernement britannique donnant une terre à chaque soldat désireux de s'établir au Canada, Daniel s'attend à obtenir un lot de 50 acres (20,25 h), mais, comme on le verra plus tard, il n'obtiendra jamais cette terre.

D'autres McKinnon à la même époque

Juste après la Conquête, soit entre 1765 et 1810, on dénombre dans les archives du Québec seulement deux autres migrants portant le nom de famille McKinnon. Par la suite, plusieurs porteurs de ce patronyme émigreront cependant au Canada, notamment dans la région de Montréal.

Les frères Donald et Laughlin McKinnon

Mon ancêtre est souvent confondu avec Donald McKinnon, né en 1738, dans la région de Kildonan, sur l'île d'Arran, donc plus jeune que Daniel. Donald arrive au Canada comme caporal dans le 78^e régiment des *Fraser Highlanders*. Après sa démobilisation, en 1763, il demeure au pays et épouse Françoise Talon, originaire de Montmagny, le 22 avril 1765 à Montréal. Par la suite, il fait construire une maison à Saint-Thomas-de-la-Pointe-à-la-Caille, dans l'actuelle ville de Montmagny, où il exploitera une taverne⁴.

À partir de 1777, Donald McKinnon achète, avec des associés, des lots de la seigneurie de Matane et, en 1781, il possède les deux tiers de la seigneurie. Il vient s'établir à Matane avec son épouse et encourage la colonisation de la région. Il y investit toute sa fortune, si bien qu'à son décès, le 26 mai 1792, il est complètement ruiné. Comme son épouse était décédée en octobre 1790⁵ et que le couple n'avait pas eu d'enfants, tous ses biens et ses dettes sont cédés au fils de son frère Laughlin, prénommé Daniel.

Laughlin (ou Lachlan ou Nicolas) McKinnon est plus âgé que Donald, car il serait né vers 1723. Il a émigré au Canada avec son épouse, Catherine McDonald, vers 1773. Le couple s'installe à Montmagny, puis à Matane. Laughlin et Catherine auront au moins sept enfants, dont trois garçons qui ne semblent pas avoir laissé de descendance. Laughlin serait mort vers l'âge vénérable de 112 ans, le 20 décembre 1835 à Matane. Dans le recensement de 1825, le recenseur souligne son âge : il avait alors 102 ans !

Donald et Laughlin : des parents de Daniel ?

Je n'ai pas de preuve d'un lien familial entre Daniel et les frères Donald et Laughlin. Peut-être étaient-ils cousins ? Cependant, un élément me laisse croire que Daniel connaissait bien Donald, car ce dernier a été le parrain de sa première fille, Angélique. Un autre indice de leur éventuelle parenté consiste dans le fait qu'une des filles de Laughlin, Marguerite, née le 28 juin 1790 à Matane et baptisée le 30 juillet 1791 à Rimouski, a pour marraine Madeleine McKinnon, une des filles de Daniel.

De plus, au moins trois petits-enfants de Daniel, soit Louis, Joseph et Lazare, se sont établis à Matane à partir des années 1820 sur des terres ayant appartenu à Donald. Est-ce un hasard ou bien s'y sont-ils installés pour rejoindre des cousins éloignés ?

L'épouse de Daniel McKinnon, Angélique Rinfret dit Malouin

Daniel McKinnon a épousé vers 1768, à l'âge de 43 ans, Marie Angélique Rinfret dit Malouin, alors âgée de 23 ans, mais aucun acte de mariage n'a été trouvé. Il est fort probable qu'ils se sont mariés à Québec devant un aumônier militaire anglican

4. Pour l'anecdote, c'est aujourd'hui une descendante de mon ancêtre Daniel McKinnon qui vit dans cette maison.

5. Leurs actes de sépulture ont été enregistrés en août 1792 dans le greffe de Rimouski.

ou presbytérien. En effet, entre les années 1760 et 1769, il y aurait eu 54 unions mixtes d'Écossais avec des Canadiennes⁶.

Angélique Rinfret dit Malouin est née le 13 juin 1745 à Québec dans une famille de quinze enfants. Son père, Joseph, était maître en maçonnerie, tout comme son oncle Jean-Baptiste. Les Rinfret dit Malouin étaient d'ailleurs une célèbre famille de maîtres maçons de Québec. Le grand-père d'Angélique, Jean Rinfret dit Malouin, est arrivé en Nouvelle-France vers 1690. Il venait de Saint-Malo, d'où son patronyme.

Daniel McKinnon, un aubergiste francophone de Berthier-sur-Mer

Daniel McKinnon et sa femme s'établissent à Berthier-sur-Mer⁷ sur une terre s'étendant de la route, aujourd'hui la 132, jusqu'au fleuve; ils y exploitent une auberge. En effet, dans certains actes, le prêtre mentionne que Daniel est aubergiste-cabaretier. Offrant des abris naturels aux navires, Berthier-sur-Mer était alors un pôle important de navigation. L'auberge de Daniel et Angélique pouvait ainsi desservir les nombreux marins qui accostaient sur les berges du village.

Daniel devait sûrement parler français, ou a adopté la langue française, puisque tous les enfants du couple portent des prénoms français. À cette époque, plusieurs Écossais, dont la langue était le gaélique, parlaient aussi le français. L'Écosse et la France étant des pays alliés face à leur ennemi commun, les Anglais, il était habituel pour un Écossais de voyager ou d'étudier en France ou de parler français.

La déclaration sous serment de Daniel McKinnon

Se voyant vieillir, Daniel, qui veut protéger sa famille et s'assurer que son épouse aura droit aux privilèges consentis par le gouvernement britannique aux épouses de soldat, rencontre, le 21 mars 1800 à Québec, un officier de justice, Peter Stuart, pour faire une déclaration sous serment⁸. Il déclare avoir été un soldat britannique au sein de la compagnie du capitaine Alexander Campbell, du 78^e régiment d'infanterie des *Highlanders*. Il affirme s'être fait voler ses papiers militaires sur les côtes du Labrador. On sait que les Britanniques, dans les mois suivant la Conquête, ont arpenté les rives du fleuve et du golfe du Saint-Laurent jusqu'à Terre-Neuve pour chasser tout Français qui pouvait encore s'y trouver. C'est peut-être lors d'une de ces expéditions que Daniel a perdu ses papiers. À cause de cette perte, il déclare n'avoir jamais obtenu de la part du gouvernement britannique la terre promise. Dans ce serment, il déclare également être marié et avoir eu vingt enfants, dont dix encore

vivants. L'officier de justice énumère les prénoms de ces dix enfants: Joseph, Louis, Lacerte, Étienne, Charles, Angélique, Madeleine, Marguerite, Rose et Élisabeth.

Le 9 février 1802, Daniel et dix autres⁹ soldats du 78^e régiment présentent au lieutenant-gouverneur de la province du Bas-Canada une pétition¹⁰ pour réclamer leur dû, soit une terre.

Daniel McKinnon, un père de famille

Selon la déclaration de Daniel, lui et son épouse Angélique auraient eu vingt enfants, mais à ce jour, je n'ai retrouvé les actes de baptême que de seize enfants, soit neuf filles et sept garçons. En 1800, toujours selon sa déclaration, seulement dix des vingt enfants étaient alors vivants¹¹. Ils sont identifiés en gras dans l'énumération ci-dessous.

Les enfants de Daniel McKinnon sont tous nés à Berthier-sur-Mer, mais plusieurs ont été baptisés dans les paroisses voisines. Il semble que six enfants se soient mariés, dont seulement deux garçons, Louis et Joseph.

Voici les vingt enfants de Daniel et Angélique:

- 1 Angélique** est née le 20 mars 1769. Son parrain est Donald McKinnon. Elle épouse François Lefebvre dit Boulanger le 10 novembre 1795. Elle a vécu toute sa vie à Saint-Vallier et a eu neuf enfants.
- 2 Madeleine** est née le 10 août 1770. Elle épouse Augustin Brousseau le 27 novembre 1798 à Berthier-sur-Mer. Elle décède le 4 mars 1801, quelques jours après avoir donné naissance à son premier enfant.
- 3 Françoise** est née le 30 septembre 1771. Elle a une sœur jumelle, Thérèse. Elle est décédée le 13 janvier 1773.
- 4 Thérèse** est la sœur jumelle de Françoise. Aucune autre trace d'elle n'a été trouvée.
- 5 Joseph** est né le 22 septembre 1773. Il épouse Rose Gauthier le 22 août 1809 à Berthier-sur-Mer, avec qui il aura neuf enfants. Joseph est décédé le 28 novembre 1853 au même endroit.
- 6 Marguerite** est probablement née en juillet 1774, son acte de baptême n'a pas été retrouvé. Elle épouse Ignace Couture le 16 septembre 1806 à Notre-Dame-de-Québec. Le couple a vécu à Québec et a eu deux enfants, morts en bas âge. Marguerite est décédée à l'âge de 59 ans en août 1834 à Québec.
- 7 Louis** est né le 21 juillet 1775. Il épouse Marie Josephe Beaudoin le 21 août 1798 à Berthier-sur-Mer. Le couple aura quatorze enfants, dont onze garçons.

6. FOURNIER, Marcel. *Les premières familles anglo-canadiennes issues des mariages mixtes au Québec, 1760-1780*, Société de recherche historique Archiv-Histo, 2021, 132 p.

7. À cette époque, le village de Berthier-sur-Mer porte le nom de Berthier-en-Bas.

8. *The 78th Regiment of Foot*, <https://frasers78th.blogspot.com/2017/11/private-donald-mckinnon-78th-regiment.html>.

9. Ces dix soldats sont James Forbes, John McLeod, Robert Robertson, Daniel Kennedy, John Fraser, William Ross, Randall McDonell, Duncan Cumming, John Fraser et John Buchanan.

10. *The 78th Regiment of Foot*, <https://frasers78th.blogspot.com/2017/10/land-petition-of-sundry-private.html>.

11. Cependant, lors du mariage de sa fille Rose en 1812, le prêtre mentionne la présence d'Ursule, sœur de la mariée. Or sur la déclaration de Daniel, Ursule ne figure pas dans la liste des enfants vivants, ce qui est curieux.

- 8** Geneviève est née le 31 juillet 1777 et est décédée le 16 août suivant.
- 9** Geneviève est née le 8 septembre 1778. Elle décède le 13 mai 1786.
- 10** **Charles** Pascal est né le 12 janvier 1780. Il était vivant en 1800, mais aucune autre donnée généalogique n'a été trouvée à son sujet.
- 11** Joseph Daniel est né le 27 mai 1781. Il semble être décédé avant 1800.
- 12** **Étienne** Pascal est né le 20 juillet 1782. Il était vivant en 1800, mais je n'ai rien trouvé à son sujet.
- 13** Pierre est né le 28 juin 1784. Il est décédé le 1^{er} juin 1786.
- 14** Un enfant mort-né a été ondoyé le 10 octobre 1785.
- 15** Marie Élisabeth est née le 14 janvier 1787. Elle décède le 24 octobre 1791, à l'âge de 4 ans.
- 16** **Rose** (ou Rosalie) est née le 2 juillet 1788. Elle épouse François Brisebois le 28 avril 1812 à Notre-Dame-de-Québec. Elle aura neuf enfants, dont cinq garçons. Vers 1821, le couple s'installe à Rimouski, puis à Matane. Elle décède en mars 1853 à l'âge de 65 ans.
- 17** Ursule est née le 27 février 1790. Selon le serment de son père rédigé en 1800, elle était alors décédée. Cependant, lors du mariage de sa sœur Rose en 1812, on mentionne sa présence. Selon le *PRDH*, une certaine Ursula McKinnon a épousé Alexander Morrison le 23 décembre 1824 à l'église *St. Andrew's*, Québec; elle est décédée le 22 mars 1838 à Saint-Vallier. S'agit-il de la même personne? Peut-être, car l'âge au décès correspond bien à l'année de naissance d'Ursule, fille de Daniel.
- 18** **Lacerte** est un enfant dont le nom nous provient de la déclaration sous serment de Daniel. Prénom plutôt rare; s'agit-il d'une erreur de l'officier de justice? S'agit-il d'un surnom? Dans tous les cas, il n'y a aucune trace de cet enfant.
- 19** **Élisabeth** est une autre enfant dont le prénom apparaît dans la déclaration de Daniel en 1800 et qui aurait été vivante alors.
- 20** Toujours selon la déclaration de Daniel, il y aurait un vingtième enfant dont on ignore tout. Peut-être s'agit-il d'un enfant mort-né.

Le décès de Daniel McKinnon

Daniel McKinnon décède à Berthier-sur-Mer, le 22 février 1802, à l'âge de 77 ans, donc quelques jours seulement après la remise de la pétition au lieutenant-gouverneur. J'ignore si ses héritiers ont obtenu une terre. Son testament a été rédigé le 15 février 1802 par le notaire Joseph Riverin; on y lit qu'il est gisant au lit malade, mais néanmoins sain d'esprit. Il lègue tous ses biens à son épouse Marie Angélique. Celle-ci décèdera neuf ans plus tard, à Québec, le 9 juillet 1811, à l'âge de 66 ans. Elle a probablement vécu ses vieux jours chez sa fille Marguerite, alors établie à Québec.

Deuxième génération : Louis McKinnon (1775-1821)

Parmi les neuf garçons de Daniel McKinnon, seuls deux, Louis et Joseph, semblent avoir laissé une descendance.

Louis McKinnon a vécu toute sa vie à Berthier-sur-Mer. Comme plusieurs Berthelais, Louis a été navigateur et cultivateur. Il a peut-être navigué sur les goélettes qui transportaient des vivres vers la Gaspésie ou la Côte-Nord en échange de bois, de poissons, de peaux et d'huile de phoque.

Louis est âgé de 23 ans lorsqu'il épouse Marie Josephe Beaudoin, alors enceinte de 7 mois. Le couple a eu au moins trois filles et onze garçons, dont six se sont mariés et ont laissé une importante descendance McKinnon, dont ma mère. Louis McKinnon est décédé le 2 mars 1821 à l'âge de 45 ans, sans avoir pu assister au mariage d'aucun de ses enfants.

Quant à **Joseph McKinnon**, il a aussi vécu toute sa vie à Berthier-sur-Mer où il était navigateur. Joseph a épousé en 1809 Rose Gauthier. Il semble qu'un se ul de ses cinq garçons, Ignace, ait laissé une descendance, dont une famille McKen (déformation du patronyme McKinnon).

Troisième génération : Jacques McKinnon 1810-1872

Les six garçons de Louis McKinnon, Joseph, Louis, Lazare, François-Xavier, Charles et Jacques, ont laissé une nombreuse descendance McKinnon.

Joseph et **Louis** ont épousé, à Matane, respectivement les sœurs Louise et Zoé Denis dit Lapière. **Lazare** s'est aussi marié à Matane avec Christine Desbiens. Tous les trois ont vécu dans la région de Matane et y ont cultivé la terre. Ils sont les ancêtres des McKinnon de cette région.

François-Xavier, navigateur, a épousé une cousine éloignée des sœurs Denis dit Lapière, Marie-Luce. Les époux ont demeuré à Québec et ils sont sûrement les ancêtres de quelques familles McKinnon de la région de Québec, car au moins trois de leurs garçons s'y sont mariés.

Charles a épousé Xantippe Brochu, de Saint-Gervais, Bellechasse. Ils ont élevé sept enfants, dont trois garçons qui se sont mariés et ont vécu à Saint-Gervais. Leurs descendants semblent surtout concentrés dans la région de Québec.

Enfin, **Jacques** a épousé en 1842 Héloïse Delphine Fortier, âgée de 18 ans, à Berthier-sur-Mer. Le couple s'installe sur la Basse-Côte-Nord. Il est l'ancêtre de tous les McKinnon de cette région, dont ma mère. Jacques est né le 26 mai 1810 à Berthier-sur-Mer. À l'âge adulte, il choisit la vie de pêcheur. Il a peut-être travaillé pour quelques propriétaires de postes de pêche de la Basse-Côte-Nord avant d'avoir son propre poste, à l'âge de 27 ans.

Contexte de son installation sur la Basse-Côte-Nord

Entre 1780 et 1820, la Compagnie du Labrador a le monopole de la pêche au saumon et surtout de la chasse aux phoques

sur quelque 200 km de côte à l'ouest de Blanc-Sablon. En 1820, les propriétaires de la compagnie abandonnent les lieux, car les stocks de phoques diminuent. Ils vendent les deux meilleurs postes, celui de La Tabatière et celui de la Baie-de-Brador, près de Blanc-Sablon, à Samuel Robertson, un ancien employé de la compagnie. Cet Écossais était arrivé au Canada vingt ans plus tôt.

À partir de 1830 et jusqu'en 1855, les côtes de la Basse-Côte-Nord sont envahies par des dizaines de familles canadiennes-françaises venant surtout des régions de Montmagny, Bellechasse et Québec. Ces familles quittent des paroisses surpeuplées; il s'agit des familles Collard, Gaumond, Labadie, Beaudoin, Blais, Gallibois, Joncas, Lavallée, Nadeau, Mercier, Lessard et Marcoux.

C'est dans ce contexte que Jacques McKinnon achète en 1837 la concession de pêche de la baie de Kécarpoui, située entre les villages de La Tabatière et de Saint-Augustin. Kécarpoui, mot d'origine innue, signifie «rivière aux porcs-épics». Dans la baie de Kécarpoui, on trouve plusieurs îles, dont l'île de Kécarpoui, et tout au fond, la rivière du même nom, dans laquelle viennent frayer les saumons. Jacques McKinnon achète aussi le poste des Îles-Rouges pour ainsi mettre ses filets entre ces îles et la côte de la baie de Kécarpoui, afin de prendre plus facilement les phoques, dont il vend l'huile et les peaux. Jacques pêche aussi les saumons dans la rivière; il les stocke dans des barils de saumure afin de les revendre à des marchands de la rive sud et de Québec.

En 1853, dans un rapport du gouvernement, Jacques McKinnon déclare avoir pêché 200 lous-marins au cours de l'année, tandis que dans la même période, à La Tabatière, les frères Samuel et John Robertson en avaient pris 2000! Toujours dans le même laps de temps, sur la Basse-Côte-Nord, où habitent 364 hommes, 62 femmes et 222 enfants, les pêcheurs ont récolté 7325 lous-marins.

L'épouse de Jacques, Héloïse Delphine Fortier, est la fille de Louis et Marguerite Marcoux. Ils se sont connus vraisemblablement sur la Basse-Côte-Nord, car le père d'Héloïse et quelques-uns de ses frères allaient y pêcher. Le couple s'installe de façon permanente sur l'île de Kécarpoui. Toutefois, comme l'ensemble de la population, il est fort probable qu'ils passaient plutôt l'hiver dans les terres, au bord de la rivière. Leur vie devait y être très rude, car sur cette île rocheuse rien ne poussait. Jacques et Héloïse pouvaient cependant cultiver des pommes de terre et des navets sur la terre ferme. Des goélettes venaient de Québec ou de la Nouvelle-Écosse apportant des vivres en échange de poissons, d'huile de phoque (**Figure 1**) et de fourrures.

Au cours des années suivantes, Jacques McKinnon a vu la Basse-Côte-Nord se peupler considérablement. Dans les années 1855-1860, près d'une centaine de familles des Îles-de-la-Madeleine viennent s'installer, notamment à Natashquan et à Havre-Saint-Pierre. Puis, ce sont des pêcheurs originaires des



Figure 1 : L'immense chaudron de fonte qui servait à fondre la graisse de phoque se trouve encore sur l'île de Kécarpoui.
Photo fournie par l'auteur



Figure 2 : Gros plan de la pierre tombale de Jacques McKinnon abandonnée sur une île au large de La Tabatière, où on lit : *Ici repose le corps de Jacques Mackanon (sic) décédé le 26 mai 1871 âgé de 61 ans Priez pour lui.*
Photo fournie par l'auteur.

îles anglo-normandes de Jersey et Guernesey qui s'établissent, comme Joseph Gallichan et James Mauger (ou Monger)¹².

Jacques et Héloïse ont eu au moins quatorze enfants, tous nés à Kécarpoui, soit neuf garçons et cinq filles, et neuf d'entre eux se sont mariés sur la Basse-Côte-Nord et semblent s'y être installés.

Jacques McKinnon est décédé sur l'île de Kécarpoui à l'âge de 61 ans, en mai 1871 (**Figure 2**), n'ayant assisté qu'à un seul mariage de ses enfants, celui de sa fille Sara. Son épouse Héloïse est décédée en 1899 à l'âge de 75 ans; elle était vivante lors du mariage de son fils Adolphe Samuel, mon arrière-grand-père, en 1889.

Lors d'un voyage à La Tabatière à l'été 2019, avec mes cousins et cousines qui y vivent, nous sommes allés sur l'île de Kécarpoui (**Figure 3**) et y avons retrouvé, avec beaucoup d'émotion, la pierre tombale de notre aïeul, celle de son épouse et celle d'Hermine, une de leurs filles. Les membres de ma famille vivant à La Tabatière sont anglophones et ont été bien surpris de voir que le texte de la stèle funéraire de leur ancêtre était rédigé en français. Aujourd'hui, plus personne ne vit sur l'île de Kécarpoui, mais on y trouve deux chalets appartenant à deux arrière-petits-fils de Jacques McKinnon.



Figure 3 : Au centre de l'Île de Kécarpoui, trois pierres tombales abandonnées, celle de mon arrière-arrière-grand-père Jacques McKinnon, de son épouse, Héloïse Fortier et de leur fille Hermine.

Photo fournie par l'auteure.

Quatrième génération : Adolphe Samuel McKinnon 1867-1945

Adolphe Samuel McKinnon (**Figure 4**), mon arrière-grand-père est né le 7 mai 1867 sur l'île de Kécarpoui. Il a été pêcheur et chasseur. Dans un compte-rendu de 1906 du ministère des Terres et Forêts du gouvernement du Québec, on dit que deux pêcheurs, Adolphe McKinnon et William Organ pêchaient la morue l'été sur l'île du Gros Mécatina et, en hiver, faisaient la chasse à Baie-Rouge.

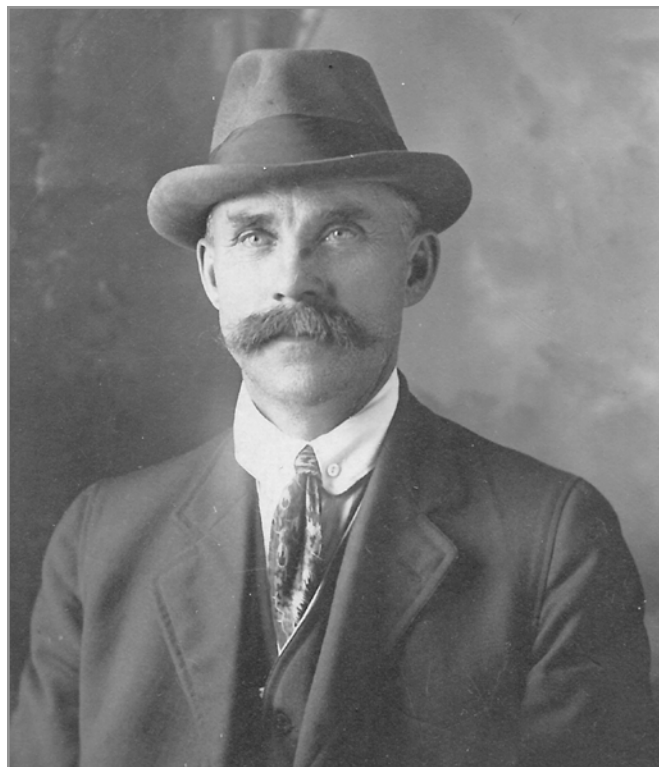


Figure 4 : Adolphe Samuel McKinnon, mon arrière-grand-père, vers 1910.

Photo fournie par l'auteure.

Le 10 août 1889, à l'âge de 22 ans, Adolphe Samuel épouse Élisabeth Lessard, âgée de 20 ans. Le couple parle encore français, mais graduellement, ils abandonneront cette langue au profit de l'anglais. Ma mère se rappelle que, vers les années 1940, ses grands-parents ne parlaient que l'anglais. En effet, dans les années 1880-1900, de nombreuses familles venant de Terre-Neuve se sont installées sur la Basse-Côte-Nord. Le village de Baie-des-Moutons devient alors *Mutton Bay*, et celui de Rivière-Saint-Paul, dans l'actuelle municipalité de Bonne-Espérance, est connu localement sous le nom *St. Paul's River*. La Basse-Côte-Nord qui était majoritairement francophone passe alors plutôt à l'anglais.

Adolphe Samuel et Élisabeth ont eu quatre filles et quatre garçons, dont Adolphe, mon grand-père. Leurs descendants habitent encore, pour la plupart, dans cette merveilleuse région de la Basse-Côte-Nord. Ils parlent tous anglais et ignoraient jusqu'à récemment que leurs ancêtres s'exprimaient en français, que le premier McKinnon de la Basse-Côte-Nord venait de Berthier-sur-Mer et que leur ancêtre pionnier était un soldat écossais. Mes recherches généalogiques ont permis de faire connaître à mes cousins et cousines McKinnon leurs merveilleux et courageux ancêtres.

Vous pouvez communiquer avec l'auteure à l'adresse :

racine.chevalier@gmail.com



12. James Mauger est l'ancêtre de ma grand-mère maternelle, Marie-Anne Monger.



Une famille Pampalon de pierre et de mortier

Robert Pampalon (7171)

L'auteur est géographe de formation et a été chercheur au ministère de la Santé et des Services sociaux (1976-1999) ainsi qu'à l'Institut national de santé publique du Québec (1999-2013). Il est détenteur d'un doctorat (1984) et a poursuivi des études postdoctorales en France (1989-1990) et en Angleterre (1997-1998). Il est l'auteur de plusieurs publications et ouvrages scientifiques relatifs à la santé publique. Il s'est particulièrement intéressé aux inégalités sociales et territoriales de santé au Québec et ailleurs. Ses travaux ont reçu des prix de l'Association canadienne des géographes (2005) et de l'Association de santé publique du Québec (2018). Retraité depuis la fin de l'année 2013, il s'intéresse à la généalogie.

Résumé

Quatre fils de Jacques-Étienne Pampalon et Josephite Larue, tous nés à Neuville, Antoine, Thomas, Wilbrod et Moïse, s'établiront dans les villes de Lévis et de Québec pour exercer les métiers de tailleur de pierre et de maçon, comme entrepreneurs ou simples ouvriers. De la moitié à la fin du XIX^e siècle, ils participeront à près d'une centaine de contrats visant la construction et la rénovation d'églises et de bâtiments connexes, de couvents ou de collèges appartenant à des communautés religieuses, d'édifices publics, de promenades et de résidences privées. Plus d'un siècle après ces travaux, le paysage urbain de la ville de Québec et d'ailleurs témoigne toujours de leur savoir-faire.

Le présent article retrace la vie professionnelle, familiale et sociale d'Antoine, Thomas, Wilbrod et Moïse Pampalon, quatre bâtisseurs dans les métiers de la pierre et du mortier.

Au début du XIX^e siècle, Jacques-Étienne Pampalon et son épouse, Josephite Larue, fondent une famille en la seigneurie de Neuville¹. Ils auront douze enfants dont sept atteindront la majorité, cinq garçons et deux filles. Quatre de ces garçons, Antoine, Thomas, Wilbrod et Moïse, exerceront le métier de tailleur de pierre et de maçon, comme entrepreneurs ou simples ouvriers. Leurs sœurs, Marie-Carmel et Lucie, épouseront des hommes du même métier, Augustin Trépanier et Léon Delisle. À cette époque, le métier de tailleur de pierre et de maçon était fort répandu dans la grande région de Portneuf². On y trouvait plusieurs carrières de pierre calcaire, dont celles de Deschambault et de Pointe-aux-Trembles, ayant servi dès le XVII^e siècle à la confection de pierre de taille, une pierre fort utilisée dans la construction de maisons, d'établissements et d'autres ouvrages dans le Vieux-Québec³.

Antoine Pampalon

Jacques-Antoine-Barthélemy Pampalon naît le 28 avril 1823 en la paroisse de Saint-François-de-Sales et est baptisé le jour même par Poulin de Courval, prêtre et curé de Neuville⁴. Orphelin de père à l'âge de huit ans, il aurait été engagé trois ans plus tard chez un tailleur de pierre⁵. L'apprentissage du métier se déroula fort probablement en la seigneurie de Neuville. C'est là qu'il acquiert en 1845 de son cousin, Édouard Larue, maçon, une terre située dans la première concession au nord du chemin du Roi⁶, une terre qu'il vendra deux ans plus tard à Lazare Soulard⁷. En 1846, il cède à sa sœur Lucie Pampalon et son conjoint, Léon Delisle, ses droits de succession⁸. Le couple Pampalon-Delisle hébergera la mère de Lucie et d'Antoine, jusqu'à son décès.

La carrière d'entrepreneur d'Antoine Pampalon en taille de pierre et maçonnerie démarre dans les années 1850 et se poursuivra jusqu'au milieu des années 1880. Durant cette période,

1. PAMPALON, Robert. « Jacques-Étienne Pampalon, pilote et cultivateur », *L'Ancêtre*, vol. 50, n° 344, automne 2023, p. 29-34.

2. ROULEAU, Marc, et Rémi MORISSETTE. *Neuville, 1667-2000, 333 années d'histoire*, Société d'Histoire de Neuville, 2000, p. 143-145.

3. www2.ggl.ulaval.ca/ledoux/roches_carbonatees.html. Consulté le 20 juin 2022.

4. Registre photographié au greffe de Québec. Paroisse Saint-François-de-Sales, Comté de Portneuf, Neuville, 1823.

5. MARCHAL, V. *Le bon père Alfred*, Sainte-Anne-de-Beaupré, Librairie Alphonsienne, 1943, p. 8.

6. AN à Québec. Minutier Simon Proulx, le 9 septembre 1845.

7. *Ibid.*, le 21 novembre 1847.

8. *Ibid.*, le 25 avril 1846.

Antoine ne conclut pas moins d'une quarantaine de marchés pour la construction d'églises et de bâtiments connexes, d'établissements religieux, d'édifices et d'ouvrages publics ainsi que de résidences privées, dont la sienne.

Les principaux travaux d'Antoine sont associés à la construction d'églises et de bâtiments connexes, qu'il s'agisse de sacristies, de chemins couverts, de presbytères ou de chapelles des morts, et furent négociés avec les marguilliers ou syndics de plusieurs paroisses. Certains travaux furent réalisés en Beauce, dans les paroisses de Saint-François-d'Assise (Beauceville)⁹ et de Saint-Georges¹⁰, d'autres sur l'île d'Orléans, dans les paroisses de Saint-Laurent¹¹ et de Saint-Pierre¹², et d'autres enfin dans les paroisses Saint-Félix-de-Cap-Rouge¹³, Château-Richer¹⁴ et Sainte-Anne-de-Beaupré¹⁵. Ces travaux d'envergure impliquaient le creusement de fondations jusqu'à du roc solide, l'érection de murs en pierre d'épaisseur variable, allant du rez-de-chaussée aux étages, combles et clochers, la construction de cheminées dans diverses pièces, le tirage de joints au mortier des planchers et murs extérieurs et intérieurs, et requéraient également la collaboration d'entrepreneurs spécialisés dans ce type de construction, tel que charpentiers, menuisiers et ferblantiers. D'autres travaux étaient des ajouts aux églises et bâtiments déjà en place. Ce fut le cas de l'église Notre-Dame-de-la-Victoire à Lévis (agrandissement par le chœur avec sacristie et chemin couvert)¹⁶, de la chapelle Saint-Roch de Québec (pose de pierres pour les portes, châssis et tablettes)¹⁷, de l'église Saint-Jean-Baptiste de Québec (ajout de deux clochers)¹⁸ et de la réalisation de divers travaux dans les paroisses Saint-Gervais de Bellechasse¹⁹ et Saint-François-de-Sales à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, Montmagny²⁰. Malheureusement, certaines de ces églises, dont celles de Saint-Jean-Baptiste en 1881²¹ et

de Sainte-Anne-de-Beaupré en 1922²², seront détruites par des incendies.

Ces travaux d'envergure s'appuyaient sur des devis et plans précis fournis à l'entrepreneur par des architectes connus tels que Charles Baillargé, Joseph-Ferdinand Peachy et François-Xavier Berlinguet. Ils exigeaient un suivi régulier de la qualité des travaux, soit de la part de l'architecte, du curé de la paroisse, ou de surveillants de chantier, *de gens à ce connaissant*. Ces ouvrages étaient associés à des sommes d'argent conséquentes, pouvant aller de 1400 louis (5600 \$) lors des travaux exécutés en la paroisse de Saint-François-d'Assise en 1856, à 48 600 \$ dans le cas de ceux réalisés à Sainte-Anne-de-Beaupré en 1872. La durée des travaux pouvait être de deux à quatre ans et les sommes dues à Antoine Pampalon étaient versées selon leur avancement. Ces sommes pouvaient inclure divers marchés avec d'autres entrepreneurs en menuiserie, charpenterie, peinture, plâtrage et couverture²³ ainsi que l'achat ou la livraison de pierres²⁴. Ils requéraient également l'emploi d'un nombre suffisant d'ouvriers afin de respecter les délais prévus de construction.

Antoine Pampalon participa également à la construction d'autres types d'immeubles relevant de communautés religieuses. C'est ainsi qu'en 1857, il conclut un marché avec le curé Joseph-David Déziel et les syndics de la paroisse Notre-Dame-de-la-Victoire pour la construction d'un hospice en brique blanche et rouge, sur un terrain donné par le gouvernement à Lévis²⁵. Une partie de l'hospice sera réservée à des prêtres infirmes ou malades et l'autre partie aux Sœurs de la Charité pour un externat. En 1877, Antoine sera aussi de la construction de l'hospice Saint-Joseph-de-la-Délivrance de Lévis (maintenant le centre d'accueil Saint-Joseph), sous la responsabilité des Sœurs de la Charité²⁶ jusqu'en 2007. L'hospice

9. AN à Québec. Minutier de Joseph-Olivier Arcand, le 12 juin 1856.

10. *Ibid.*, le 27 août 1859.

11. AN à Québec. Minutier de Pierre Gosselin, le 11 avril 1860.

12. AN à Québec. Minutier d'Isaïe Nolet, le 29 mai 1871.

13. AN à Québec. Minutier d'Henri Bolduc, le 29 avril 1859.

14. AN à Québec. Minutier de Léonidas-Gabriel Dick, le 19 octobre 1864.

15. AN à Québec. Minutier de Léon Roy, le 19 février 1872.

16. *Ibid.*, le 16 décembre 1854.

17. AN à Québec. Minutier de Joseph Pelchat, le 26 février 1852.

18. AN à Québec. Minutier d'Henri Bolduc, le 3 avril 1857.

19. AN à Québec. Minutier de Louis Ruel, le 26 janvier 1863 [document manquant].

20. AN à Québec. Minutier de Léon Roy, le 19 octobre 1866.

21. https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89glise_Saint-Jean-Baptiste_de_Qu%C3%A9bec. Consulté le 25 juin 2022.

22. https://fr.wikipedia.org/wiki/Basilique_Sainte-Anne-de-Beaupré%C3%A9. Consulté le 25 juin 2022.

23. AN à Québec. Minutier d'Henri Bolduc, le 29 avril 1859;

Minutier d'Isaïe Nolet, le 27 juin 1872;

Minutier de Cyrille Tessier, le 6 mars 1861.

24. AN à Québec. Minutier de Joseph Petitclerc, le 29 novembre 1851;

Minutier de Léon Roy, les 21 mars 1855 et 1^{er} juin 1872.

25. AN à Québec. Minutier de Léon Roy, le 8 mai 1857.

26. *Ibid.*, le 16 mars 1877.

accueillera, deux ans après sa construction, un grand nombre de vieillards et pas moins de trois cents orphelins²⁷. Antoine verra à l'agrandissement de cet hospice quelques années plus tard²⁸, soit en 1884, tout comme il participera à la construction d'une nouvelle aile au collège de Lévis, sous la responsabilité des prêtres du Séminaire de Québec²⁹.

L'année 1884 sera marquante pour Antoine Pampalon, car il subira un traumatisme sévère à la tête, blessé par une brique lancée d'une hauteur de plusieurs pieds³⁰. Près d'un siècle plus tard, l'incident est relaté comme suit par ses nièces :

Un jour, durant la construction de l'Hospice Notre-Dame-de-la-Délivrance, à Lévis, il crut de son devoir d'exciter un employé au travail. Malheureusement, l'intervention fut prise de bien mauvaise façon. En colère, le subalterne lui lança une pierre à la tête. Le coup, au début, ne parut peut-être pas aussi grave qu'il ne l'était, mais il contraignit quand même l'entrepreneur Pampalon à mettre rapidement fin à sa carrière³¹.

L'incident ne semble cependant pas avoir fait l'objet de poursuites judiciaires, mais occasionnera d'importantes conséquences sur la santé et le reste de la vie d'Antoine.

Avant cet événement, Antoine aura réalisé bon nombre de projets dans le domaine public. Il aura contribué, par la pose de pierres, briques et mortier, à plusieurs constructions, dont : un théâtre à trois étages pour la Société musicale de Québec³² ; une citerne à gaz pour la Compagnie de gaz de Pointe De Lévy et une maison attenante³³ ; un magasin à trois étages pour la Société Proulx et Grenier également de Lévis³⁴ ; une aile à la prison du district de Saint-François à Sherbrooke³⁵ ; et enfin un pont sur le chemin Saint-Henri à Lévis, chevauchant la rivière des Couture³⁶. Encore ici, plusieurs de ces contrats seront accompagnés de devis et plans de construction précis et se feront en partenariat avec d'autres entrepreneurs. Les mêmes

exigences de suivi des travaux et de paiements par termes prévaudront.

Un dernier domaine où le savoir-faire d'Antoine Pampalon a pu être mis à contribution est celui de la construction de résidences privées. Il érigera ainsi une demeure luxueuse et autres bâtiments (grange, remise, etc.) pour James McKenzie, hôtelier et constructeur de navires³⁷, sur la rue du Cap Saint-Denis (maintenant l'avenue Saint-Denis) en Haute-Ville de Québec, selon les plans de l'architecte Archibald Fraser qui sera aussi surveillant des travaux³⁸. Il fera la maçonnerie d'une maison de deux étages, incluant les fondations et les pignons pour Pierre Giroux à Saint-Jean-Chrysostome³⁹. Il fournira pierre et mortier pour une maison de trois étages, grenier et pignon, pour Pierre-Célestin Dumontier à Lévis⁴⁰. Il réalisera les ouvrages de maçonnerie en pierre et brique d'une somptueuse maison appartenant à Nazaire Turcotte, négociant, sur la Grande Allée à Québec, selon les plans et devis de Joseph-Ferdinand Peachy⁴¹. Enfin, des améliorations seront apportées aux résidences de François DeFoy⁴², habitant sur la côte de la Fabrique en Haute-Ville de Québec, de Joseph Lassiseray⁴³, demeurant sur la rue du Cul-de-Sac en Basse-Ville de Québec, et de Pierre Lapierre⁴⁴, résidant de la ville de Lévis.

Dans tous ces travaux où il est question de pierre, de brique et de mortier, les contrats et devis de construction seront explicites sur le type et la provenance des matériaux. Dans ces projets, la pierre devra être de la meilleure qualité. Elle pourra venir de Deschambault, Pointe-aux-Trembles, Saint-Alban, Château-Richer, L'Ange-Gardien ou Lévis et même de Saint-Hyacinthe pour l'aile de la prison à Sherbrooke, et de Montréal pour la Société musicale de Québec. Les commandes seront pour de la pierre brute, pierre de rang, pierre de taille, pierre de boutisse, lesquelles pourront être bosselées, bouchardées ou poinçonnées selon l'utilisation qui en sera faite. La brique sera surtout de couleur jaune ou rouge et utilisée dans la confection de murs, mais aussi de cheminées. Les joints au mortier

27. www.castjoseph.com/fr/page/historique. Consulté le 20 juin 2022.

28. AN à Québec. Minutier de Léon Roy, le 8 février 1884.

29. *Ibid.*, le 27 février 1884.

30. MARCHAL. *Op. cit.*

31. TREMBLAY, Gérard. *Actualité Ste-Anne*, Sainte-Anne-de-Beaupré, février 1879, p. 65.

32. AN à Québec. Minutier de Joseph Petitclerc, le 18 septembre 1851.

33. AN à Québec. Minutier de Léon Roy, le 2 septembre 1859.

34. *Ibid.*, le 24 mars 1864.

35. AN à Québec. Minutier d'Horace-Venant Saint-Germain, le 12 décembre 1870.

36. AN à Québec. Minutier de François-Xavier Couillard, le 14 février 1878.

37. www.biographi.ca/fr/bio/mckenzie_james_1788_1859_8F.html. Consulté le 25 juin 2022.

38. AN à Québec. Minutier de William Bignell, le 9 février 1850.

39. AN à Québec. Minutier de René-Gabriel Belleau, le 25 septembre 1851.

40. AN à Québec. Minutier de Joseph Petitclerc, le 15 mars 1865.

41. AN à Québec, Minutier d'Alphonse Guillet dit Tourangeau, le 16 janvier 1882.

42. AN à Québec. Minutier de Joseph Petitclerc, le 10 septembre 1851.

43. *Ibid.*, le 19 juin 1852.

44. AN à Québec. Minutier de Léon Roy, le 22 octobre 1859.

pourront faire l'objet de recettes particulières ; par exemple deux fois et demie de sable pour une quantité de chaux à tirer lorsque la gelée n'est pas à craindre. Il pourra aussi être question de mortier à poil (de bœuf), de crépis à trois couches et de ciment hydraulique.

Dans les travaux entrepris, le transport de la pierre entre les lieux d'extraction et d'utilisation fera l'objet de mentions particulières. Ce transport pourra se faire par voie maritime, de quai en quai ou de quai en rivière, du quai de Deschambault à la rivière Saint-Charles à Québec, par exemple⁴⁵ ; il pourra s'effectuer par train (avec les *chars du Grand-Tronc* entre Saint-Hyacinthe et Sherbrooke) ou encore et le plus souvent par voie terrestre, en recourant à des charrettes tirées par des chevaux.

Si Antoine Pampalon a réalisé de grands projets, il a eu également une vie familiale bien remplie et c'est à Lévis qu'il s'établira de façon définitive, après avoir résidé à Neuville et à Québec. Le 20 janvier 1856, il épouse à Charlesbourg Josephite Dorion, fille majeure de Pierre, capitaine de milice et juge de paix. Le contrat de mariage est fait sans communauté de biens ni douaire, dérogeant ainsi à la Coutume de Paris. Une somme de 500 livres est toutefois promise à l'épouse et garantie par hypothèques sur de futurs immeubles.

Ces futurs immeubles, Antoine ne tardera pas à les obtenir. En 1857, il loue une maison en bois avec jardin, écurie, étable et fenil située à Lévis⁴⁶, une maison qu'il occupera au cours des deux années suivantes⁴⁷. En août 1858, il achète à Lévis un terrain appartenant à la Couronne, de 75 pieds de front sur 150 pieds de profondeur, borné par les rues Wolfe, Haldimand, Hamilton et un autre terrain de la Couronne⁴⁸. Obligation est faite de clôturer le terrain et d'y bâtir une maison dans les douze mois. En février 1859, Antoine acquiert le terrain voisin appartenant à la Couronne, de 38 pieds de front sur 150 pieds de profondeur⁴⁹. Le tout forme alors un quadrilatère compris entre les rues maintenant connues sous les noms de Wolfe, Déziel, Marie-Rollet et Pampalon.

Comme convenu avec la Couronne, Antoine bâtira en 1858-1859 sur ce quadrilatère une première maison en pierre et en brique avec étage et mansardes (**Figure 1**). Une seconde maison en brique à deux étages sera érigée en 1864-1865 sur le même quadrilatère au nord de la précédente. Sur le terrain de ce quadrilatère, on trouvera un petit jardin, un hangar, une écurie, un puits et une voie de passage. Si la première maison héberge la famille Pampalon jusqu'au début des années 1890,



Figure 1 : Maison Antoine Pampalon, intersection des rues Wolfe et Marie-Rollet, Lévis.

Photo fournie par l'auteur, été 2022.

l'étage et les mansardes de cette maison, tout comme les deux étages de la seconde maison, feront l'objet de locations presque sans interruption de 1859 à 1891⁵⁰. Ces locations rapporteront annuellement des montants oscillant entre 100 \$ et 250 \$.

Ces emplacements et maisons seront hypothéqués à plusieurs reprises lors de marchés de construction pour en garantir la réalisation ou lors d'emprunts (obligations) pour en assurer le remboursement⁵¹. Antoine obtiendra des prêts, à divers taux d'intérêt et échéances, d'Anselme Angers, marchand, en 1858 (200 louis ou 800 \$), de Louis-Romuald Fortier, greffier de la Couronne, en 1859 (285 louis ou 1140 \$), de Léon Roy, notaire, en 1865 (300 louis ou 1200 \$), et de George Manly Muir, greffier de l'Assemblée législative, en 1869 et 1882 (1200 \$ et 2000 \$). Le prêt de 1882, par exemple, était à rembourser sur une période de huit ans avec un intérêt annuel de 6 %. En certaines occasions, le curé Déziel de Lévis se portera garant des travaux d'Antoine.

L'établissement permanent d'Antoine à Lévis coïncide avec la formation de sa famille⁵². À la suite de son mariage en 1856 et de la naissance d'un premier enfant en 1857, c'est dans la maison de la rue Wolfe que naîtront douze enfants, six garçons et six filles, dont sept atteindront la majorité. Parmi eux, on compte Arthur qui se mariera, aura des enfants et deviendra, comme son père, entrepreneur en taille de pierre et maçonnerie. On note aussi Antoine, Pierre et Alfred qui seront prêtres, et Emma qui deviendra religieuse de Jésus-Marie,

45. AN à Québec. Minutier d'Errol-Boyd Lindsay, le 9 mai 1856.

46. AN à Québec. Minutier de Léon Roy, le 3 mars 1857.

47. *Ibid.*, le 27 mars 1858.

48. *Ibid.*, le 23 août 1858.

49. *Ibid.*, le 1^{er} février 1859.

50. *Ibid.*, les 12 septembre 1859, 18 février 1860, 2 avril 1862, 14 mars 1863, 8 octobre 1863, 1^{er} mars 1865, 8 avril 1865, 25 avril 1865, 20 février 1867, 26 avril 1867, 9 avril 1868, 1^{er} mai 1869, 9 avril 1871, 9 avril 1872, 13 mars 1873, 26 mars 1873, 16 février 1874, 11 avril 1876, 5 mars 1877, 14 novembre 1878, 1^{er} mai 1884, 14 février 1885, 13 février 1886, 4 février 1888 et 15 février 1891.

51. *Ibid.*, les 12 octobre 1858, 8 juin, 17 octobre et 21 décembre 1859, 10 juillet 1865 et 17 décembre 1869 ; Minutier de Cyprien Labrèque, le 27 janvier 1882.

52. PAMPALON, Robert. *Famille Pampalon. Regards généalogiques*, dépôt légal, BANQ, 2018.

puis Joséphine et Joseph qui demeureront célibataires. Deux semaines après la naissance de Marie-Anne, douzième enfant qui décédera un mois plus tard, Josephite Dorion, la mère, rend l'âme le 2 juillet 1873 des suites de l'accouchement. Trois jours plus tôt, *malade de corps, mais saine d'esprit*, Josephite avait dicté son testament et fait de son conjoint, Antoine, son légataire universel⁵³.

Le 29 juin 1874, soit un an après le décès de son épouse, Antoine s'unit à Margaret Phelan, âgée de 39 ans⁵⁴, fille de James et Mary Dowling, immigrants venus de Dublin, Irlande, en 1826, peu après leur union⁵⁵. Le mariage entre Margaret et Antoine se fait sans communauté de biens ni douaire, mais contient une dot de 6000 \$ qu'Antoine promet à son épouse et pour laquelle il hypothèque ses propriétés à Lévis. Deux enfants naissent de cette seconde union, soit William James en juillet 1875 et Mary Ann en juillet 1877, lesquels se marieront et auront de nombreux enfants.

Peu avant ce mariage, Margaret et sa mère résident chez Thomas Dunn, constructeur de navires, dans la paroisse de Notre-Dame-de-Lévis, là où demeurent également Antoine et sa famille⁵⁶, et cette proximité favorise le rapprochement des familles Dunn et Pampalon. Quelques mois avant son second mariage, Antoine loue à James Dunn, le fils de Thomas, sa maison à deux étages située au nord de la sienne⁵⁷. Thomas Dunn était marié à Catherine Phelan, la sœur de Margaret, et il devient alors le beau-frère d'Antoine et sera témoin à son mariage. Enfin, quelques années plus tard, c'est à titre de marguillier de la paroisse Notre-Dame-de-la-Victoire à Lévis que Thomas Dunn vend à Antoine un lot dans le cimetière de la paroisse⁵⁸.

Dans les années qui suivent, la vie de la famille Pampalon se poursuit normalement avec des marchés de construction, des locations de maisons et quelques emprunts. À la fin de 1878, soit quatre ans après leur mariage, Margaret et Antoine rédigent leur testament se nommant réciproquement légataire universel et exécuteur testamentaire, et ce, en présence d'Antoine Pampalon, fils, alors étudiant au Séminaire de Québec⁵⁹. Un acte précédant leurs testaments précise par ailleurs que Margaret Phelan renonce à sa dot de 6000 piastres en faveur de son conjoint, levant ainsi l'hypothèque attachée aux propriétés d'Antoine. Fin 1886, elle annulera cet acte, prétextant sa faible connaissance du français⁶⁰ et s'inquiétant peut-être aussi de la santé précaire de son mari depuis son accident.

L'année 1886 marque la fin des derniers marchés de construction d'Antoine Pampalon. À la suite de ces transactions, les seuls documents auxquels il appose sa signature sont des baux de location de sa maison à deux étages⁶¹⁻⁶². L'absence de nouveaux marchés de construction depuis ceux de 1884 jusqu'à son décès, le 23 novembre 1891, tient principalement à son piètre état de santé. Cette situation sera au cœur d'un procès en Cour supérieure du district de Québec⁶³, intenté par Sofia Melvin Place, veuve de George Manly Muir, contre Antoine Pampalon pour le non-remboursement de deux prêts, l'un de 1200 \$ effectué en 1869, l'autre de 2000 \$ en 1882, sans compter les intérêts dus depuis ces dates.

La poursuite en justice débute par un bref de sommation expédié le 1^{er} juin 1891 à Antoine Pampalon, lui réclamant la somme de 3915 \$. Antoine refuse de payer et les démarches en cour commencent pour ne se terminer qu'à la fin de juin 1892. Ses propriétés à Lévis sont d'abord saisies en octobre 1891 puis vendues aux enchères à la porte de l'église Notre-Dame-de-la-Victoire les 9 janvier et 23 mai 1892, et rapportent 4285 \$ et 4079 \$, après déduction des frais.

La santé précaire d'Antoine, et son décès, à la fin de 1891, font en sorte que Margaret Phelan devient la défenderesse en cette cause. Par l'entremise de leurs procureurs respectifs, la demanderesse et Margaret font valoir leurs arguments. La question centrale du débat est la suivante : la dot de 6000 \$, promise à Margaret par Antoine dans leur contrat de mariage et pour laquelle il avait hypothéqué ses propriétés, a-t-elle préséance sur la dette contractée et non remboursée de 1882 par Antoine à son créancier, ici George Manly Muir ?

Le procureur de Margaret (Matthew A. Hearn, avocat) fera valoir que l'acte de renonciation à la dot signé par sa cliente en 1878, puis annulé par elle en 1886, était illégal et résultait de sa méconnaissance du français. Il ajoutera que l'emprunt de 1882 témoignait de pressions indues sur un homme à la santé fragile et insolvable. L'avocat ira même jusqu'à prétendre que cet emprunt

était un complot délibéré par toutes les personnes concernées afin de priver la défenderesse de ses droits matrimoniaux (traduit de l'anglais).

Il réclamera que sa cliente soit la deuxième créancière dans l'ordre de distribution des sommes associées à la vente des

53. AN à Québec. Minutier de Léon Roy, le 30 juin 1873.

54. *Ibid.*, le 29 juin 1874.

55. www.rootsireland.ie. Consulté le 27 juin 2016.

56. Recensement de 1871, http://data2.collectionscanada.ca/1871/jpg/4395560_00568.jpg. Consulté le 27 juin 2022.

57. AN à Québec. Minutier de Léon Roy, le 16 février 1874.

58. *Ibid.*, le 30 novembre 1878.

59. *Ibid.*, le 12 décembre 1878.

60. AN à Québec. Minutier de John-Buckworth Parkins, le 23 octobre 1886.

61. AN à Québec. Minutier de Léon Roy, les 14 février 1885, 13 février 1886 et 4 février 1888.

62. AN à Québec. Minutier de Victor-Évariste Lemieux, le 15 février 1891.

63. AN à Québec. TP11, S1, SS2, SSS1. Cour supérieure du district de Québec. Cause 1459, juin 1891.

propriétés de son mari, après la demanderesse pour l'emprunt non remboursé de 1869.

Diverses personnes ayant connu Antoine Pampalon viendront témoigner devant la cour le 23 mars 1892. Il y sera surtout question de solvabilité et de la santé d'Antoine dans les années 1880, 1881 et 1882 (année de l'emprunt). On entendra Antoine, son fils, Thomas, son frère, Louis-Philippe Bégin, comptable, Cyprien Labrègue, notaire, Louis-Joseph Bernier, avocat et voisin, Joseph Paquet, contractant en taille de pierre, et Charles-François Langlois, agent de la demanderesse et procureur de son mari, George Manly Muir. Il ressortira de ces interrogatoires qu'Antoine Pampalon était un entrepreneur prospère et solvable en 1882 et que son *intelligence* était tout à fait normale. Le coup reçu à la tête à la fin de 1884 eut un impact immédiat et, selon son frère Thomas, le laissa *sans connaissances* dans les semaines qui suivirent. Il retrouvera partiellement la santé et fera face à ses obligations financières, celles liées notamment à la construction de l'hospice Saint-Joseph entre 1884 et 1886. Puis sa santé déclinera et selon son fils Antoine, il sera *frappé de paralysie* dans les trois ou quatre dernières années de sa vie.

À la lumière des faits rapportés et des témoignages, la Cour supérieure du district de Québec tranche en faveur de la demanderesse⁶⁴ et

Condamne le Défendeur à payer à la Demanderesse la Somme de trois mille neuf cent huit piastres, avec intérêt du premier jour de Juin mil huit cent quatre-vingt-onze et les dépens.

La vente des propriétés d'Antoine à Lévis, au début de 1892, suffira tout juste à payer cette dette et les frais associés.

L'année suivante, Margaret Phelan, veuve et désargentée, quitte sa demeure de Lévis avec ses enfants mineurs pour loger en Haute-Ville de Québec, en la paroisse Saint-Jean-Baptiste, où résident les frères d'Antoine, Thomas et Wilbrod, et certains de leurs fils. On retrouve Margaret successivement sur les rues Saint-Gabriel, Saint-Jean, Sainte-Julie, de la Couronne et la côte d'Abraham⁶⁵. Elle rendra l'âme le 30 juin 1918, à l'âge de 83 ans. Dans les jours qui suivent, Antoine Pampalon, fils, prêtre et alors curé de Cap-Rouge, procède à l'inhumation du corps de sa belle-mère au cimetière Mont-Marie à Lévis⁶⁶, là

où reposent déjà Antoine, son mari, Joseph Dorion, la première épouse d'Antoine, et quelques-uns de leurs enfants et petits-enfants⁶⁷.

Antoine Pampalon aura ainsi réalisé d'innombrables ouvrages de pierre et de mortier au cours de sa vie, ouvrages dont profiteront paroissiens, personnes en institutions et membres de sa famille, mais *une seule et vilaine brique* en aura malheureusement assombri la fin.

Thomas Pampalon

Jean-Thomas Pampalon naît le 13 avril 1829 à Neuville en la paroisse Saint-François-de-Sales et est baptisé lui aussi par l'abbé Poulin de Courval⁶⁸. Il est de six ans le frère cadet d'Antoine et c'est probablement auprès de ce dernier qu'il acquiert ses compétences en taille de pierre et maçonnerie. Tout comme lui, il sera un entrepreneur prolifique ne réalisant pas moins d'une cinquantaine de contrats reliés à la construction d'églises et d'autres types d'édifices religieux ou publics et de résidences privées. Il sera aussi un propriétaire terrien prospère et aura une vie sociale et familiale bien remplie, particulièrement en Haute-Ville de Québec.

Pour Thomas, les contrats de construction ou de réfection de chapelles, d'églises et de bâtiments connexes démarrent en 1857 et cessent dans les années 1890. À l'été 1857, Thomas s'affaire à la construction d'un mur d'entourage en pierre de taille (une clôture) devant la cathédrale Notre-Dame de Québec; un mur similaire verra le jour quelques années plus tard devant l'église succursale de la Basse-Ville (Notre-Dame-des-Victoires)⁶⁹. À la fin de 1858, il sera question de la construction d'une chapelle dans le cimetière Notre-Dame de Belmont et, au printemps de 1862, de travaux à la maison du Procureur de la fabrique Notre-Dame-de-Québec⁷⁰. Ces travaux rapporteront à Thomas des sommes allant de 119 à 231 livres (une livre ou louis valait alors la somme de quatre dollars). En l'année 1868, des travaux de décoration intérieure de l'église de Saint-Romuald lui rapporteront la somme de 425 louis⁷¹. En 1871, l'église de Murray Bay (maintenant La Malbaie) fera l'objet de travaux mineurs (prolongement vers le portail)⁷². En 1876, la construction de l'église Notre-Dame-de-Foy (église incendiée en 1918, reconstruite puis incendiée à nouveau en 1977) rapporte à Thomas la somme de 8550 \$ et pour des travaux

64. AN à Québec. TP11, S1, SS2, SSS4. Cour supérieure du district de Québec. Cause 1459, juin 1891 [1892].

65. Annuaire Marcotte, années 1893 à 1904, <https://numerique.banq.qc.ca/ressources/details/marcotte>. Consulté le 27 juin 2022.

66. Registres photographiés au Greffe de Québec. Paroisse Notre-Dame-de-la-Victoire, Lévis.

67. Corporation du cimetière Mont-Marie; lot 00029. Liste obtenue le 13 novembre 2015.

68. Registre photographié au Greffe de Québec. Paroisse Saint-François-de-Sales, Comté de Portneuf, Neuville, 1829.

69. AN à Québec. Minutier de Charles Parent, le 26 août 1857;

Minutier d'Henri Bolduc, le 4 février 1861.

70. AN à Québec. Minutier d'Henri Bolduc, le 15 octobre 1858;

Minutier de Philippe Huot, le 7 mars 1862.

71. AN à Québec. Minutier de Léonidas Laliberté, le 24 mars 1868.

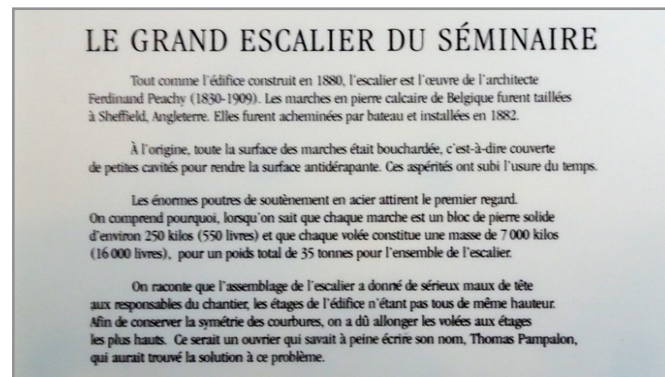
72. AN à Québec. Minutier de Cyprien Labrecque, le 6 novembre 1871.

subséquents la somme de 4950 \$⁷³. Enfin, en 1887, la fabrique de Notre-Dame de Québec lui remet la somme de 3200 \$ pour la construction de la chapelle du Sacré-Cœur, une annexe à l'actuelle basilique-cathédrale de Notre-Dame de Québec⁷⁴.

Plusieurs communautés de religieuses recourront également aux services de Thomas Pampalon: les Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul pour la construction d'une école à Charlesbourg⁷⁵; les Sœurs de la Charité pour des ouvrages à la chapelle de leur hospice dans le quartier Saint-Jean et la construction d'une bâtisse rue Richelieu (maintenant la maison Mère-Mallet)⁷⁶; les Dames de la congrégation de Notre-Dame de Montréal pour l'érection d'une chapelle et d'un couvent à Bellevue, près de Québec⁷⁷ (le collège Notre-Dame-de-Bellevue où loge maintenant le collège Stanislas, quartier Saint-Sacrement⁷⁸); les Ursulines pour reconstruire la façade de la sacristie de leur église, rue Donnacona, et pour bâtir une maison à deux étages, comprenant entre autres un magasin au rez-de-chaussée et au sous-sol, rue Saint-Jean⁷⁹; les Augustines de l'Hôtel-Dieu pour la construction du pavillon D'Aiguillon, permettant d'accroître sensiblement le nombre de lits de l'hôpital⁸⁰; et, enfin, les religieuses de Jésus-Marie à Sillery pour des améliorations à la sacristie et au portique de la chapelle de leur couvent⁸¹. Les sommes reçues pourront varier entre 1000 \$ et 5000 \$ selon l'ampleur des travaux, à l'exception de ceux effectués à Notre-Dame-de-Foy, à Bellevue et au pavillon D'Aiguillon de l'Hôtel-Dieu qui rapporteront davantage. Les travaux à l'Hôtel-Dieu lui vaudront la somme de 50 500 \$, dont on doit déduire 10 500 \$ à la suite d'un marché entre Thomas et Léopold Pérusse, de Saint-Alban, pour la fourniture et la livraison de la pierre nécessaire au projet⁸².

Le Séminaire de Québec conclura aussi plusieurs marchés avec Thomas Pampalon. De 1854 à 1856, il s'agira de menus travaux, mais d'importants ouvrages suivront⁸³. De 1865 à 1872, il participera à la construction d'un nouveau pensionnat de l'Université Laval (alors située sur le site du Séminaire) et à l'édification d'une bâtisse connexe réservée aux prêtres. De 1880

à 1883, il contribuera à la construction du grand escalier que l'on trouve actuellement dans la partie centrale du Séminaire, en effectuant la pose de 116 marches en pierre, disposées sur quatre paliers. Au bas de l'escalier, une plaque commémorative rappelle ces travaux.



Les travaux de Thomas pour le Séminaire se poursuivront en 1883 par des ouvrages de maçonnerie et d'enduits dans la construction de deux maisons sur un terrain du Séminaire, au coin des rues Sainte-Famille et Garneau, près de l'actuelle basilique-cathédrale Notre-Dame-de-Québec et, en 1889, par la construction et l'achèvement des murs de la chapelle du Séminaire⁸⁴. Tous ces travaux lui rapporteront des sommes variables. La pose des marches de l'escalier, par exemple, lui vaudra 1750 \$, et les marchés de 1883 et de 1889, des sommes de 5108 \$ et de 14 371 \$.

Thomas interviendra aussi dans la sphère publique en plusieurs occasions⁸⁵: lors de la construction d'une serre au sud-ouest de la résidence du lieutenant-gouverneur à Spencer Wood (maintenant parc du Bois-de-Coulonge); lors de travaux de maçonnerie à la porte Saint-Jean, laquelle sera par la suite détruite et reconstruite; et lors de la construction des murs de pierre de la terrasse Frontenac (maintenant terrasse Dufferin). Cette dernière réalisation fera l'objet d'un court article dans le *Courrier du Canada*, le 6 octobre 1880.

73. AN à Québec. Minutier d'Henri Bolduc, le 16 mars 1876;

Minutier de Georges P. Châteauvert, le 1^{er} mai 1890.

74. AN à Québec. Minutier de Cyprien Labrecque, le 27 juillet 1887.

75. AN à Québec. Minutier de Cyrille Tessier, le 20 mars 1871.

76. *Ibid.*, le 27 mai 1871, le 12 mai 1874 et le 25 avril 1876.

77. AN à Québec. Minutier de Léon François Gauvreau, le 8 juillet 1872.

78. <https://saint-sacrement-illustre.blogspot.com/2016/09/le-couvent-notre-dame-de-bellevue.html>. Consulté le 9 août 2022.

79. AN à Québec. Minutier de Jean-Alfred Charlebois, le 23 mars et le 20 juillet 1889.

80. AN à Québec. Minutier de Cyprien Labrecque, le 12 mai 1890.

81. AN à Québec. Minutier de Joseph-Édouard Boily, le 6 avril 1900.

82. Minutier de Thomas-Marie-Wilbrod Pampalon, le 6 septembre 1890.

83. Archives du Séminaire de Québec, 231, n^{os} 2 à 13; 315, n^{os} 85 à 101.

84. Minutier d'Édouard Lemoine, le 1^{er} mai 1883;

Minutier de Cyprien Labrecque, le 15 avril 1889.

85. Minutier de Cyrille Tessier, le 17 mars 1863;

Minutier de Louis-Philippe Sirois, le 3 octobre 1866;

Le Courrier du Canada, le 6 octobre 1880.

LA TERRASSE FRONTENAC. — Les travaux faits aux murs de la terrasse Frontenac seront terminés cette semaine.

C'est M. Thomas Pampalon, un des meilleurs ouvriers de Québec, qui dirige ces travaux.

La muraille qui vient d'être élevée, embrasse près de 240 pieds en longueur. L'on est unanime à reconnaître que M. Pampalon a poussé avec vigueur ces travaux et a donné entière satisfaction.

Thomas contractera de plus une douzaine de marchés reliés à l'édification ou à la rénovation de bâtisses commerciales et de résidences privées. Il en ira ainsi de la construction d'une bâtisse à deux étages, en Basse-Ville, au marché Finlay (maintenant place de Paris) et de modifications apportées à la façade du magasin de Joseph Vaudry, rue Notre-Dame, également en Basse-Ville⁸⁶. Ce sera le cas également de la construction d'une maison en pierre et brique à deux étages avec cave et mansardes sur la Grande Allée et de réfections apportées à des maisons sur les rues Richelieu, d'Aiguillon, Saint-Olivier, Saint-Jean et Couillard, toutes situées en Haute-Ville⁸⁷.

Comme ce fut le cas pour Antoine, son frère, la vaste majorité des travaux entrepris par Thomas Pampalon s'appuyaient sur des plans et devis précis, préparés et suivis par des architectes réputés, tels que Joseph-Ferdinand Peachy, François-Xavier Berlinguet et Charles Baillargé. Les devis spécifiaient les tâches à effectuer, par exemple : démolition, excavation, achat et pose de pierre et de brique, crépis et enduits. Ils notaient le type et la provenance de la pierre et de la brique (pierre de rang, bouchardée, bosselée ou moulurée venant de Deschambault, de Beauport ou de Château-Richer ; brique rouge canadienne, etc.) ainsi que les recettes d'enduits ou de mortier à préparer.

Ces contrats en généraient souvent d'autres, négociés entre Thomas Pampalon et divers entrepreneurs : des fournisseurs de pierre, tels que Léopold Pérusse de Saint-Alban, des menuisiers, tels que Paul Breton, Édouard Gaboury, Jean-Baptiste Gingras ou Isaac Dorion, des fondeurs tels que Carrier, Lainé et Cie, pour des pièces de décoration ou de structure de soutien en fer, ou encore des plâtriers, tels que Rigali et fils pour la fabrication de statues et d'ornements qui furent



Figure 2 : Maison Thomas Pampalon, intersection Côte-Sainte-Geneviève et rue Richelieu, Québec.

Photo fournie par l'auteur, été 2022.

livrés notamment à l'église Notre-Dame-de-Foy. Les contrats étaient souvent conjoints entre le donneur d'ouvrage et les divers entrepreneurs.

Thomas Pampalon se révélera par ailleurs un propriétaire terrien prospère ; il fera l'acquisition de treize propriétés au cours de sa vie.

Deux de ces propriétés seront le lieu de résidence de sa famille. Un premier achat en 1853 sera pour une maison en bois à deux étages située sur la rue Richelieu dans le quartier Saint-Jean-Baptiste de Québec, que la famille occupera jusqu'à l'achat d'une autre propriété en 1874. Le recensement de 1861 nous apprend que, outre Thomas et son épouse, y résident leur fils, Arthur alors âgé de 2 ans, Arthémise Coulombe, une servante, et Léon Delisle, un apprenti, de fait le fils de Marie-Carmel, sœur de Thomas. Sur les lieux, on trouve aussi deux chevaux, une vache et trois voitures d'agrément. En 1875, la famille migrera dans un immeuble situé à l'angle de la rue Richelieu et de la côte Sainte-Geneviève où elle résidera jusqu'à 1913, année du décès de l'épouse de Thomas⁸⁸ (**Figure 2**). Lors de la rénovation de cette maison en 2020, il fut gravé sur le mur en pierre de la côte Sainte-Geneviève « 1875 – Jean Thomas Pampalon, Maçon » pour rappeler le travail de l'entrepreneur.

Peu de temps après l'achat de cette première résidence, d'autres acquisitions suivront⁸⁹. En 1859 : un terrain sans maison sur la rue Nouvelle (maintenant Saint-Patrick) à

86. Minutier de Samuel-Isidore Glackmeyer, le 17 février 1863 ;

Minutier de Louis-Philippe Sirois, le 3 janvier 1867.

87. AN à Québec. Minutier d'Henri Bolduc, les 14 juin 186, 6 octobre 1863, 25 juillet 1864, 6 mai 1865, 20 janvier 1872 et 24 février 1877 ;

Minutier de Joseph-Édouard Boily, le 5 mars 1886 ;

Minutier de Cyrille-Fraser-Olivier Delage, le 26 juillet 1894.

88. Minutier d'Édouard Tessier, le 15 décembre 1853 ;

Minutier d'Henri Bolduc, le 23 juin 1874.

89. Minutier de Joseph Petitclerc, les 25 avril 1859 et 18 février 1865 ;

Minutier d'Henri Bolduc, les 24 décembre 1874, 15 novembre 1879, 12 février 1880, 22 décembre 1881 et 21 septembre 1882 ;

Minutier de Joseph Allaire, le 30 décembre 1889 ;

Bureau du Shérif de Québec, le 18 janvier 1886 ;

Minutier de Georges-Philippe Châteauevert, le 23 avril 1888.

l'emplacement du parc Berthelot; en 1865: deux terrains et un immeuble en pierre à trois étages au sud de la rue Saint-Jean; en 1874: un terrain et un immeuble également en pierre à trois étages sur la rue D'Aiguillon; en 1879: un terrain et une maison en brique à deux étages sur la rue Scott; en 1880: un terrain sans bâtisse au coin des rues De La Chevrotière et Saint-Amable (maintenant Jacques-Parizeau); en 1881: un terrain et une maison en brique au nord de la rue Richelieu; en 1882: un terrain et un immeuble en pierre et brique à deux étages au nord de la rue Richelieu, voisin du précédent emplacement; en 1886: un terrain sans bâtisse, rue Richelieu, obtenu à la suite d'une saisie en cour; en 1888: un terrain et une maison en brique rue Richelieu; et en 1889: un immeuble en pierre comprenant un magasin au rez-de-chaussée et un logement à l'étage sur la rue Saint-Jean où l'on retrouve aujourd'hui Paillard, café-boulangerie.

De 1868 à 1913, ces propriétés feront l'objet d'environ 150 contrats de location rédigés devant les notaires Henri Bolduc, Georges-Philippe Châteauvert et Thomas-Marie-Wilbrod Pampalon, fils de Thomas. Un grand nombre de locations se feront dans les années 1890 et début 1900 et rapporteront à la famille la somme d'environ 2000 \$ annuellement.

Si tous ces achats et locations se font en Haute-Ville de Québec, une dernière acquisition en 1893 sera en milieu rural, dans la paroisse de Pointe-aux-Trembles, Neuville. L'achat comporte les lots 16, 399 et 483. Le lot 16 fait 2 arpents de front sur 40 de profondeur, borné au sud par le fleuve Saint-Laurent et voisin du lot 17 qu'occupèrent au cours de leur vie Jacques-Étienne Pampalon et Joseph Larue, père et mère de Thomas. Les autres lots sont de dimensions variables et constituent des terres à bois⁹⁰. Peu après cet achat, Thomas engage Léo

Chartré pour qu'il cultive la terre du lot 16, entretienne les constructions, ensemence en *saison convenable*, répare les clôtures et prenne soin du verger. Le salaire de Chartré sera de 168 \$ pour l'année en cours.

Les propriétés acquises par Thomas Pampalon seront progressivement vendues après son décès et celui de son épouse, et ce, à la fois par le notaire Châteauvert, exécuteur testamentaire, et par les enfants issus du mariage.

L'achat et la location de propriétés par Thomas iront de pair avec son engagement social, particulièrement là où il habite, en Haute-Ville de Québec. Il sera marguillier des paroisses Notre-Dame-de-Québec et Saint-Jean-Baptiste⁹¹. Il sera membre de plusieurs sociétés⁹²: Société amicale de Québec, Société d'éducation, Société de colonisation et Société Saint-Jean-Baptiste de Québec. Il se verra nommé juge de paix par le gouverneur général⁹³. Il participera à des souscriptions pour la confection de cloches d'église⁹⁴, l'érection d'un monument à Samuel de Champlain⁹⁵ et le soutien aux victimes de l'incendie survenu dans le quartier Saint-Roch le 24 mai 1870⁹⁶. Il sera lui-même victime de ceux qui embraseront le faubourg Saint-Jean le 8 juin 1881⁹⁷. Il soutiendra par ailleurs des candidatures aux élections municipales et provinciales⁹⁸ et, avec d'autres citoyens, se fera promoteur de la construction d'un boulevard central en Haute-Ville ainsi que du prolongement du chemin de fer du Pacifique Canadien entre Montréal et Halifax, auprès du Parlement du Canada⁹⁹. Il participera enfin à plusieurs contestations touchant son domaine d'expertise, la maçonnerie. Il dénoncera notamment avec son frère Antoine le recours à un ciment venant d'Angleterre (Ciment Portland) au détriment d'un ciment fabriqué au Québec, moins cher et de meilleure qualité¹⁰⁰.

90. Minutier de Thomas-Marie-Wilbrod Pampalon, les 3 janvier et 3 mars 1893.

91. BAnQ. *Le Courrier du Canada*, le 27 décembre 1871;

L'Électeur, le 2 juin 1886;

Journal des Campagnes, le 16 juin 1887;

Le Soleil, le 18 avril 1898.

92. BAnQ. *Le Courrier du Canada*, le 21 décembre 1863 et le 23 août 1869;

Le Journal de Québec, le 29 mars et le 5 septembre 1879.

93. BAnQ. *La Gazette de Québec*, le 2 avril 1873;

Gazette officielle de Québec, le 19 juin 1883.

94. BAnQ. *Journal des Campagnes*, le 22 octobre 1885;

La Justice, le 25 mai 1886.

95. BAnQ. *Journal des Campagnes*, le 29 octobre 1898.

96. BAnQ. *Le Courrier du Canada*, le 1^{er} juillet 1870.

97. BAnQ. *Morning Chronicle*, le 10 juin 1881.

98. BAnQ. *Le Journal de Québec*, le 2 décembre 1864;

Le Franc Parleur, le 24 décembre 1875;

Le Courrier du Canada, le 1^{er} mars 1892;

L'Électeur, le 8 mars 1894;

Quebec Morning Chronicle, le 24 avril 1897.

99. BAnQ. *Le Courrier du Canada*, le 20 décembre 1871;

L'Électeur, le 15 janvier 1887.

100. BAnQ. *L'Électeur*, le 26 novembre 1887.

Au-delà de cet engagement social et avant même qu'il ne débute, Thomas Pampalon, à l'âge de 24 ans, épouse Suzanne Dorion, âgée de 21 ans, le 21 février 1854 à Charlesbourg. Suzanne est la fille de Pierre, capitaine de milice et juge de paix, et la sœur cadette de Josephpte qui épousera, deux ans plus tard, Antoine Pampalon, frère de Thomas.

On reste donc en famille...

Thomas et Suzanne auront treize enfants, dont sept atteindront la majorité : deux filles (Alice et Marie) et cinq garçons (Arthur, Édouard, Phydime, Thomas et Réal)¹⁰¹. Parmi ces derniers, Arthur et Réal seront tailleurs de pierre comme leur père, alors qu'Édouard sera épiciier puis chef de train pour le *Canadian Pacific*, Phydime, commis de banque, et Thomas, notaire. Alice décédera à l'âge de 21 ans en 1893, la même année que son frère Arthur, alors âgé de 33 ans, et Marie épousera Gustave Pitau ; elle décédera à l'âge de 84 ans, à Montréal.

Thomas Pampalon quittera ce monde le 8 avril 1903 à l'âge de 73 ans et Suzanne Dorion le suivra le 11 avril 1913, âgée de 80 ans. Jusqu'à leurs derniers jours, les époux demeureront dans leur résidence de la côte Sainte-Geneviève (alors le n° 38, maintenant le n° 754) et resteront actifs. Si les marchés de construction sont moins nombreux à compter des années 1890, les locations d'immeubles ne manqueront pas. Au décès de Thomas, ces locations se poursuivront en nombre moins important en raison de ventes réalisées entre 1903 et 1913, mais elles resteront appréciables et porteront toutes la signature de Suzanne Dorion, et ce, jusqu'à l'année précédant son propre décès. Selon l'annuaire Marcotte, trois de leurs fils, Thomas, Phydime et Réal, habitent avec leurs parents de 1890 à 1913, ce qui a pu leur faciliter la vie au quotidien. Thomas Pampalon, Suzanne Dorion et trois de leurs enfants, Arthur, Phydime et Réal, seront inhumés au cimetière Notre-Dame-de-Belmont, là où Thomas avait bâti une chapelle et acheté un lot en 1872¹⁰².

À la suite du décès de Suzanne Dorion, le notaire George-Philippe Châteauvert, exécuter testamentaire, procédera à l'inventaire des biens de la succession¹⁰³, en présence de Marie Pampalon, légataire particulière d'un immeuble sur la rue Richelieu et d'une rente viagère, ainsi que des fils Édouard, Réal, Phydime et Thomas Pampalon, légataires résiduaux, à parts égales des biens meubles et immeubles. L'inventaire se soldera par un surplus de 24 814,67 \$ fait d'argent et d'actions à la Banque Nationale et, surtout, de cinq propriétés. Le partage se fera ultérieurement au moyen de legs et de ventes d'immeubles, mais les biens ne seront pas transmis au-delà des enfants du couple Pampalon-Dorion, car aucun d'eux ne laissera de descendance.

Si Antoine Pampalon et sa seconde épouse, Margaret Phelan, ont eu une fin de vie financièrement pénible, ce ne fut certes pas le cas de la famille de Thomas. Cependant, la richesse d'Antoine et de ses épouses fut peut-être de laisser une descendance au-delà de celle de leurs enfants...

Wilbrod Pampalon

Le 26 février 1831 naît Wilbrod Pampalon, baptisé le lendemain sous le prénom de Joseph-Velborne par l'abbé Poulin de Courval, prêtre et curé de Neuville¹⁰⁴. Il est le douzième et dernier enfant de la famille de Jacques-Étienne Pampalon et Josephpte Larue. Plus jeune que ses frères, c'est fort probablement auprès d'eux qu'il s'initie à la taille de pierre et à la maçonnerie.

Les premiers travaux de Wilbrod sont à titre d'entrepreneur et débutent à l'automne 1860 par un marché avec Pierre Bélanger, maître-forgeron, pour *latter, crépir, enduire et glacer en finishing tous les murs & cloisons* des deuxième et troisième étages en plus des corridors d'une maison en construction lui appartenant sur la rue Saint-Jean dans le quartier Montcalm. Le coût du contrat est peu élevé, soit de 16 louis (64 \$), que Bélanger s'engage à payer à partir d'ouvrages qu'il réalisera à sa boutique de forge. Peu de temps après, Wilbrod transférera la somme due par Bélanger à Louis Amiot, menuisier¹⁰⁵. Un marché verbal aurait cependant été conclu peu avant, à l'été 1860, entre Wilbrod Pampalon et Joseph Gingras, plâtrier, pour la fourniture de matériaux et la réalisation de travaux à effectuer sur une résidence en Haute-Ville de Québec, au coin des rues D'Auteuil et Dauphine. Ce marché s'est conclu par un protêt de la part de Gingras pour non-respect des conditions négociées et par une réponse de la part de Wilbrod Pampalon indiquant la piètre qualité des travaux effectués¹⁰⁶.

Quoi qu'il en soit, là s'arrête la carrière d'entrepreneur de Wilbrod Pampalon, car il ne négociera plus par la suite aucun autre marché. Il demeure néanmoins tailleur de pierre et maçon, ce que confirment les recensements ainsi que les actes notariés et civils le concernant. C'est fort probablement auprès de son frère Thomas, l'entrepreneur, qu'il exercera ses compétences en taille de pierre et maçonnerie. Les deux frères et leur famille résideront en Haute-Ville de Québec, l'un près de l'autre. Thomas se portera aussi garant de divers emprunts que Wilbrod effectuera en certaines occasions.

La vie familiale de Wilbrod débute à la fin des années 1850 par son mariage avec Delphine Mailloux, fille de Charles et Henriette Garneau¹⁰⁷. Le mariage est célébré à la cathédrale Notre-Dame de Québec le 23 novembre 1857¹⁰⁸. Wilbrod a

101. PAMPALON. *Op. cit.*

102. Minutier d'Henri Bolduc, le 4 novembre 1872.

103. Minutier de Georges-Philippe Châteauvert, les 26 avril et 3 juin 1913.

104. Registre photographié au Greffe de Québec. Paroisse Saint-François-de-Sales, Comté de Portneuf, Neuville, 1831.

105. AN à Québec. Minutier d'Henri Bolduc, les 20 septembre 1860 et 18 janvier 1861.

106. *Ibid.*, le 9 janvier 1861.

107. PAMPALON. *Op. cit.*

108. Registre photographié au Greffe de Québec. Basilique Notre-Dame-de-Québec, le 23 novembre 1857.

alors 26 ans et Delphine, 18 ans. Wilbrod et Delphine auront 17 enfants dont sept atteindront la majorité, quatre filles et trois garçons. Contrairement aux fils d'Antoine et de Thomas, aucun des garçons de Wilbrod ne poursuivra le métier de leur père. Omer et Joseph seront commerçants en fourrure alors que Wilbrod, fils, sera typographe puis épiciier. La famille s'installera d'abord en Haute-Ville au cours des années 1860, en alternance entre les rues Richelieu, D'Aiguillon et Saint-Olivier¹⁰⁹.

En août 1860, un événement déplorable survient alors que la famille habite un immeuble au coin des rues Saint-Olivier et Sainte-Marie. Wilbrod dépose une plainte pour assaut et voies de fait à l'inspecteur et surintendant de la police de la Cité de Québec contre Lazare Trudel, commerçant¹¹⁰. Sa déposition indique que Trudel *a illégalement assailli, frappé, battu et autrement maltraité ce déposant*, sans provocation et cause quelconque. Lazare Trudel est voisin de la famille Pampalon, résidant au même coin de rue. Pour ses gestes, Trudel sera reconnu coupable et devra payer des amendes à la Cité de Québec et à Wilbrod Pampalon.

Après cet incident, la famille demeure en Haute-Ville de Québec jusqu'au début de l'année 1870, puis quitte la rue Saint-Olivier pour s'établir dans la paroisse Saint-Sauveur, sur la rue Saint-Joachim (maintenant Cardinal-Taschereau), en Basse-Ville. L'emplacement et la maison s'y trouvant se situent non loin de l'Hôpital général et font d'abord l'objet d'une location sur une période de cinq ans, puis d'un achat formel en 1875¹¹¹. Trois ans plus tard, une parcelle de terre voisine de cet emplacement sera acquise de Napoléon Debigaré, peintre, et ce sera pour Wilbrod l'occasion d'un premier emprunt (400 \$) à la Société de construction permanente de Québec¹¹². Pour obtenir l'emprunt, Wilbrod hypothèque sa nouvelle propriété et Thomas, son frère, s'en porte garant.

Peu avant la vente de ces emplacements au même Napoléon Debigaré¹¹³, la famille Pampalon revient en Haute-Ville de Québec à l'été de 1889 alors que Wilbrod s'avère le plus haut enchérisseur d'un immeuble à logements ayant fait l'objet d'une saisie et d'une vente aux enchères du Shérif du district de Québec¹¹⁴. L'immeuble se trouve sur la rue Saint-Olivier et correspond actuellement à la Coopérative d'habitation

l'Aubergine, sise aux nos 720 à 726. La famille occupera un des logements et louera les autres¹¹⁵. L'achat est fait pour la somme de 1350 \$ et nécessite encore ici un emprunt de 1400 \$ auprès de la Société de construction permanente de Québec, emprunt qui reviendra, en ajoutant les intérêts, à 2100 \$ au terme de cinq ans¹¹⁶. Le précédent emprunt fait auprès de cette société sera toutefois remboursé le même jour¹¹⁷. Pour sûreté, Wilbrod hypothèque sa nouvelle propriété et Thomas, son frère, s'en porte à nouveau garant.

Deux ans plus tard, en juin 1892, Wilbrod vend cet immeuble à son neveu, le notaire Thomas-Marie-Wilbrod Pampalon, pour la somme de 400 \$ et le remboursement des sommes dues à la Société permanente de construction de Québec¹¹⁸. Curieusement, ce contrat de vente sera résilié au début de l'année 1895 et Wilbrod devra reverser à son neveu la somme de 400 \$ et prendre en charge des sommes empruntées à ladite société. Wilbrod fera alors de nouveaux emprunts, un en 1897 (1715 \$) à la même société, un autre en 1907 (800 \$) et un dernier en 1913 (500 \$) à diverses dames prêteuses¹¹⁹. Pour ce faire, sa propriété de la rue Saint-Olivier sera hypothéquée et son frère Thomas en sera garant. Ces prêts seront tous remboursés.

La famille de Wilbrod Pampalon redevient propriétaire de l'immeuble sur la rue Saint-Olivier et elle le conservera de nombreuses années. Wilbrod et Delphine, son épouse, y demeureront jusqu'à leur décès; leurs enfants, Joseph, Omer et Corinne, l'occuperont jusque dans les années 1940 et le milieu des années 1950.

Wilbrod et Delphine, tous deux octogénaires, célébreront en famille leur 50^e anniversaire de mariage, et ce, en leur résidence de la rue Saint-Olivier. *La Presse*, dans l'édition du 7 décembre 1907, en fera mention avec quelques détails: la célébration débute par une messe commémorative à la chapelle Saint-Louis de la basilique-cathédrale de Québec, célébrée par l'abbé Antoine Pampalon, neveu et curé de Cap-Rouge, et se poursuit par la réunion d'un grand nombre de parents et d'amis à la résidence des jubilaires. Enfin, en soirée, l'orchestre Charbonneau y ajoute quelques notes d'ambiance...

109. BAnQ. Annuaire Marcotte.

110. District judiciaire de Québec. *Inventaire des documents de la Cour des sessions générales de la paix et de la Cour des sessions de la paix*, le 31 août 1860.

111. AN à Québec. Minutier d'Henri Bolduc, les 21 avril 1870 et 1^{er} juin 1875.

112. AN à Québec. Minutier de Jean-Baptiste Hamel, le 11 octobre 1878;

Minutier d'Alexandre Lemoine, le 11 février 1878.

113. Minutier de Thomas-Marie-Wilbrod Pampalon, les 28 décembre 1889 et 25 juin 1890.

114. Registre foncier du Québec. Acte n° 80914, le 30 juillet 1889.

115. AN à Québec. Minutier de Thomas-Marie-Wilbrod Pampalon, les 30 juillet 1889, 31 juillet 1889, 16 août 1889, 17 septembre 1889, 15 février 1890, 20 février 1890 et 19 mars 1890;

Minutier de Georges P. Victor Châteauevert, le 25 juillet 1895.

116. Registre foncier du Québec. Acte n° 80916, le 26 juillet 1889.

117. AN à Québec. Minutier de Thomas-Marie-Wilbrod Pampalon, le 26 juillet 1889.

118. AN à Québec. Minutier de Georges-Philippe Châteauevert, les 3 juin 1892 et 18 janvier 1895.

119. Registre foncier du Québec. Acte n° 98195, le 11 juin 1897. Acte n° 122329, le 22 mai 1907. Acte n° 134520, le 11 mars 1913.

Moïse Pampalon

Tout comme ses frères, *Joseph-Moyse* naît à Neuville en la paroisse Saint-François-de-Sales le 18 août 1827 et est baptisé par l'abbé Poulain de Courval¹²⁰. Dans la fratrie, Moïse se situe entre Antoine, né quatre ans plus tôt, et Thomas, de deux ans son cadet. Au recensement de 1851, âgé de 24 ans, il est célibataire et habite Pointe-aux-Trembles, Neuville. On le dit alors journalier. Dix ans plus tard, au recensement de 1861, Moïse habite toujours à Pointe-aux-Trembles, mais cette fois chez sa mère, Josephite Larue, qui réside chez sa fille, Lucie Pampalon, et son gendre, Léon Delisle, à qui elle a laissé en héritage sa propriété familiale. On qualifie alors Moïse de tailleur, diminutif probable de tailleur de pierre.

Moïse se marie le 18 février 1868 à l'âge de 40 ans avec Lucie Labrecque, fille d'Étienne et Émérence Fortier¹²¹. L'*Annuaire Marcotte de l'année 1868-1869* indique que Moïse habite alors dans le quartier Saint-Jean, en Haute-Ville de Québec, côte Sainte-Geneviève, pas très loin de ses frères Thomas et Wilbrod. Il est inscrit comme tailleur de pierre. Malheureusement, Lucie décède peu de temps après le mariage; le recensement de 1871 confirme cette situation, précisant que Moïse Pampalon, tailleur de pierre, est alors veuf. Moïse se remarie le 13 mai 1875 avec Marie-Adélaïde Robitaille, fille de Pierre et Henriette Hamel¹²². Marie-Adélaïde est modiste et le couple réside en Haute-Ville de Québec, en alternance sur les rues de la Tourelle, D'Aiguillon et Richelieu, et ce, jusqu'aux décès de Moïse, et ultérieurement, de son épouse.

Le 2 mai 1889, le *Journal des Campagnes* rapporte qu'est décédé *Mardi, le 22 du courant, à l'âge de 61 ans et 8 mois,*

sieur Moïse Pampalon, tailleur de pierre. Le 1^{er} avril 1900, Marie-Adélaïde Robitaille, *veuve de feu Moïse Pampalon, en son vivant du même lieu, tailleur de pierre. Laquelle étant malade de corps mais saine d'esprit fait et dicte son testament*¹²³. La veuve lègue à ses filleules et à une petite nièce quelques piastres, à ses beaux-frères et belles-sœurs, quelques biens meubles et objets signifiants, et demande à une amie d'être son exécutrice testamentaire. Marie-Adélaïde est alors incapable de signer le testament et décédera peu après.

Aucun des deux couples formés par Moïse n'aura d'enfants et le métier qu'il exerça s'arrêtera ici, à sa personne. Moïse aura été au cours de sa vie un simple tailleur de pierre, travaillant fort probablement pour ses frères Antoine et Thomas.

Ensemble, toutefois, les quatre frères Antoine, Thomas, Wilbrod et Moïse Pampalon, auront marqué le patrimoine bâti du Québec, et plus particulièrement celui de la grande région de Québec, par leur savoir-faire en taille de pierre et maçonnerie. Les travaux entrepris sous la gouverne d'Antoine et de Thomas ont laissé des traces encore bien visibles aujourd'hui¹²⁴. Il est des maisons, des collèges, des églises et des promenades qui portent leurs marques et les conserveront pour des décennies et peut-être des siècles encore. Faut-il rappeler que les constructions réalisées par les quatre frères Pampalon ont maintenant plus d'un siècle et que la plupart d'entre elles sont encore debout? C'est que la pierre, c'est « du solide », et les architectes et les bâtisseurs de l'époque l'étaient tout autant.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse : robertpampalon@gmail.com

120. Registre photographié au Greffe de Québec. Paroisse Saint-François-de-Sales, Portneuf, le 18 août 1827.

121. *Ibid.*, Paroisse Saint-Jean-Baptiste de Québec, le 18 février 1868

122. AN à Québec. Minutier d'Henri Bolduc, le 11 mai 1873.

123. AN à Québec. Minutier de Georges-Philippe Châteauevert, le 1^{er} avril 1900.

124. Plusieurs réalisations d'Antoine et de Thomas Pampalon se retrouvent actuellement dans différents sites Web, notamment le *Répertoire du patrimoine culturel du Québec*, www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/. Consulté le 27 juin 2022.

50^e volume L'Ancêtre

	
L'Ancêtre	
Bulletin de la Société de généalogie du Québec	
1 1 septembre 1974	
SOMMAIRE	
Présentation de l'ouvrage	3
Nouvelles de nos répertoirs en cours	4
Un petit conseil	4
Rapport du président lors de l'assemblée générale annuelle de juin 1974	5
Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de juin 1974	9
Nouvelles publications	11
Liste des membres au 30 août 1974	12
Assemblée de septembre. Prières de notre nouveau conseil d'administration.	16

Essai bien modeste

Publiée pour une première fois le 18 septembre 1974, la revue **L'Ancêtre**, qui portait encore le nom de bulletin, se voulait très modeste. L'édition initiale comptait 16 pages et l'équipe de l'époque visait 10 numéros par année. Les objectifs étaient de mettre fin aux envois épisodiques de lettres aux membres et de faire une plus large place aux écrits des membres.

Décidé en juillet, le projet de publication se réalisa rapidement. Une première réunion de planification, le 29 juillet, suffit à tout planifier : nom, en-tête, format, tirage et contenu. On s'attend à des contributions écrites de la part des membres. Voilà au moins une chose qui a peu changé avec les années.

OSS, Esther. « Rapport du comité de publications », *L'Ancêtre*, vol. 1, n° 10, juin 1975, p. 349.



Assassinat d'un chirurgien

Rémi D'Anjou (3696)

Né à Causapscal dans les années 1940, l'auteur a fait ses études classiques au collège Saint-Laurent, à Montréal. À l'Université Laval, il a obtenu une licence en chimie et une maîtrise ès arts en utilisation de l'ordinateur en enseignement. Pendant vingt-cinq ans, il a enseigné les sciences et l'informatique à la commission scolaire des Premières Seigneuries, dans la région où s'étaient établis certains de ses ancêtres. Puis, pendant dix ans, il a occupé des fonctions de conseiller en sciences et en informatique pour les commissions scolaires de Québec et de Chaudière-Appalaches.

La généalogie l'attire depuis plus de trente ans; il utilise *Brother's Keeper 5* pour ses travaux en ce domaine. Il s'intéresse particulièrement à reconstituer la vie en Nouvelle-France de Jacques d'Anjou et celle d'autres ancêtres, dont les Meneux-Châteauneuf, de même qu'à dénombrer leurs descendants. Il est membre du comité de *L'Ancêtre* et du comité de paléographie de la SGQ en plus de participer aux activités du regroupement Les Gardenotes.

Résumé

Il arrive que l'on trouve des contradictions dans des textes relatant l'histoire d'une famille. J'ai trouvé un de ces cas concernant une de mes ancêtres, une Fille du roi qui plus est, dont le mari aurait été assassiné lors d'une expédition à la Baie James et dont un fils serait disparu lors d'une migration en Nouvelle-France. Je présente ici les résultats de mes recherches ainsi que les liens étonnants que j'ai pu établir entre divers événements et diverses régions, tout ça à partir du récit d'un de nos grands historiens.

Mots-clés: Jacques Meneux; Marguerite Lepeuvrier; assassinat.

Léon Roy cite dans le *Bulletin des recherches historiques*¹:
Le 13 février 1686 (Rageot, n° 3060), Jacques Meneux-dit-Châteauneuf, demeurant à Batiscan s'était de nouveau engagé pour la compagnie du nord à faire le voyage en qualité de chirurgien [...] Notre chirurgien devait apparemment passer sept ans au fort Sainte-Anne (Albany), à la baie d'Hudson avec le Père Silvy que vint rejoindre... le Père Dalmas en 1691. Le Père Silvy revint à Québec au printemps de 1693. Un événement tragique au fort Sainte-Anne suivit son départ. «Le cuisinier ou l'armurier du poste tua dans un accès de folie, le chirurgien et ensuite le Père Dalmas. La nouvelle de ce double assassinat fut apportée par deux soldats venant de la Baie d'Hudson, et arrivés à Québec, le 13 juillet 1693.» Nous croyons que le chirurgien en question était bien Jacques Meneux-Châteauneuf⁷.

À la fin du paragraphe précédent, la note 7 en note de bas de page du *Bulletin* ajoute:

Deux chirurgiens faisaient partie de l'expédition à la baie du nord, en 1686, que le journal du chevalier de Troyes ne nomme pas, mais l'ensemble de l'information permet de croire que celui qui fut tué était bien Meneux-Châteauneuf².

Katherine Piché-Nadeau³ exprime des doutes quant à la possibilité que ce soit Jacques Meneux père qui ait été assassiné à la baie du Nord, soit la baie d'Hudson, en 1693, car on le dit décédé selon le registre de l'Hôtel-Dieu de Québec⁴:

1690-12-01 – Meneux dit Châteauneuf, Jacques (50) ans⁵, paroisse St-Hélier, Rennes, décédé le 19 décembre.

Katherine Piché-Nadeau relève également une autre intrigue dans cette famille, soit la disparition du deuxième fils des Meneux-Lepeuvrier, François, après le recensement de 1681. Ces disparitions sont-elles reliées, et si oui, comment?

1. ROY, Léon. «Les (Le) Meneux-dit-Châteauneuf», *Bulletin des recherches historiques*, vol. 53, n° 5, Lévis, mai 1947, p. 149-158.

2. *Ibid.*, p. 153.

3. BELLEAU, Irène, et coll. *Les Filles du Roy de 1663*, Société d'histoire des Filles du Roy, 2015, p. 190.

4. FOURNIER, Marcel, et Gisèle MONARQUE. *Registre journalier des malades de l'hôtel-Dieu de Québec 1689-1760*, Programme de recherche en démographie historique (PRDH) et Archiv-Histo, 2005, p. 86.

5. *Ibid.*, p. 76-77. Les auteurs le disent aussi âgé de 52 ans.

Finalement, l'auteure conclut que Jacques Meneux père a déménagé à Batiscan avec sa famille après le recensement de 1681. Pourquoi aurait-il fait cela ?

Remontons dans le temps de quelques années pour essayer de dénouer ces drames et ces migrations.

Arrivée, installation et descendance

Jacques Meneux, un chirurgien breton arrivé en Nouvelle-France en 1662⁶, a épousé une Fille du roi, Marguerite Lepeuvrier (Peuvrier), faisant partie du premier contingent de ces femmes courageuses, en 1663⁷.

Ils signent leur contrat de mariage le 7 octobre 1663 devant le notaire Pierre Duquet⁸ et se marient le 23 du même mois à Château-Richer⁹; ils habiteront toutefois à Sainte-Famille de l'île d'Orléans où Jacques achètera une terre de Marie-Barbe de Boulogne, veuve de Louis d'Ailleboust, en avril 1665¹⁰, achat confirmé en 1668 par un autre contrat avec M^{gr} François de Laval devant le notaire Paul Vachon le 10 mars 1668¹¹ (Figure 1).

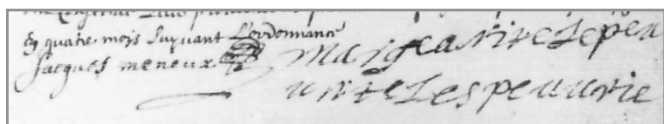


Figure 1 : Signatures de Jacques Meneux et de Marguerite Lepeuvrier; contrat de mariage.

Le couple aura dix enfants :

- 1 **Anne**, née le 30 août 1664, décède dans la semaine suivante et est inhumée le 8 septembre 1664.
- 2 Le deuxième, prénommé **Jacques** comme son père, est né le 8 novembre 1665; il est présumé disparu après le recensement de 1681.
- 3 **François**, baptisé le 28 août 1667, est aussi présumé disparu après le recensement de 1681.
- 4 **Marie-Madeleine**, née vers 1669, épouse Mathurin Meunier le 22 novembre 1684 à Sainte-Famille. Le couple s'établit ensuite à Sainte-Anne-de-Beaupré, puis à L'Ancienne-Lorette.
- 5 **Joseph**, baptisé le 25 juillet 1671, épouse Anne Lizotte le 12 janvier 1705 à Rivière-Ouelle.

6 **René**, baptisé le 24 décembre 1673, épouse Élisabeth Rocheron le 1^{er} juil let 1710 à Sainte-Famille. Il héritera de la terre de Sainte-Famille.

7 **Françoise**, baptisée le 21 avril 1676, épouse Michel Pelletier dit Antaya le 9 juillet 1697 à Sainte-Famille, et le couple s'établit à Sorel, où Françoise sera inhumée le 1^{er} janvier 1743.

8 **Angélique**, née le 16 mars 1678, épouse Joseph Lévesque le 26 novembre 1704 à Rivière-Ouelle.

9 **Reine**, née le 28 août 1680, épouse Joseph Ouellet le 25 octobre 1700 à Sainte-Famille; le couple s'établit ensuite dans la région de Rivière-Ouelle.

10 **Catherine**, née le 23 octobre 1682, épouse Noël Lizotte le 28 février 1702 à Rivière-Ouelle, où le couple s'établit.

La vie était donc bien remplie à la ferme des Meneux. Il a été calculé que la descendance de Marguerite et Jacques se chiffrait à 10 après la première génération, à 72 après la deuxième et à 478 après trois générations¹².

On voit précédemment que la famille Meneux a fait comme bien des immigrants : d'abord installée à l'île d'Orléans, elle s'est répandue vers l'ouest, dans la région de Sorel, et vers l'est, sur la Côte-du-Sud. Les générations suivantes sont allées encore plus loin; je suis un descendant de Reine et Joseph Ouellet, et je viens de la Gaspésie. Un descendant de Françoise a même vécu avec une tribu de Kaskakias en Illinois. Cette migration est importante pour comprendre les événements.

Les guerres entre la France et l'Angleterre ont eu des répercussions sur le nouveau continent. Les deux métropoles voulaient le contrôle des richesses de ces terres : les fourrures pour la coquetterie, les bois pour les navires de guerre et des colons cultivateurs pour nourrir les exploitants. Les familles étaient nombreuses et les parents devaient voir à établir leurs enfants, qu'ils soient soldats ou laboureurs.

Un futur chirurgien

Le 9 septembre 1680, devant le notaire Pierre Duquet, Marguerite Lepeuvrier prépare un contrat d'engagement de son fils Jacques afin qu'il devienne chirurgien comme son père. L'apprentissage se fera auprès d'un confrère de ce dernier, Jean de Mosny, et durera cinq ans. Le père, Jacques Meneux,

6. Répertoire des engagés de Massard à Merlin des origines à 1699, <https://web.archive.org/web/20221223030800/https://www.naviresnouvellefrance.net/html/vaisseaux2/engages/engagesMasMer.html#meneuchateauneufjacques>.

7. *Navires venus en Nouvelle-France. Gens de mer et passagers des origines à la Conquête, 1663*, <https://web.archive.org/web/20220818021852/https://www.naviresnouvellefrance.net/html/page1663.html#peuvriermarguerite>.

8. Ce contrat de mariage fait partie des documents notariés transcrits accessibles sur le site Internet de la SGQ, www.sgg.qc.ca/base-de-donnees/reservees-aux-membres.

9. BMS de Château-Richer, 23 octobre 1663, devant T. S. Morel, prêtre.

10. Notaire inconnu, 1^{er} avril 1665; accessible sur le site de la SGQ.

11. *Concession François de Laval à René Bauchet, Jean Cordeau et Jaques Mesnu*, minutier de Paul Vachon, le 10 mars 1668, www.sgg.qc.ca/base-de-donnees/reservees-aux-membres.

12. SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DES FILLES DU ROY. *Les Filles du Roy pionnières des seigneuries de la Côte-du-Sud*, Québec, Les éditions du Septentrion, 2022, p. 335-354.

signera ce contrat un peu plus tard et c'est sa signature qui figure sur ce document¹³.

Pour devenir chirurgien, le fils doit apprendre à écrire, si ce n'est déjà fait. Jacques Meneux père et Marguerite Lepeuvrier ont en effet une tradition d'écriture et de lecture parce qu'en France, ils étaient déjà lettrés, leur signature au bas de leur contrat de mariage en faisant foi. De plus, le grand-père maternel de Marguerite était un avocat, tout comme son père Nicolas, procureur au parlement de Paris¹⁴. Deux documents juridiques du Minutier central des notaires de Paris en témoignent : le contrat de mariage des parents de Marguerite¹⁵ et la renonciation de la mère de Marguerite, Marguerite Bourgeois, à la communauté de biens qu'elle avait avec son mari décédé¹⁶. En outre, le père et le grand-père de Jacques étaient des commerçants ; l'écriture était donc une habitude familiale acquise.

La guerre des fourrures

Pendant ce temps, l'Angleterre et la France s'arrachent, à coups de mousquets et de corps expéditionnaires, des parcelles de ce nouveau grand territoire. L'Acadie et la baie du Nord, cette dernière étant constituée des baies James et Hudson actuelles, sont des territoires où les embuscades et les combats sont fréquents.

Marjolaine Saint-Pierre¹⁷ relate les exploits du baron Saint-Castin qui, en Acadie, a épousé une fille d'un grand chef abénaquis, Misoukdkoskie, et dont une fille a épousé François Meneux dit Châteauneuf¹⁸. C'est sûrement pour cela que François Meneux disparaît des registres de la Nouvelle-France après 1681. Dans l'histoire racontée par Marjolaine Saint-Pierre, il est dit que François a des enfants, une descendance métissée qui nous est encore inconnue.

Sur le front du nord, une grande expédition est mise sur pied par Pierre de Troyes dit chevalier de Troyes afin de reconquérir les forts de la baie du Nord.

En 1686, le 13 février, dans un contrat de Gilles Rageot, le marchand François Hazeur, recrutant des hommes pour l'expédition à la baie du Nord, engage le chirurgien Jacques Meneux dit Châteauneuf. Quelques jours plus tard, le 20 février, devant le notaire Rageot, le même chirurgien signe une déclaration pour retrouver un coffre de chirurgien d'une expédition précédente, en 1684. Le Jacques Meneux de ces contrats est dit

habitant de Batiscan. En 1686, il en est donc à sa seconde expédition. Jacques Meneux et le marchand Hazeur se connaissaient, ayant agi ensemble comme témoins devant le notaire Gilles Rageot pour des contrats antérieurs.

Ces expéditions partaient en canot au début de la fonte des glaces, vers la fin mars, et suivaient les rivières et les portages, au départ de Montréal vers l'Abitibi et l'actuelle Baie-James.

Comme le relate l'abbé Ivanhoé Caron¹⁹ :

L'entreprise était hardie; car on allait prendre une route nouvelle, la route de terre; de Montréal on se rendait à la baie James, en canot, en suivant le cours des lacs et des rivières de l'intérieur du pays. Il fallait des hommes d'une force physique et d'un courage peu ordinaires pour entreprendre un pareil voyage.

La carte illustre cette incroyable odyssée : un trajet d'environ 1500 km en canot sur des rivières sauvages, tout en effectuant des portages en forêt, et, qui plus est, durant la fonte des neiges (Figure 2).

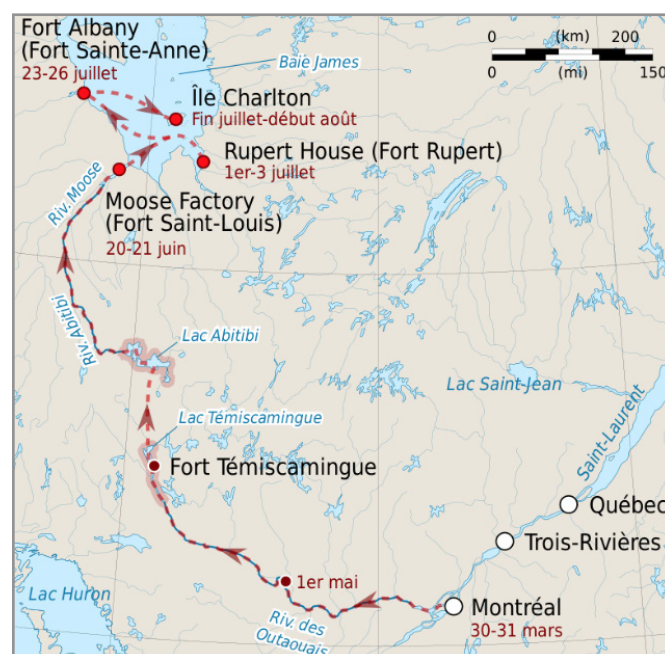


Figure 2.

Source : Musée canadien de l'Histoire. www.museedelhistoire.ca/.

13. *Contrat d'apprentissage de chirurgien, minutier de Pierre Duquet de la Chenay*, le 9 septembre 1680, www.sgg.qc.ca/base-de-donnees/reservees-aux-membres.

14. LANDRY, Yves. *Les Filles du roi au XVII^e siècle, suivi d'un Répertoire biographique des Filles du roi*, Montréal, Bibliothèque québécoise, 2013, p. 189.

15. Archives nationales de Paris, *Contrat de mariage de Nicolas Lespeuvrier et Marguerite Bourgeois*, le 8 janvier 1634 devant les notaires parisiens Louis Poictevin et Claude Caron. Contrat identifié par Jean-Paul Macouin et Gilles Brassard.

16. *Renonciation de Marguerite Bourgeois à la communauté après le décès de son mari*; document du Châtelet de Paris, registre des tutelles, 1676; accessible sur le site de la SGQ dans les Documents notariés transcrits, France.

17. SAINT-PIERRE, Marjolaine. *Saint-Castin. Baron français, chef amérindien, 1652-1707*, Sillery, Les éditions du Septentrion, 1990, p. 69, 235-236.

18. DROLET, Yves. *Dictionnaire généalogique de la noblesse de la Nouvelle-France*, 2^e éd., Montréal, Éditions de la Sarracénie, 2017, p. 1, <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4002955>.

19. CARON, Ivanhoé. *Journal de l'expédition du Chevalier de Troyes à la Baie d'Hudson, en 1686*, Beauceville, La Compagnie de L'Éclaireur, 1918, p. 5, <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2022101>.

À la même époque, d'autres contrats sont signés par Jacques Meneux à Québec. À partir du 1^{er} mars 1682 et jusqu'au 31 janvier 1684, on retrouve beaucoup de contrats du notaire Gilles Rageot pour lesquels un des témoins est Jacques Meneux. Puis, plus rien. Jacques père ne pouvait, à tout bout de champ, c'est le cas de le dire, partir de sa propriété de l'île d'Orléans et venir signer des contrats à Québec. J'ai relevé environ 115 de ces contrats. Par contre, Jacques fils faisait en ville ses classes de chirurgien avec Jean de Mosny. Instruit et sachant écrire, il pouvait facilement servir de témoin au pied levé. Une autre hypothèse m'est venue, voulant que Jacques Meneux fils ait pu être engagé comme clerc auprès de ce notaire, dans ses temps libres. Mais je n'ai pas pu le vérifier, n'ayant trouvé aucun contrat d'engagement. Cela dit, le travail occasionnel sans contrat n'est pas l'apanage des temps modernes; l'étude de ces signatures nous donnerait des indices.

D'autres travaux de recherche ont mis à jour et reproduit le registre des malades de l'Hôtel-Dieu de Québec²⁰ où l'on trouve quatre mentions concernant Jacques Meneux :

- 1690-09-13 *Meneux, Jacques (52 ans), évêché de Rennes, habitant de Ste-Famille, Île d'Orléans* [p. 77];
- 1690-10-01 *Meneux dit Chateauneuf, Jacques (52 ans), évêché de Rennes, habitant de ce pays* [p. 82];
- 1690-11-01 *Meneux dit Chateauneuf, Jacques (52 ans), paroisse St-Hélier, Rennes* [p. 86];
- 1690-12-01 *Meneux dit Chateauneuf, Jacques (50) ans, paroisse Saint-Hélier, Rennes, décédé le 19 décembre* [p. 86].

Il est évident que la personne mentionnée dans le registre est Jacques Meneux père étant donné l'âge, le lieu de résidence et les origines. Cette preuve documentaire irréfutable quant au décès du 19 décembre 1690 élimine la possibilité que ce soit le père qui ait été assassiné à la baie du Nord trois ans plus tard. C'est peut-être cette preuve que Léon Roy n'a pu consulter et qui l'aurait mis sur la bonne piste pour conclure que ce n'est pas le conjoint de Marguerite Lepeuvrier qui s'est fait assassiner en 1693.

De plus, j'ai trouvé des contrats signés par Jacques Meneux, habitant de l'île d'Orléans, entre 1684 et 1688²¹:

- le 7 février 1686, Paul Vachon, donation de Marc Bareau à Antoine Canac;
- le 22 novembre 1687, Paul Vachon: mariage de Nicolas Gronier et Anne Chrétien;
- le 13 juillet 1688, Gilles Rageot: mariage de François Dupont et M.-Marguerite Rousseau.

Il n'est pas plausible que Jacques Meneux ait habité deux résidences à la fois et vécu à la baie du Nord en même temps. Batiscan est distant de plus de 130 km de l'île d'Orléans. Jacques Meneux père est donc demeuré en possession de sa terre de l'île d'Orléans de façon continue, terre dont ont hérité

sa femme et ses enfants en 1690. Cette terre a été entièrement acquise par René Meneux de ses autres frères et sœurs qui s'étaient établis sur la Côte-du-Sud et dans la région de Sorel. Il n'existe aucune preuve que Jacques Meneux père ait cédé à ses enfants une autre terre à Batiscan ou ailleurs.

Finalement, on a vu que les difficultés physiques inhérentes à l'expédition dans le nord nécessitaient des hommes jeunes et forts, capables de supporter des épreuves comme les longues journées à naviguer en canot à travers les glaces printanières, parfois à chavirer dans les eaux glaciales, et à effectuer de longs portages avec de grands poids sur les épaules. Ce n'était pas une tâche pour Jacques Meneux père, presque un vieillard à cette époque, alors qu'il avait 48 ans en 1686.

Mais est-ce bien son fils qui est allé dans ce lieu froid, perdu au milieu des épinettes chétives et de la toundra, où les conditions de vie étaient misérables et où souvent on manquait de nourriture?

Quand on revient aux migrations le long du fleuve, on constate que la sœur de Jacques fils, Françoise, et son mari Michel Pelletier Antaya, sont allés s'installer dans les environs de Sorel vers 1697-1700. Il n'y avait pas de place pour toute la famille Meneux à l'île d'Orléans. Il est donc fort probable que Jacques fils ait décidé d'aller lui aussi s'installer vers l'ouest pour exercer son métier de chirurgien et se dénicher une terre. Les contrats passés devant Gilles Rageot indiquent que Jacques Meneux était résident de Batiscan. Avait-il eu le temps de se procurer une terre et d'y bâtir une maison?

Qu'est-ce qui nous permettrait d'affirmer sans équivoque que c'est Jacques Meneux fils qui résidait bien à Batiscan et non Jacques père? (**Figure 3**)

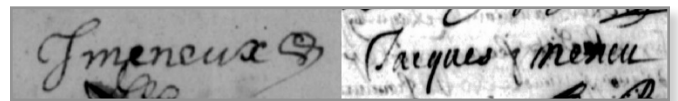


Figure 3 : Signatures de Jacques Meneux, père et fils.

On a beau partager la même génétique et avoir été entraîné par ses parents à former ses premières lettres, on finit toujours par avoir « sa main » d'écriture. Je ne suis pas graphologue, mais je vois quand même des différences entre les deux signatures sur les images ci-dessus. Jacques père avait une écriture plus arrondie que celle de Jacques fils, sans compter d'autres différences comme le J de Jacques. C'est ce qui me porte à dire que, de tous les contrats dont j'ai parlé précédemment, certains ont été signés par le père et d'autres par le fils, et non indistinctement signés par Jacques Meneux et tous attribués à Jacques Meneux père. Voilà un autre point qui aurait permis à Léon Roy de mieux distinguer les deux Jacques et déterminer exactement lequel est allé à la baie du Nord. Léon Roy avait-il en main tous ces contrats? Il ne faut négliger aucun indice dans une affaire de meurtre.

20. FOURNIER et MONARQUE, *Op. cit.*, p. 76-77.

21. <https://numerique.banq.qc.ca/ressources/details/notaires>.

Conclusion de l'enquête

1. La guerre entre la France et l'Angleterre relie le sort des deux frères aînés Meneux.
2. François s'est marié en Acadie avec une Abénaquise.
3. Jacques père est toujours demeuré à l'île d'Orléans, jusqu'à son décès le 19 décembre 1690.
4. Jacques fils demeurait à Batiscan et est allé à la baie du Nord pour malheureusement s'y faire assassiner, au printemps 1693.
5. Impossible, donc, de considérer l'assassinat en 1693 d'une personne morte trois ans plus tôt.

Il reste cependant un doute que je n'ai pu lever : il y avait deux chirurgiens dans cette fameuse expédition du nord. Qui était l'autre ? Ne serait-ce pas cet autre qui s'y est fait tuer ?

Pour s'en sortir avec une meilleure probabilité, on peut toujours se dire qu'on n'a pas trouvé de descendance à Jacques fils, alors qu'on a des preuves pour tous les autres enfants de Jacques Meneux et Marguerite Lepeuvrier et que ces enfants ne passaient pas inaperçus là où ils se sont installés. On a réussi à retrouver François. De nombreux contrats du notaire Étienne Jeanneau, entre autres, portent la signature d'un Meneux sur la Côte-du-Sud. Jacques fils aurait sûrement laissé des traces. Comment s'en assurer ? Je n'ai pas retrouvé de contrat d'achat de résidence à Batiscan. Je n'ai pas, non plus, découvert de contrat d'engagement pour l'autre chirurgien de l'expédition ni de descendance, puisque son nom est également inconnu. La découverte de ce second chirurgien offrirait une preuve irréfutable.

Cela nous laisse un léger doute... Un généalogiste plus astucieux réussira peut-être à retrouver les documents qui prouveront, hors de tout doute, que c'est bien Jacques Meneux

fil qui a payé de son sang l'ambition des empires qui ont voulu contrôler toutes ces nouvelles terres.

Addendum

Il m'a été impossible de vérifier le contrat de mariage des parents de Marguerite Lespeuvrier, Nicolas et Marguerite Bourgeois (**Figure 4**). Je n'ai que la liste des contrats du notaire Claude Caron de Paris, où le mariage est noté pour janvier 1634. Je fais ici confiance aux chercheurs Jean-Paul Macoin et Gilles Brassard, deux généalogistes dont la réputation est reconnue. Le contrat dont ils parlent n'a peut-être pas encore été classifié, mais seulement les inventaires dont voici la page de janvier 1634. Les noms de Nicolas Lespeuvrier et Marguerite Bourgeois sont en bas à gauche, bien que difficiles à déchiffrer.

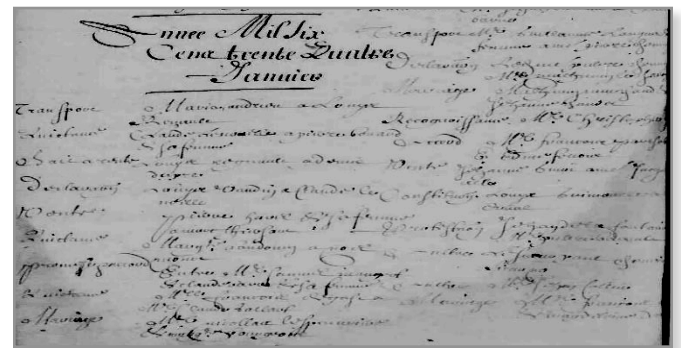


Figure 4 : Mariage Nicolas Lespeuvrier Marguerite Bourgeois (en bas à gauche).

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse : danjou_remi@videotron.ca



Erratum

À la page 23 de l'article *Ascendance des sœurs Boyleau jusqu'à Henri III d'Angleterre* du numéro de septembre 2023 de **L'Ancêtre**, les premières armoiries affichées, celles de Flandre dit Dampierre, auraient dû être celles correctement inscrites à la page précédente, à savoir :



Flandre dit Dampierre

Les versions numériques ont été corrigées.

mots de généa...

Nous n'avons part à la gloire de nos ancêtres, qu'autant que nous nous efforçons de leur ressembler. – Molière.



Nicolas Duqueney, de Saint-Pair-sur-Mer à la Pointe De Lévy

Martine Bérubé (8842)

Née sur la rive sud de Québec, à Saint-Romuald d'Etchemin, maintenant dans la ville de Lévis, Martine Bérubé est diplômée du programme Arts et technologie des médias, option presse écrite, du cégep de Jonquière. Elle poursuit ses études en sciences politiques et en économie à l'Université McGill et se spécialise en relations internationales. À la suite de son expérience comme stagiaire parlementaire à la Chambre des communes à Ottawa, elle entreprend une carrière d'une vingtaine d'années au sein de la fonction publique fédérale. Elle travaille à l'analyse et au développement des politiques dans plusieurs ministères, notamment à Pêches et Océans, au secrétariat du Conseil du Trésor et au ministère des Finances. Au cours des dernières années, elle s'intéresse à la généalogie, à la recherche historique, et s'adonne à sa passion pour l'écriture.

Résumé

L'histoire de la seigneurie de Lauzon fait référence à Nicolas Duqueney¹, comme jardinier de John Davidson, le beau-frère du seigneur John Caldwell, et grand-père maternel d'Étienne Dussault, entrepreneur, président de la Chambre de commerce de Lévis, et l'un des Commissaires du havre de Québec². Toutefois, les circonstances de son arrivée à Lévis et de son départ demeurent plutôt mystérieuses.

Voici ce que nous avons pu découvrir à son sujet.

Nicolas Louis Du Quesnay est né le 11 juillet 1761 à Saint-Pair-sur-Mer du mariage de Nicolas Quesnay et de Magdeleine Le vicaire. Ses parrain et marraine sont le sieur Dumanoir Yset et demoiselle Louise Yset³.

Ses parents s'étaient mariés l'année précédente, le 2 septembre 1760 à Saint-Pair⁴. Tous deux étaient domestiques chez Madame Yset: son père était jardinier⁵ depuis environ douze ans et sa mère servante depuis plusieurs années. Âgé d'environ 32 ans, Nicolas père était le fils de feu Nicolas Duquesnay et Gillette Le Cardonnel de la paroisse de Hauteville-la-Guichard. Âgée d'environ 23 ans, Magdeleine était la fille de feu Jean Le vicaire et Jeanne Piel, de la paroisse de Hudimesnil.

Nicolas avait au moins quatre sœurs et un frère Hipolithe (surnommé Pol) qui se sont mariés à Saint-Pair ou à Saint-Nicolas entre 1789 et 1821.

La famille de Nicolas Quesnay (1729-1804) et Magdeleine Le vicaire (1737-1806)⁶

- 1 Marie Marguerite m. Jacques Jouenne**
(Guillaume; Françoise Le Renard)
16 mai 1789, Saint-Pair-sur-Mer.
- 2 Nicolas Louis m. Lucrèce Claire Dupard**
(Guillaume; Marie Ruel)
28 février 1793, Saint-Pair-sur-Mer.
- 3 Jeanne m. Julien François Maillard**
(François; Magdeleine Dunel)
21 septembre 1797, Saint-Nicolas, Douville.
- 4 Françoise m. Jean-François LeGrand**
(Jean; Jeanne Desvoits)
21 septembre 1797, Saint-Nicolas, Douville.
- 5 Marie m. Jean-François Masselin**
(Jean; Anne Manet)
8 avril 1798, Saint-Pair-sur-Mer.

1. La graphie de son nom varie : Quenay, Quesnay, Du quenay, Duquesney, Quesnell, Duquesnel. Pour cet article, nous avons retenu celle qu'il utilisait lorsqu'il signait *Duqueney*, sauf dans les cas où des actes originaux nous présentent d'autres orthographes.

2. ROY, Joseph-Edmond. *Histoire de la seigneurie de Lauzon*, Lévis, vol. 4, 1904, p. 107.

3. Archives départementales de la Manche (ADM), Saint-Pair-sur-Mer, Baptêmes, mariages, sépultures, 1761-1770, E5, www.archives-manche.fr.

4. *Ibid.*, Baptêmes, mariages, sépultures, 1751-1760, E4, www.archives-manche.fr.

5. Acte de mariage de leur fille Jeanne Duqueney, le père est jardinier. ADM, Saint-Pair-sur-Mer, Mariages, 1793-1803, E10, www.archives-manche.fr.

6. ADM, Baptêmes, mariages, sépultures, 1781-1790, E7; 1791-1803, E8; 1793-1803, E10; 1813-1822, 3E 532/2, www.archives-manche.fr.

6 Hipolythe m. Gloire Marie Cottreau

(Charles ; Jeanne Beuse)

1^{er} décembre 1814, Saint-Pair-sur-Mer ;

m. **Marie Garnier**

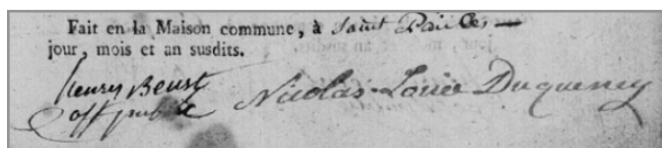
(François ; Jeanne Françoise Duchesne)

19 décembre 1821, Saint-Pair-sur-Mer.



Ville de Granville, France.

Source : Vue de Granville, France, depuis les ramparts de la haute-ville, 30 mai 2023. Collection de l'auteure.



Signature de Nicolas lors du baptême de sa fille Françoise en 1795 à Saint-Pair.

Source : Archives départementales de la Manche, Saint-Pair-sur-Mer, Baptêmes, mariages, sépultures, 1793-1803, E8, www.archives-manche.fr.

L'an II de la Révolution française, le 28 février 1793, Nicolas Louis épouse Lucrèce Claire Dupard, fille de Guillaume, cabaretier, et défunte Marie Ruel, à Saint-Pair-sur-Mer. Nicolas, navigant, est âgé de 31 ans et Claire de 27 ans. La cérémonie a lieu à la maison commune de Saint-Pair et l'officiant est Henry Beust⁷.

Dans les cinq années qui suivent leur mariage, Nicolas et Claire auront trois enfants : Nicolas (15 décembre 1793), Françoise (27 septembre 1795) et Aimable (27 février 1798), qui se marieront entre 1818 et 1826.

1 Nicolas m. Marie Françoise Perrette Ozon

(François ; Marie Banville)

12 février 1818, Granville.

2 Françoise m. Étienne Le Roy

(Étienne ; Charlotte Barbe LeJentil)

20 mars 1823, Saint-Pair-sur-Mer.

3 Aimable m. Bon Joseph Maudrier

(Joseph ; Jeanne Denis)

4 février 1826, Saint-Pair-sur-Mer.

Bon Joseph Maudrier est veuf de Bonne Marie LeRoy

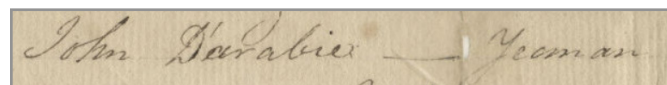
(Charles François ; Marie Bry).

Malgré les bouleversements qui suivent la Révolution française, Nicolas continue d'exercer son métier de navigateur qui l'amène à voyager jusqu'en Amérique. À partir de 1801, il laisse sa femme Claire sans nouvelles⁸. D'après elle, il a abandonné sa famille et pourrait être allé à Saint-Pierre-et-Miquelon ou dans les colonies américaines comme à la rivière Albany⁹.

Entre-temps, à Saint-Pair, les parents de Nicolas Louis se font vieillissants. Le 8 décembre 1804, son père Nicolas décède à l'âge de 75 ans¹⁰ et un an et demi plus tard, le 24 juillet 1806, sa mère Magdeleine Le vicair rend l'âme à son tour à l'âge de 69 ans¹¹.

Séjour à Arichat, sur l'Isle Madame au Cap-Breton

À peu près à la même période, vers 1806, Nicolas est de passage à Arichat sur l'Isle Madame où il fait la connaissance de Marie Desrabis qui deviendra sa bien-aimée. Marie serait la fille de Jean-Baptiste, originaire de Wroclaw en Pologne¹², et Marie-Louise Aumier qui se sont mariés le 12 février 1770 à Montréal où ils demeureront jusqu'en 1784. Puis, on les retrouve à Arichat, sur l'Isle Madame au Cap-Breton, où ils sont recensés en 1811.



Source : Archives de la Nouvelle-Écosse, Recensement Arichat, Isle Madame, Cap-Breton, 1811.

Puisque les registres de la paroisse d'Arichat entre 1780 et 1838 ont disparu dans l'incendie du presbytère, nous ne pouvons affirmer que Nicolas Duqueney et Marie Desrabis s'y sont mariés. Toutefois, nous savons qu'ils ont eu deux enfants :

7. *Ibid.*, Mariages, 1793-1803, E10, www.archives-manche.fr.

8. Les actes de mariage de ses trois enfants indiquent qu'il est absent depuis 1801. ADM, Granville, Baptêmes, mariages, sépultures, 1818-1822, 3E 218/7, Saint-Pair-sur-Mer, Baptêmes, mariages, sépultures, 1823-1832, 3E 532/3, www.archives-manche.fr.

9. Archives de l'Archidiocèse de Québec (AAQ), NE VI-69, lettre de l'abbé François Lejamtel à Monseigneur Plessis, 28 juin 1816.

10. ADM, Baptêmes, mariages, sépultures, 1802-1812, 3E 532/1, www.archives-manche.fr.

11. *Ibid.*

12. KAUFHOLTZ-COUTURE, Claude, et Claude CRÉGHEUR. *Dictionnaire des souches allemandes et scandinaves au Québec*, Septentrion, Québec 2013, 552 p. Jean-Baptiste Desrabis et Marie Louise Aumier ont eu au moins huit enfants nés à Montréal entre 1770 et 1784, dont Élisabeth, Jean-Baptiste et Marie-Louise. Leur fils Basile décède à Montréal le 15 mars 1784. Nous ne pouvons affirmer avec certitude la date de naissance de Marie. Jean-Baptiste Desrabis a épousé Marie Thomas, le 11 septembre 1769 à Montréal, avant Marie-Louise Aumier.



Aquarelle d'Élisabeth Simcoe.

Source: October 29th, 1791, 4 o'clock p.m. Richmond Isle or Isle Madame near the Gut of Canso. Vessel coming out of Arichat Harbour (Cape-Breton). Archives de l'Ontario. F 47-11-1-0-1.

Marie, née vers 1807, et Édresse vers 1810¹³. En 1811, ils sont recensés à Arichat où Nicolas Quesnell est qualifié de marin et où la famille compte deux adultes et deux filles de moins de 14 ans.

Marie Desrabis a au moins deux sœurs et deux frères :

- 1 Élisabeth Desrabis m. v. 1792, Daniel Josse**
m. v. 1798, **Joseph Ryan**, Margaree, Cap-Breton.

- 2 Jean Desrabis m. Marie Goyetche**
(Jean ; Marguerite Mathieu)
v. 1819, Arichat, Cap-Breton.

- 3 Michel Desrabis m. Apolline Chevarie**
(Mathias ; Marie Richard)
7 janvier 1817, Québec.

- 4 Lisette Desrabis m. John Upton**
v. 1820, Arichat, Cap-Breton.

Sa sœur Élisabeth, surnommée Betsy, a vécu toute une aventure. Elle aurait été kidnappée par Daniel Josse et mariée de force devant un ministre protestant. Après la mort de Daniel, elle aurait épousé Joseph Ryan devant un ministre protestant. Le couple s'est établi à Terre-Noire, entre Margaree et Chéticamp¹⁴. Leur histoire rocambolesque fait partie du folklore acadien du Cap-Breton.

Déménagement à Québec

Dès l'année suivant le recensement d'Arichat, en 1812, Nicolas et Marie sont à Québec puisque leur fille Édresse, décédée à 2 ans, est inhumée le 22 septembre 1812 dans le cimetière Sainte-Famille. Nicolas est maintenant décrit comme charpentier. Leur autre fille, Marie, décède trois ans plus tard, le 7 novembre 1815 à l'âge de 8 ans ; elle est inhumée au cimetière des Picotés.

Après leur arrivée à Québec, le couple fait baptiser deux autres filles à la paroisse Notre-Dame : Adélaïde, le 7 janvier 1813, et Appoline, le 21 janvier 1816. La marraine de cette dernière est Appoline Chevarie qui épousera Michel Desrabis, le frère de Marie, le 7 janvier 1817 à Québec.

Entre-temps, le curé de la paroisse Notre-Dame et M^{gr} Plessis ont eu vent que Nicolas Duquenay aurait eu une autre épouse toujours vivante lorsqu'il a quitté la Normandie, ce qui mettrait en doute la légitimité de son union avec Marie Desrabis. Selon les dires de Duquenay, cette dernière serait morte depuis son départ et même si ce n'était pas le cas, ce mariage serait nul, car il a été célébré par un civil et non par un prêtre catholique. Cela ne semble pas convaincre M^{gr} Plessis puisque le 27 novembre 1815, il écrit à l'abbé François Lejamtel, curé d'Arichat, pour tenter de clarifier la situation¹⁵.

Ayant travaillé à l'hôpital de Granville, tout près de Saint-Pair, l'abbé Lejamtel réussit à en savoir davantage. Il a reçu une lettre de M^{me} Claire Dupard¹⁶ de Saint-Pair, qui est toujours vivante et qui confirme qu'elle a eu trois enfants avec Nicolas « Queney » et qu'elle est sans nouvelles de lui depuis de nombreuses années. Dans cette missive, elle affirme que Nicolas Louis Queney est né en 1761 et qu'on a parlé de lui dans la maison de M. Yset, que des voyageurs lui ont rapporté que son mari a habité quelques années à la rivière Albany. Elle indique qu'il a un frère nommé « Pol » Queney et un fils Nicolas qui le cherchent et ont l'intention de se rendre à Saint-Pierre-et-Miquelon pour tenter de le retrouver. L'abbé Lejamtel retransmet le contenu de cette lettre à M^{gr} Plessis en mai et juin 1816¹⁷.

Son passé ayant été mis au jour par les autorités ecclésiastiques ne convainc pas Nicolas Duqueney de retourner en Normandie puisque sa première épouse Claire Dupard, commerçante, doit se présenter devant un juge de Granville le 2 janvier 1818 pour faire reconnaître la paternité de ses enfants, ce qui sera nécessaire pour qu'ils puissent se marier¹⁸.

13. Information déduite d'après leur acte de sépulture à la paroisse Notre-Dame-de-Québec en 1812 et 1815.

14. AAQ, NE, VII-6. Lettre de l'abbé Gabriel Champion à l'évêque de Québec, du 10 juin 1802 ; ROACH, Charles D. « The Enthralling Story of Elizabeth Desrabis », *The Participaper*, vol. 27, n° 5, November-December 2006, p. 3-7, <https://invernesscounty.ca/>.

15. AAQ, RL, vol. 8, p. 398, Lettre de Monseigneur Plessis à l'abbé François Lejamtel, 27 novembre 1815.

16. Sa lettre a été écrite par Monsieur Roydor, ancien bijoutier à Halifax.

17. AAQ, NE, VI-68 et NE, VI-69, Lettres de l'abbé François Lejamtel à M^{gr} Plessis du 16 mai 1816 et 28 juin 1816.

18. ADM, Saint-Pair-sur-Mer, Baptêmes, mariages, sépultures. 1823-1832, 3E 532/3. Les actes de mariage de Nicolas, Françoise le 20 mars 1823 et Aimable le 4 février 1826 indiquent qu'ils ont obtenu un acte de notoriété reconnaissant la paternité de Nicolas Duqueney en l'absence de ce dernier, www.archives-manche.fr.

En fait, son fils Nicolas épouse Marie Ozon peu de temps après, le 12 février 1818 à Granville¹⁹.

Installation à Saint-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy

En 1819, Nicolas et Marie décident de déménager à Saint-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy où leur fille Marie-Louise est baptisée le 22 août par le curé, l'abbé Michel Massé.

Nicolas a trouvé de l'emploi auprès de John Davidson, le beau-frère du seigneur John Caldwell. Il est charpentier, jardinier, et occupe la loge du portier au *Cliff Cottage*. Ce domaine est situé au sommet de la falaise et on s'y rend en gravissant la tortueuse côte Davidson. Plus tard, ce domaine est devenu le parc Shaw et, aujourd'hui, on y trouve la Terrasse de Lévis qui fait face à la Citadelle de Québec et au Château Frontenac.



Cockburn, James Pattison. *Quebec from Cliff Cottage, Pointe Levy*, 1827.

Source: Wikimedia Commons, <https://commons.wikimedia.org/>.

Dans une annonce parue en 1850 pour louer la propriété, le notaire Noël H. Bowen décrit le domaine comme une belle maison de campagne avec étables, granges, grand jardin potager et à fleurs, vergers. La maison offre une superbe vue sur la ville et le havre de Québec. BAnQ, *Le journal de Québec*, 17 octobre 1850, p. 4, numerique.banq.qc.ca/.

Trois ans plus tard, en 1822, Davidson octroie à Nicolas un lot de terre près de la côte Davidson, lot qui lui sera officiellement vendu le 6 mai 1836 alors qu'on le qualifie de charpentier de navires²⁰.

Pendant qu'il vit à la Pointe De Lévy, à Saint-Pair en France, ses deux filles Françoise et Aimable se marient tour à tour, le 20 mars 1823 et le 4 février 1826, mais Nicolas n'est pas présent. En 1826, on le dit absent et disparu sans laisser de nouvelles depuis plus de vingt-cinq ans. C'est son fils

Nicolas, marin comme lui, qui agira comme l'un des témoins au mariage d'Aimable²¹.

Dix ans plus tard, en 1834 et 1836, ses filles Adélaïde (1813-1862) et Émilie Apolline (1816-1897) (appelée Milie), âgées respectivement de 21 et 20 ans, se marient à leur tour à la Pointe De Lévy, tandis que la cadette de la famille, Marie-Louise (1819-1908), se mariera en 1848 à l'âge de 29 ans.

1 Adélaïde m. Magloire Dussault

(Joseph ; Marie-Anne Grégoire)

24 juin 1834, Saint-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy.

2 Émilie Apolline m. Jean Isaac Guay (1813-1893),

(Jean ; Marie Demers)

16 août 1836, Saint-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy.

3 Marie-Louise m. Étienne Montmigny

(Charles ; Louise Clément), traversier

7 novembre 1848, Saint-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy.

Nicolas est présent et signe comme témoin aux mariages d'Adélaïde et de Milie.

Signature de Nicolas Duqueney en 1836 au mariage d'Apolline.
Source : Registre paroissial de Saint-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy, 16 août 1836.

À partir de 1834, John Caldwell, receveur général, est empêtré dans des scandales financiers et ses déboires se reflètent dans les 92 résolutions des députés du Bas-Canada qui revendiquent les mêmes droits démocratiques que les citoyens anglais. Son beau-frère Davidson est appelé à le défendre auprès des autorités londoniennes. S'ensuit la révolution des patriotes de 1837-1838 alors que Caldwell a quitté la colonie et s'est réfugié à Boston²².

Retour en Normandie

C'est dans ce contexte que Nicolas, âgé de 78 ans, sent sa fin approcher. Il a peut-être un doute quant à la possibilité d'avoir une sépulture digne de ce nom étant donné ses démêlés avec le clergé et le fait qu'il a tenté de cacher son premier mariage et sa famille en Normandie.

Il décide donc de retourner à Saint-Pair-sur-Mer pour finir ses jours. Il y décède le 2 octobre 1839 et on l'enterre le lendemain, comme en témoigne son acte de décès²³:

19. ADM, Granville, Baptêmes, mariages, sépultures, 1818-1822, 3E 218/7, www.archives-manche.fr.

20. ROY. *Op. cit.*, p. 107.

21. ADM, Baptêmes, mariages, sépultures, 1823-1832, 3E 532/3, www.archives-manche.fr.

22. HÉROUX, Andrée. « CALDWELL, sir JOHN (1775-1842) », *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. VII (1836-1850).
http://www.biographi.ca/en/bio/caldwell_john_7E.html.

23. ADM, Baptêmes, mariages, sépultures, 1833-1842, 3E 532/4, www.archives-manche.fr.



Église de Saint-Pair-sur-Mer, France.

Source : Église de Saint-Pair-sur-Mer, France, 30 mai 2023. Collection de l'auteure.

L'An mil huit cent trente neuf le troisième jour du mois d'octobre à huit heures du matin, devant nous Pierre Chesnay, Maire, officiel de l'état civil de la commune de Saint-Pair, Canton de Granville, arrondissement d'Avranches, Département de la Manche, sont comparus les sieurs Chesneau, Jean Joseph Laurent, âgé de soixante ans, et Joseph Beaufils, âgé de cinquante ans,... cultivateurs domiciliés à Saint-Pair, voisins du décédé ci-après dénommé, lesquels nous ont déclaré que le jour d'hier à cinq heures du soir, Duquesnel, Nicolas, âgé d'environ soixante treize ans, natif de cette commune, sans profession et y domicilié, époux de Claire Dupard, fils majeur de feu

Duquesnel Nicolas et de feu Levicaire, Magdeleine, ses père et mère, est décédé en son domicile aux environs du Bourg --- ainsi que nous nous en sommes assuré et les déclarants ont signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été donné lecture, Chesneau, Joseph, Beaufils, P. Chesnay

On ignore si sa famille du Bas-Canada était au courant de son décès, car au recensement de 1842 de la Pointe De Lévy, son nom, « Nicolas Ducaimé », est inscrit non loin de celui de John Davidson, écuyer, agent des terres de la Couronne. Peut-être que sa seconde épouse, Marie Desrabis, habitait encore la demeure familiale et n'a pas indiqué qu'elle était veuve.

Six ans plus tard, en 1848, au mariage de sa cadette Marie-Louise, on ne dit pas qu'il est décédé, mais il ne signe pas, comme il l'avait fait aux mariages de ses deux autres filles Adélaïde et Milie. Magloire Dussault, beau-frère de Marie-Louise, est le témoin pour l'épouse.

Puis, au recensement de 1851, Marie Duqueney habite chez sa fille Marie-Louise et son gendre Étienne Montmigny, navigateur. Elle décède le 23 août 1854 à la paroisse Notre-Dame-de-la-Victoire de Lévis à l'âge de 87 ans²⁴.

Les six enfants de Nicolas Duquenay lui laisseront des descendants en Normandie et au Québec, mais aussi à Saint-Pierre-et-Miquelon, endroit qu'il avait fréquenté en tant que marin dans les années précédant et suivant la Révolution française. Au moins deux de ses petits-fils : Nicolas²⁵, patron de goélette, et Jean Baptiste²⁶, cafetier, fils de Nicolas et Marie Ozon de Granville, s'y marieront dans les années 1840 et 1850.

Vous pouvez communiquer avec l'auteure à l'adresse :

martine.berube@live.com

24. L'âge indiqué pourrait être erroné puisque Jean-Baptiste Desrabis s'est marié deux fois, soit en 1769 et 1770.

25. L'Arche, musée et archives, Saint-Pierre-et-Miquelon. Nicolas Duquesnel est né le 18 décembre 1818 à Granville en France et est décédé le 26 novembre 1851 en mer. Il avait épousé Thérèse Victorine Legos le 28 décembre 1843 à Saint-Pierre, Saint-Pierre-et-Miquelon, www.arche-musee-et-archives.net/.

26. L'Arche, musée et archives, Saint-Pierre-et-Miquelon. Jean Baptiste Duquesnel est né le 27 octobre 1826 à Granville en France et est décédé le 12 mars 1866 à Saint-Pierre, Saint-Pierre-et-Miquelon. Il avait épousé Jeanne Lamothe le 18 octobre 1853 à Saint-Pierre, www.arche-musee-et-archives.net/.

50^e volume L'Ancêtre



Timbres et postes

Dès la fondation de la Société de généalogie de Québec, le besoin de communication fut présent. Des communiqués ont été expédiés dès le mois d'octobre 1962. En janvier 1963, ces communiqués étaient numérotés, recommençant à 1 chaque année. On y donnait des nouvelles, des comptes rendus de réunion et des convocations. Ils étaient souvent rédigés par le secrétaire. La série se termina le 3 juin 1974 par le Communiqué 17-74, un rapport financier.

Houdet, Cora. « Dixième anniversaire du bulletin L'Ancêtre », L'Ancêtre, vol. 11, n° 1, septembre 1984, p. 4-5.



L'Ancêtre : une revue condamnée au papier?

Michel Keable (7085)

50^e volume
L'Ancêtre
Depuis septembre 1974

Détenteur d'un baccalauréat ès arts, d'un autre en sciences (mathématiques) et d'un MBA, l'auteur a travaillé pendant trente-quatre ans à l'Université Laval, au service informatique. À sa retraite, en 2005, il s'est intéressé à la généalogie. Membre de la SGQ depuis 2014, il est le directeur de la revue **L'Ancêtre**¹.

Résumé

Dans un monde où, pour exister, une revue n'a plus besoin d'être imprimée sur papier, pourquoi devrions-nous, à grands frais, imprimer la nôtre? Ne devrions-nous pas plutôt, à moindre coût, comme tant d'autres publications l'ont déjà fait, miser sur Internet et son auditoire potentiel autrement plus considérable que celui qu'offre le papier? Peut-être, mais avec Internet, puisque rien n'est parfait, fini le plaisir de tenir en main, de posséder sa revue, son livre ou son journal! Décidément, rien n'est parfait! Et donc la question demeure: papier, numérique ou les deux?

L'imprimé

Gutenberg, au Moyen-Âge, n'a pas inventé Internet, mais son imprimerie révolutionnaire a traversé les siècles avec, disons, un certain succès! Il ne se doutait sûrement pas du kilométrage que parcourrait sa presse au fil des siècles! À ce jour, aucune idée ni, hélas, aucune platitude n'ont échappé à son invention. Au total toutefois, grâce à Gutenberg et à sa presse, de plus en plus de gens ont voulu et pu lire, et l'accès à la connaissance s'est démocratisé.

Mieux: près d'un demi-millénaire plus tard, ça continue! Et cela, malgré le tsunami causé, à notre époque, par l'arrivée d'Internet. Il faut donc que l'imprimerie, même si elle souffre de quelques faiblesses relatives, puisse disposer de certaines vertus qui échappent encore à Internet.

Rapide coup d'œil

Au cœur des merveilles de l'imprimerie, le livre! Il est universel et aucun savoir ne lui échappe. Matériellement parlant, on peut en faire ce qu'on veut: en corner des pages pour y revenir, souligner une phrase qui nous charme, nous surprend ou nous irrite. On peut le lire dans son bain ou au plus profond d'une forêt que ne traverse aucun Wi-Fi. Une fois le livre imprimé entre nos mains, rien, si ce n'est l'obscurité, ne conditionne ni ne limite son accès: l'ordinateur peut planter, l'électricité tomber en panne, les *bogues* se multiplier, le réseau informatique s'enrhumer, peu importe. Imprimés, Victor Hugo continue de nous entretenir tranquillement, Aristote de fréquenter les cégeps, le criminel du roman policier de courir et, comme si de rien n'était, les petits hommes verts de Mars de nous donner froid dans le dos... Le tout, sans même craindre une quelconque défaillance technique. Parce que l'imprimé n'a pas



Musée Gutenberg à Mayence.

Photo: Michel Keable.

1. L'auteur tient à remercier son frère Jacques, journaliste de métier et auteur de plusieurs documents d'enquête, pour ses nombreux conseils quant à la formulation et à l'allègement du présent texte.

besoin d'autre support ou d'un quelconque investissement en matériel. À la limite, des lunettes pour presbyte... Puis enfin, la lecture terminée, on repose le livre dans sa bibliothèque où il peut demeurer et demeurer encore... éternellement! Mais... oui, ça finit par prendre de la place. Eh oui, plus on vit longtemps, plus ça prend de la place! Encore qu'on puisse parfois les revendre ou mieux, les donner...

Pas bien loin du livre, on trouve la revue. Selon sa nature, elle sera plus ou moins pérenne. On conservera certains numéros, en tout ou en partie, comme souvenir d'un événement significatif... ou pour tel article absolument remarquable..., mais la corbeille à papier n'est généralement pas très loin. Bien peu nombreux sont ceux qui conserveront tous les exemplaires d'une revue dans une bibliothèque (ou une boîte au grenier). On lit rarement la revue ou le magazine séquentiellement. Le titre d'un article ne nous touche pas? On sautera au prochain que l'on commencera avant de passer rapidement aux derniers paragraphes dans plusieurs cas.

Et puis, il y a aussi les journaux. Le lecteur est, ici surtout, plutôt volage! Une fois la lecture terminée, – lecture habituellement très sélective – le coûteux papier, pourtant imprimé à grands frais, servira à envelopper les pelures de carottes, à allumer le feu du foyer ou ira rejoindre ses congénères dans le bac de recyclage. Non, le journal n'est pas, par nature, pérenne.

De toute manière, il existe bel et bien une excellente assurance conservation et pérennité: chez nous, cela s'appelle *Bibliothèque et Archives nationales du Québec*, BAnQ.

Et c'est gratuit.

L'électronique

Beaucoup de ce qui a d'abord été produit grâce au travail des typographes de jadis à partir de textes souvent manuscrits se retrouve maintenant sous forme électronique, grâce à la numérisation. De plus, de nos jours, du livre à la circulaire, avant d'être imprimés, les documents sont créés sous forme numérique au moyen des nombreux outils informatiques.

Avec cette prolifération de documents numériques sont venues des applications de plus en plus sophistiquées pour nous y donner accès: de la liseuse au téléphone – qui ne tient du téléphone que le nom pour bien des personnes – à la tablette ou l'ordinateur, tous branchés sur un vaste réseau planétaire.

Comment consomme-t-on ce foisonnement de ressources informatiques? À peu près de la même façon que pour les documents imprimés, tout au moins dans le cas du livre, qu'on lit généralement – s'il est intéressant – page après page, d'un bout à l'autre. Quant aux revues, magazines et journaux, on choisit de n'en lire que ce qui nous attire. Un peu à la façon d'un papillon ou d'une abeille, puisque dans le monde numérique, butiner est facile et très tentant. D'hyperlien en hyperlien, le lecteur passe de la lecture d'un sujet à la consultation de textes connexes, puis à d'autres, liés à ces derniers, pour se retrouver finalement complètement ailleurs sans comprendre comment il a pu ainsi se laisser distraire de son intérêt premier! On en sort enrichi ou un peu perdu...

De toute manière, toute l'information – ou presque – est bel et bien à portée de quelques clics et il est vrai qu'on peut s'y perdre. Une date? Clic. Le sens d'un mot? Clic. Un rapport, une recherche, un sondage, la couleur du cheval blanc de Napoléon: peu importe, les questions, même difficiles, trouvent ici réponses en deux ou trois clics.

Ce mode de lecture complexe, relativement nouveau et où tout est lié, pour ne pas dire enchevêtré, a convaincu les experts du monde numérique que, pour être lu au complet, un texte doit être court, c'est-à-dire ne pas dépasser la quantité de caractères tenant sur une page d'affichage. Permettez-moi d'espérer que l'on ne parle pas ici d'un écran de téléphone, quoique...

La réalité dans les sociétés de généalogie et d'histoire

La SGQ a mené un court sondage auprès des sociétés d'histoire et de généalogie du Québec. L'objectif principal était de connaître les raisons pour lesquelles certaines publications étaient disparues, ou pourquoi d'autres étaient passées de l'imprimé au numérique. Le sondage voulait aussi recueillir l'état de la réflexion sur l'éventuel abandon de l'imprimé.

- 72 sociétés ont été sollicitées et 37 % d'entre elles ont répondu. Ces sociétés comptent en moyenne quelque 180 membres. Celles qui représentent beaucoup de membres se sont malheureusement abstenues.
- 22 % des répondants sont des sociétés de généalogie, 7 % des sociétés d'histoire et 71 % des sociétés mixtes.
- Environ 78 % des répondants publient actuellement une revue ou un bulletin. Près de la moitié (48 %) de ces sociétés publient des versions imprimée et numérique; 28,5 % publient seulement une version numérique, et les autres, soit 23,5 %, se limitent à la version imprimée. Toutefois, 15 % de ces dernières étudient la possibilité de cesser de le faire. Le coût en est la principale raison, mais la décision tarde par suite de la pression des lecteurs.
- En revanche, 15 % des répondants disent avoir abandonné une édition imprimée jadis existante, mais certains en concoctent pourtant une nouvelle. Enfin, une minorité de sociétés n'ont jamais publié de revues ou de bulletins. Les raisons invoquées pour expliquer les abandons sont le coût, le manque de textes, la diminution des activités de la société, la pénurie de bénévoles, le tout enrobé de conséquences de la COVID!
- Le nombre de numéros imprimés qu'elles publient annuellement varie de un à douze, pour une moyenne de près de quatre. Chaque numéro compte en moyenne 26 pages, mais le spectre va de 4 jusqu'à 92 pages avec un tirage moyen de 270 exemplaires. Ce nombre est *a priori* intrigant puisque le nombre de membres des sociétés qui impriment est d'environ 206! Explication: quelques sociétés vendent bon nombre d'exemplaires hors de leurs murs. L'une d'entre elles, par exemple, en imprime 800 pour à peine 125 membres, et une autre 600 pour 180 membres.

- Les sociétés qui publient les deux versions impriment 10 % moins de copies qu'il y a de membres. Bon nombre de ces exemplaires imprimés supplémentaires, y compris pour les sociétés qui, comme on l'a vu, produisent plus de numéros qu'il y a de membres, sont vendus à l'extérieur, remis aux nouveaux membres et à d'autres sociétés du réseau, déposés dans des bibliothèques, réservés pour les archives, etc.
- Il est difficile d'estimer combien de membres choisissent la version numérique lorsqu'elle est offerte. Dans le cas de **L'Ancêtre**, pour environ 1500 membres ayant droit à la revue imprimée, un peu moins de 1000 exemplaires sont imprimés. Il y a donc au moins 500 membres, donc le tiers des membres de la SGQ, qui ne consultent que la version numérique ou qui ne lisent tout simplement pas **L'Ancêtre**.
- Les sociétés qui choisissent de continuer de publier en version imprimée le font pour répondre à la demande de leurs lecteurs qui expriment des résistances face à la technologie, souvent en raison de leur âge. À cela s'ajoute la crainte de perdre des membres et de voir leur présence dans la société diminuer le jour où la publication ne sera plus disponible dans les librairies ou stands.
- Parmi les sociétés qui sont passées de l'imprimé au numérique, 50 % ont mentionné que le changement a été bien accepté et 25 % ont signalé que des membres ont éprouvé des difficultés. Pour les rares personnes n'ayant pas d'accès à Internet, des copies papier sont imprimées et postées.
- Enfin, dans leurs commentaires généraux, les répondants ont rappelé les problèmes liés aux coûts de l'imprimé : papier, traitement, poste... Plusieurs ont souligné que l'existence même de leur publication est menacée par la diminution du nombre d'auteurs et, surtout, par la difficulté de trouver des bénévoles qui acceptent d'offrir une part de leur temps pour gérer une revue. Cependant, il est rappelé que, dans certains cas, plusieurs personnes sont membres moins pour fréquenter les locaux de leur société que pour recevoir la revue qui lui est associée.

Que pensent nos membres ?

Dans un second sondage, envoyé celui-là aux membres de la SGQ et à certains contacts, quelques questions concernaient particulièrement **L'Ancêtre**. Voyons les résultats (**Tableau 1**) par rapport à la modulation du coût de l'adhésion à la SGQ en fonction de la disponibilité de la version imprimée.

On voit clairement, dans ce tableau, que l'augmentation de la cotisation pour ceux qui désirent recevoir la version imprimée et l'accroissement des revenus de publicité sont les deux points de vue qui dominent dans les choix des répondants.

Il semble bien, en revanche, que les membres tiennent à leur revue. En effet, 47 % sont en désaccord avec l'idée de ne publier que la version numérique et surtout, 42 % sont d'avis qu'il ne faut pas en diminuer le nombre de pages et plus du tiers des membres n'approuverait pas la réduction du nombre de

Tableau 1: Choix par rapport aux coûts reliés à l'impression de **L'Ancêtre**

Question	D'accord ou d'accord si nécessaire	En désaccord	Sans opinion
Augmenter la cotisation de tous les membres	58 %	25 %	17 %
Augmenter la cotisation de ceux recevant l'imprimé	74 %	16 %	10 %
Diminuer le nombre de pages pour chaque édition	39 %	42 %	19 %
Diminuer à trois numéros par année	55 %	35 %	10 %
Augmenter les revenus de publicité	77 %	5 %	18 %
Cesser d'imprimer et n'offrir que les versions numériques	42 %	47 %	11 %

publications. Un répondant a commenté en disant être d'accord avec l'élimination d'une publication par année si on augmentait sensiblement le nombre de pages pour les trois parutions restantes !

Nous avons également demandé, dans ce sondage, si les membres téléchargeaient la version numérique. À cette question, 39 % ont répondu par la négative. En croisant cette donnée avec celles de la question dont les résultats sont au tableau 1, on constate que parmi ceux qui ne téléchargent pas la revue numérisée (donc qui utilisent la version imprimée ou ne lisent tout simplement pas **L'Ancêtre**), 57 % sont d'accord avec une augmentation de la cotisation de tous les membres et 65 % avec un supplément uniquement pour ceux qui désirent une revue imprimée ! Surprenant ! Belle solidarité. Il se peut aussi que ceux qui reçoivent la revue imprimée considèrent qu'un supplément de coût en vaut la peine.

On peut, évidemment, poser la question : est-ce que le résultat aurait été différent si le sondage avait été proposé sur papier ? Les adeptes de la technologie auraient probablement hésité à y répondre !

Numérique ou imprimé : d'importantes distinctions

Le Français Roger Chartier, spécialiste de l'histoire du livre, de l'édition et de la lecture, s'est longuement penché sur ce qui différencie l'imprimé du numérique. Et il met en garde :

[...] rien n'est plus dangereux que l'idée immédiate et séduisante de l'équivalence : comme si lire un texte face à l'écran était équivalent à le lire dans ses éditions premières ou successives ; comme si lire un journal ou une revue dans une forme ou une autre était

*une même lecture; comme si acheter un livre en ligne ou en librairie était une même expérience*².

Et à quoi donc, monsieur Chartier, tient-il cette dangereuse différence?

La lecture face à l'écran est généralement une lecture discontinuée, qui cherche, à partir de mots clefs ou de rubriques thématiques, le fragment dont elle veut se saisir: un article dans un périodique électronique, un passage dans un livre, une information dans un site, sans que nécessairement doive être connue, dans son identité et sa cohérence propres, la totalité textuelle dont ce fragment est extrait.

Ainsi, tous les textes, peu importe leur nature, dans le monde numérique, ont le même support, un support choisi par le lecteur, alors que, pour l'imprimé, la nature même de l'objet tenu entre nos mains nous met dans un mode de pensée, de réflexion, différent selon que l'on tient un roman ou un journal! Cette unicité du médium confond donc les genres et change la perception, alors que l'expérience devrait être différente tant matériellement que conceptuellement, les deux facettes n'étant pas neutres.

De plus, la lecture numérique est-elle, on le sait trop bien, constamment interrompue, ou corrompue, par les hyperliens qui interviennent hors contexte, amènent le lecteur ailleurs, dans une autre logique, lui proposent un autre regard... À l'unité de pensée et de logique d'un livre, l'écran substitue une constellation d'extraits, cités hors contexte, d'œuvres dont l'internaute ne connaît pas nécessairement l'orientation générale et la logique de l'auteur.

En revanche, l'écran libère effectivement le lectorat de la prison (*sic*) dans laquelle l'enferme l'auteur dans son livre imprimé. Il faut croire sur parole l'auteur ou l'auteure qui, sur papier, multiplie les citations, les références et les notes de bas de page... accessibles seulement à qui – et encore! – peut bénéficier d'une bibliothèque bien alimentée et installée près de chez soi. À l'opposé, l'écran, grâce justement à ses hyperliens par ailleurs si dérangeants, ouvre la porte à des vérifications rapides, dont il faut toutefois se méfier puisque souvent hélas, comme on vient de le voir, elles nous amènent à mélanger le bon grain et l'ivraie!

Par ailleurs, si cette souplesse de l'interface numérique permet au lecteur de valider plus facilement la teneur d'un article, elle exige sans doute, en contrepartie, plus de rigueur de la part de l'auteur, parce que celui-ci se trouve plus exposé et donc plus vulnérable. En fin de compte, le lecteur est gagnant: son importance relative s'accroît, de même que son autonomie et sa liberté de penser.

Malgré cela, on peut continuer de croire que l'imprimé, par sa nature pérenne et par son histoire, procure à l'auteur un certain prestige et, au document qu'il produit, une crédibilité que n'aurait pas, dans l'esprit du lecteur, un document trouvé

sur Internet et d'où, sans avis, il peut disparaître sans laisser d'adresse³.

Alors? À chacun de juger, mais il n'en reste pas moins que le passage de l'imprimé au numérique suppose un changement dans la façon de lire et de comprendre un texte. Ce n'est pas insignifiant. Ce pourrait être une des manifestations de la célèbre phrase de Marshall McLuhan: *The Medium is the Massage*; le médium, en lui-même, traduit une intention, un sens, un message.

Enfin, sur le plancher des vaches et par-delà toutes savantes considérations, la vérité pratico-pratique est que les deux formes de support de l'information ont, chacune à sa façon, des avantages et des inconvénients. Certains des avantages les plus incontestables du numérique sont tout à fait matériels: une liseuse, par exemple, peut contenir des milliers d'œuvres sans problème d'encombrement, alors que le livre imprimé, lui... Mais une liseuse est peut-être moins agréable à regarder qu'une belle bibliothèque de chêne remplie de volumes! Un à zéro pour l'imprimé!

Et puis, cet autre avantage concret du numérique: la coquille découverte dans la version imprimée de **L'Ancêtre** par un lecteur attentif (et il y en a!) ne pourra être rectifiée que dans le numéro suivant. En revanche, dans la version numérique, on peut la corriger immédiatement et aviser les lecteurs qu'une nouvelle version rectifiée a été mise en ligne.

Enfin, l'unanimité se fera au moins sur ce point: certains types d'ouvrages ont incontestablement un net avantage à être disponibles en format électronique; parmi ceux-ci, on retrouve les encyclopédies, les dictionnaires, les ouvrages de référence de façon générale. La facilité de recherche dans ce type de document en fait un sujet particulièrement bien adapté à ce médium. Un à zéro pour le numérique!

Conclusion: que choisir pour l'avenir?

Les deux options sont donc intéressantes, pour des raisons différentes. Pour les lecteurs et lectrices de plus de 40 ans notamment, l'imprimé, en plus d'être un acquis, d'être ce avec quoi la plupart ont grandi, d'être ce qui leur est le plus coutumier, présente certains atouts non négligeables. Il constitue, d'une certaine façon, un médium facilitant la concentration; il offre le plaisir de tenir entre ses mains l'objet à lire; il présente une texture tangible agréable; il dégage une odeur; on peut en corner les pages, souligner les phrases qui nous marquent, annoter des passages... On peut le conserver dans sa bibliothèque, le partager avec d'autres. Il est concret, réel et il crée un monde qui nous englobe. Il permet surtout une lecture et une compréhension plus complètes.

Cela dit, le numérique offre, lui aussi, plusieurs de ces avantages. Ainsi, selon son format plus ou moins libre, selon le logiciel utilisé, on pourra également «corner» une page, annoter, souligner ou surligner des parties... Et de plus, il offre des

2. RABOT, Cécile, et Roger CHARTIER. «De l'imprimé au numérique: une révolution de l'ordre des discours», *Biens Symboliques*, n° 7, 2020, mis en ligne le 20 novembre 2020, <http://journals.openedition.org/bssg/478>. Consulté le 24 avril 2023.

3. RABOT et CHARTIER. *Op. cit.*

facilités de recherche hors de la portée de l'imprimé; essayez donc de trouver, dans le dernier numéro papier de **L'Ancêtre**, les occurrences du mot «métis», ou encore de consulter rapidement les documents mis en référence dans les notes de bas de page! Bonne chance!

Aussi, le numérique peut offrir certaines opportunités inaccessibles dans le monde imprimé, comme l'inclusion de vidéos, de sons, etc.

Le support sur lequel l'appareil repose est une question importante. Il dépend de la souplesse du format utilisé et est également crucial. Tentez la lecture d'un article ou d'un livre en format PDF sur un téléphone et votre patience sera mise à rude épreuve. Le même exercice avec le même texte, dans un format plus libre grâce auquel le texte s'adapte facilement au format de l'appareil de lecture, sera beaucoup plus agréable.

Pour ce qui est du partage de l'information, il est clair qu'un numéro de **L'Ancêtre** imprimé pourra être prêté à une autre personne. Cependant, la version numérique pourra être transmise à autant de gens qu'on le voudra, voire être déposée dans un site Internet public, et cela sans contrôle, tant pour l'éditeur que pour l'auteur.

Tout compte fait, plus on se tournera vers des versions numériques sophistiquées, plus on sera libres comme lecteurs.

Alors que choisir? Ma réponse bien personnelle s'impose presque d'elle-même: les deux! Le livre ou la revue en format imprimé permet probablement plus de plaisir de lecture, plus de concentration. En revanche, le numérique offre certaines souplesses additionnelles, comme la recherche, l'accès aux liens, l'ouverture directe sur l'Internet, donc sur le monde. Alors, pourquoi sacrifier une option? Plusieurs trouveront plus agréable la lecture du document imprimé; d'autres préféreront, peut-être après une période d'adaptation, un document numérique. Quoi qu'il en soit, la version numérique pourra de toute manière servir d'archive, de référence, de base pour rechercher une information perdue.

Qu'advient-il enfin de **L'Ancêtre** dans une décennie? L'avenir seul nous le dira. Bien que les avantages du double support semblent évidents, il n'en reste pas moins que l'impression demeure coûteuse et cela ne cesse d'augmenter. Est-ce que les ressources permettront de continuer longtemps? Est-ce que les jeunes générations conserveront ce goût du papier? Autant de questions sans réponses aujourd'hui.

Entre-temps, profitez de la double identité de votre revue! C'est peut-être l'âge d'or de l'édition.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse:
michel.keable@live.ca

50^e volume **L'Ancêtre**



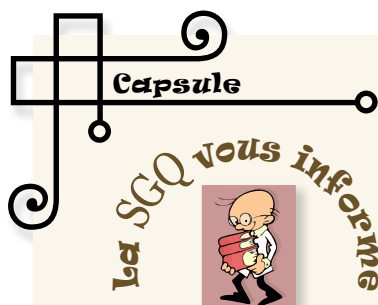
Isabelle et Gaston d'Orléans avec leur fils Pierre d'Alcantara par Karl Ernst
Papf. Disponible sur Wikipédia.

Qui est le père ou la mère?

Quoi de plus normal en généalogie que de rechercher une date ou un nom. Il en va ainsi pour la revue de la SGQ. En premier lieu, il fallut lui choisir un nom parmi les propositions suivantes: *Le généalogiste*, *Liaison*, *L'Ancêtre*, *Le Québec généalogique*, *Pages de généalogie*, *Familles*. Finalement, le choix du nom de la revue *L'Ancêtre* passa rapidement les étapes de son baptême. Il existe cependant un doute sur les parents. Une source indique que le nom fut suggéré par Louis-Philippe Bélanger et madame (sic)ⁱ. Tandis qu'une autre source suggère Cora Houdet comme nom de la mèreⁱⁱ. Vos souvenirs?

i OSS, Esther. «Rapport du comité de publications», *L'Ancêtre*, vol. 1, n° 10, juin 1975, p. 349.

ii HOUDET, Cora. «Dixième anniversaire du bulletin *L'Ancêtre*», *L'Ancêtre*, vol. 11, n° 1, septembre 1984, p. 4-5.



Service de recherche

La Société de généalogie de Québec offre les services de recherche généalogique suivants: lignée ascendante, acte de baptême, de mariage et de sépulture, contrats de divers types passés devant notaire au Québec entre 1640 et 1799, transcription de documents anciens.

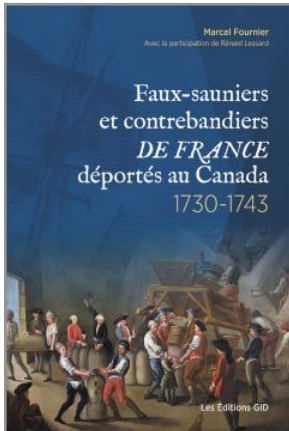
Pour plus d'informations, choisissez le menu «Services», puis «Recherche».



La Bibliothèque vous invite...

Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique

À lire sous le thème... Les faux-sauniers



FOURNIER, Marcel. Faux-sauniers et contrebandiers de France déportés au Canada, 1730-1743, Québec, GID, 2023, 300 p.

Le généalogiste Marcel Fournier est intarissable. En juin dernier, il a déposé un nouveau livre à la Société de généalogie du Québec, son seizième depuis 2012. Aucun éditeur ne peut le suivre : il publie aux Éditions Histoire Québec, GID, Septentrion... Et, quand il

n'écrit pas, il donne des conférences sur le sujet de ses livres des deux côtés de l'Atlantique (au moins une quinzaine au programme en 2023).

Cette année, il s'intéresse aux faux-sauniers, les contrebandiers du sel, denrée qui était frappée d'une taxe fort impopulaire, la gabelle, depuis le règne de saint Louis. Les faux-sauniers qui sévissent en France au XVIII^e siècle risquent de lourdes sanctions, dont le bannissement. Or, à la même époque, les autorités de la Nouvelle-France cherchent à stimuler l'immigration afin d'obtenir la main-d'œuvre nécessaire au développement de la colonie. Puisque les faux-sauniers doivent être déportés, pourquoi ne le seraient-ils pas au Canada ?

Marcel Fournier n'est pas le premier à se pencher sur nos faux-sauniers. En 1944, Gérard Malchelosse a abordé le sujet dans un « bref historique du faux-saunage en France » ; quatre décennies plus tard, Rénald Lessard dressait une liste de 729 faux-sauniers exilés au Canada entre 1730 et 1743 ; en 2008, Josiane Paul en a repéré 609. En exploitant de nouvelles sources, Marcel Fournier a identifié 824 faux-sauniers, contrebandiers et braconniers déportés en Nouvelle-France au XVIII^e siècle.

La partie historique de l'ouvrage comprend le texte de Malchelosse, une contribution de Lessard sur les faux-sauniers au Canada et des données démographiques sur ces derniers. Suivent ensuite les notices biographiques de 396 individus qui ont laissé des traces dans nos archives, dont les 128 qui se sont mariés ici.

C'est dire que la majorité des déportés ont disparu sans laisser de trace, la majorité étant rentrée en France clandestinement. De nombreux autres n'ont pas laissé de progéniture. La contribution des faux-sauniers au développement de la Nouvelle-France est mince, mais leur histoire ne manque pas d'intérêt.

Gaston Deschênes, juillet 2023

35^e anniversaire de la création des Éditions du Septentrion

À notre demande, l'historien Gaston Deschênes, membre de la SGQ depuis plusieurs décennies (n^o 1937), a bien voulu présenter ce livre. Qui de mieux que lui pour mettre en lumière cet ouvrage de Marcel Fournier.

Dans ses fonctions de directeur de la recherche à la bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec, il a publié des livres majeurs sur le Parlement, qu'on peut retracer en consultant le catalogue des ressources documentaires René-Bureau de la Société. En plus, une douzaine d'ouvrages portant sur la région Côte-du-Sud.

Profitant de cette occasion, nous soulignons le 35^e anniversaire de la création des Éditions du Septentrion et de l'engagement personnel de Gaston Deschênes à sa réussite. Il a fait partie de l'équipe fondatrice, en a été copropriétaire jusqu'en 2001 et y a également rempli, un certain temps, la fonction de directeur des éditions.

Depuis deux décennies, les Éditions du Septentrion commanditent, chaque année, le Prix de **L'Ancêtre** pour le meilleur article paru dans la revue.

À la bibliothèque, on compte plus de 300 ouvrages en histoire, en patrimoine et en littérature historique à propos de l'Amérique du Nord sous l'étiquette prestigieuse des Éditions du Septentrion fondées en 1988, il y a 35 ans déjà.

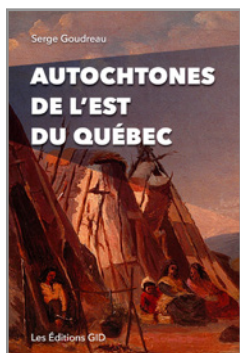


À bouquiner à 360°

- DODENHOFF, Jean et Gérard MALCHELOSSE. « Faux-sauniers, prisonniers et fils de famille en Nouvelle-France au XVIII^e siècle », *Michigan Habitant Heritage*, vol. 29, n° 3, 2008, p. 142-146. (Canada).
- FOURNIER, Marcel. *Faux-sauniers et contrebandiers de France déportés au Canada 1730-1743*, Québec, GID, 2023, 297 p. (1-1000-fou-23).
- FOURNIER, Marcel. *Ouvriers, artisans et dirigeants des Forges du Saint-Maurice en Nouvelle-France*, Québec, Éditions du Septentrion, 2021, 192 p. (8-3000-fou).
- GILBERT-LÉVEILLÉ, Pierrette. « Gilbert et Jean Dupuis », *L'Ancêtre*, vol. 21, n° 6, 1995, p. 202-216. (Canada).
- GODIN, Pierrette. « Les faux-sauniers déportés au Canada », *Écho de Châteauguay*, vol. 11, n° 1, 2010, p. 22-24. (Canada).
- GRAVEL, Denise. « Marie-Anne Dubois, faux-saunière », *Mémoires*, vol. 55, n° 4, 2004, p. 281-291. (Canada).
- LESSARD, Rénald. « Les faux-sauniers déportés au Canada : le cas de Jean Chassé », *Cap-aux-Diamants*, n° 41, 1995, p. 80. (Canada) et *Érudit*.
- LESSARD, Rénald. « Les faux-sauniers et le peuplement de la Nouvelle-France » (partie 1), *L'Ancêtre*, vol. 14, n° 3, 1987, p. 83-95; (partie 2) vol. 14 n° 14, p. 138-146. (Canada).
- MALCHELOSSE, Gérard. « Faux-sauniers, prisonniers et fils de famille en Nouvelle-France au XVIII^e siècle », *Les Cahiers des Dix*, n° 9, 1994, p. 151-197. (Canada) et *Érudit*.
- MARQUIS, Jean-Marie. « L'exil des faux-sauniers en Nouvelle-France », *La feuille de chêne*, vol. 23, n° 2, 2020, p. 29. (Canada).
- PAUL, Josiane. *Exilés au nom du roi – les fils de famille et les faux-sauniers en Nouvelle-France 1723-1749*, Québec, les Cahiers du Septentrion, 2008, 212 p. (8-3000-pau).
- ROY, Pierre-Georges. « Le faux-saunier Pierre Revol », *Bulletin des recherches historiques*, vol. 50, n° 7, 1944, p. 193 et autres. (Canada).

Mariette Parent (3914)

Nos membres publient



GOUDREAU, Serge. *Autochtones de l'est du Québec*, Québec, Les Éditions GID, 2023, 279 p.

Ce recueil de textes, *Autochtones de l'est du Québec*, explore l'histoire et la généalogie des Premières Nations qui ont fréquenté et occupé les territoires de l'Est du Québec. Les territoires couverts par cette étude touchent L'île d'Anticosti, le Bas Saint-Laurent, la Beauce, Charlevoix et Wendake. Au Autochtones, notamment pour les Abénakis, les Algonquins, les Innus, les Hurons-Wendats, les Malécites et les Micmacs.

Il a déjà plusieurs livres à son crédit : *Au source d'une histoire : les Gautreau d'Amérique* (1992), *L'exploration de la Côte-Nord et de la rivière Saguenay en 1731* (2005) et *Généalogie et histoire autochtone* (2012).

En vente chez l'auteur : sergegoudreau@hotmail.fr

Prix : 25 \$ plus les frais de livraison.

50^e volume *L'Ancêtre*



Essai bien modeste (suite)

Les premières versions du bulletin de *L'Ancêtre* étaient dactylographiées par le frère Armand Poirier, sur sa vieille Remington, et imprimées au Conseil régional des Loisirs. On mentionne que le bulletin était expédié au Yukon, au sud des États-Unis, en France, et au Japon. En juin 1974, la Société comptait 262 membres après avoir connu une hausse de 84 lors de la dernière année.

OSS, Esther. « Rapport du comité des publications », *L'Ancêtre*, vol. 1, n° 10, juin 1975, p. 349.

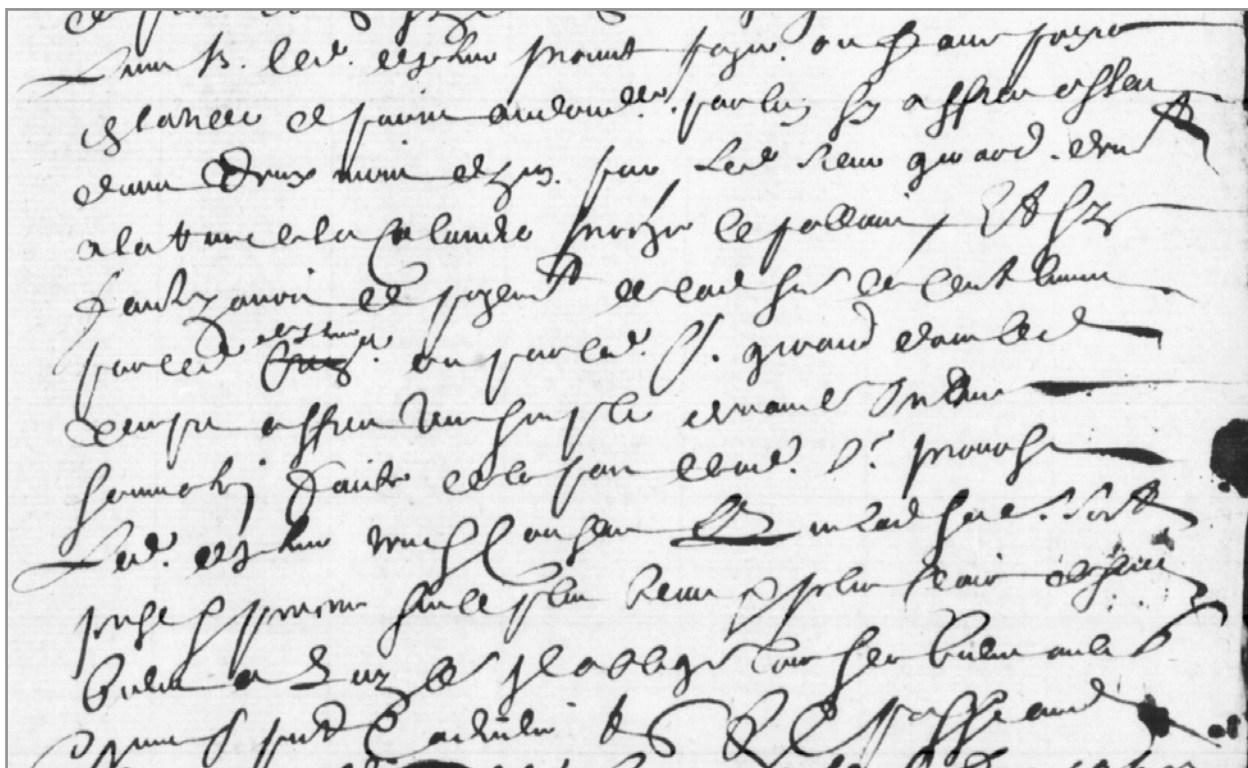


Paléographie

Lise St-Hilaire (4023)

Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique

Troisième extrait d'une obligation du 5 novembre 1672,
du greffe du notaire royal Paul Vachon (Advitam C301, S13)



Transcription intégrale

17 Livre tz. led' depteur promet payer. ou faire payer
18 en la ville de paris au dom.^{lle} par luy Sy appres eStat
19 dans deux mois dhuy. par Led' sieur girard, dem^t
20 a la rue de la Columbe proche le pallais, Et Sy
21 faute y avoit de payem^t de lad So'e de Cent livres
22 par led Crea^{er} depteur ou par led' S' girard dans led'
23 Temps appres une Simple demande ou une
24 Sommaton faicte de la part dud' S' prevoSt
25 Led' depteur tient & ConSent Que lad So'e. Soit
26 priSe & perceue Sur le plus beau & plus Clair de Ses
27 biens a Quen ce jl oblige Tout Ses biens meub'
28 & jmeub' p'nt & avenir &c fe & paSSe aud'

Transcription corrigée

17 Livre tournois. Ledit débiteur promet payer ou faire
payer
18 en la ville de Paris au domicile. Par lui si après état,
19 dans deux mois d'hui, par Ledit sieur Girard,
demeurant
20 à la rue de la Colombe proche le palais. Et si
21 faute y avait de paiement de ladite somme de cent
livres
22 par ledit débiteur ou par ledit sieur Girard dans ledit
23 temps après une simple demande ou une
24 sommation faite de la part dudit sieur prévôt,
25 ledit débiteur tient et consent que ladite somme soit
26 prise et perçue sur le plus beau et plus clair de ses
27 biens a quoi ce il oblige tous ses biens meubles
28 et immeubles présents et à venir &c fait et passé
audit

Observations

On remarque dans tous les écrits ces abréviations : led, lad, lesd, dud, desd. Toutes ces formes contiennent le mot **dit** et sont grandement utilisées. Nous ne soulignerons pas la façon aléatoire d'inscrire la lettre majuscule. Voici les autres particularités de cette écriture.

- 17 Livre tz** (Livre tournois) : terme très souvent utilisé en ce qui concerne la monnaie ayant cours à l'époque.
depteur (débiteur) : ancienne forme du mot qu'on retrouve aussi aux lignes 22 et 25.
- 18 dom.^{lie}** (domicile) : abréviation courante du mot, ici avec un double **L**.
Luy (lui), **Sy** (si) : remplacement du **i** par le **Y**.
appres (après) : le double **P**. Le premier n'a pas sa boucle. On le retrouve également à la ligne 23.
eStat (état) : le **S** prend la place de l'accent **aigu**.
- 19 dhuy** (de ce jour) : ancienne forme du mot **aujourd'hui**.
dem^t (demeurant) : abréviation du mot.
- 20 rue** : la forme du **R** minuscule est comme un **V** rayé.
Culumb (Colombe) : rue connue à Paris, située près du palais, comme l'indique le notaire.
proche : mot difficile à reconnaître. D'ailleurs, cette partie du contrat est moins soignée.
- 21 payem^t** (paiement) : abréviation du mot.
So'e (Somme) : abréviation très utilisée, qu'on voit aussi à la ligne 25.
- 22 Crean.^{er}** (créancier) : même si le mot est rayé, on comprend que c'est son abréviation.
- 24 faicte** (faite) : ancienne forme (on retrouve le même **C** étymologique dans l'expression *de facto*).
- 26 &** (et) : l'esperluette est un signe utilisé par tous les notaires et peut prendre plusieurs formes. Il y en a quatre à la ligne 28, qui sont de formes plus ou moins bien définies.
perceue (perçue) : le **E** central sera remplacé plus tard par la cédille.
- 27 Quen** (Qu'en) : l'apostrophe a été omise. C'est une pratique courante.
meub' (meubles) : abréviation du mot. Cette finale en forme de 8 peut se retrouver dans les abréviations de tous les mots finissant en **ble** ou **bre**. Exemple : **meub**, **novemb**, **ensem**. On la voit aussi quelques fois pour le mot *habitant* (**hab**).
- 28** Cette ligne n'est qu'une suite d'abréviations ; nous y reviendrons dans le prochain et dernier extrait.

Leçon

Les monnaies

Que ce soit pour une vente, un bail, une caution ou autre chose, plusieurs types de monnaies sont utilisés à l'époque de la Nouvelle-France, et plus le temps passe, plus la variété des pièces est grande. D'autres denrées ou articles servent au paiement des achats. Au cours de nos transcriptions, nous avons rencontré quelques mots, connus et inconnus, tant de monnaies françaises qu'anglaises. Nous vous présentons une liste de ces mots accumulés au cours de nos travaux de transcription :

- | | | |
|--|--|--|
| – Argent monnayé, monoyé, monnoyé | – Dime | – Monnoye ayant cours, du pays, de cartes (montants inscrits sur des cartes à jouer), cartes simples |
| – Argent tz, tournois, sonnante | – Dollar | |
| – Billet (montant inscrit sur un billet et signé d'une personne solvable ou du représentant du Trésor) | – Eau de vie | – Orignaux |
| – Bled loyal et marchand | – Escus | – Pence |
| – Bons effets ayant cours | – Franc ancien, du pays, de France (qui vaut de 15 à 20 % de plus que celui de la Nouvelle-France) | – Piastre d'Espagne |
| – Castor sec, gras | – Journées (promesse de travailler un certain nombre de journées pour le créancier) | – Pieces |
| – Cent | – Liard | – Pistole, pistolles |
| – Chapon (coq engraisé pour servir de nourriture) | – Livre tz, livre tournois | – Schelling |
| – Couronne | – Louis blanc, d'argent, d'or | – Sol (20 sols = 1 livre), parisien (vaut de 15 à 20 % de plus que celui d'ici) |
| – Denier (12 deniers = 1 sol) | | – Sou |

Vous pouvez communiquer avec l'auteure à l'adresse :
sintilali@videotron.ca



Us et coutumes généalogiques Généalographie¹

Daniel Fortier (6500)

Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique

Vers un DBOAG²?

Mots clefs : dictionnaire, bibliographie, biographie, généalogiste, artisan, projet collaboratif

Les journaux ont annoncé récemment l'apparition d'une Histoire de la famille Casgrain, par M. P[hilippe]-B[aby] Casgrain. Existe-t-il au Canada beaucoup d'ouvrages de ce genre? Je comprends que d'ordinaire ces livres ne sont pas mis en vente dans le public. — Biblio³.

Tout aurait pu commencer ainsi!

L'objet de cette rubrique aurait pu commencer par cette question posée par un certain *Biblio* en 1899 aux éditeurs du *Bulletin des recherches historiques*. En ces temps, sinon antédiluviens du moins ante-intelligence artificielle, la réponse se fit attendre. Et ce n'est que près de quatre ans plus tard que Pierre-Georges Roy⁴ donna une réponse.

C'est en effet en septembre 1903 que Roy publia son article *Les histoires ou généalogies de famille*⁵. Dans cet article de 32 pages, il mentionne l'existence, à sa connaissance, d'une quarantaine de généalogies de familles *canadiennes*⁶. Classés par ordre chronologique de parution, débutant par le travail de Pierre Margry, publié en 1851⁷, ces ouvrages sont les œuvres de 27 personnes identifiées et de quelques anonymes. On y retrouve nos grands classiques: Tanguay, Daniel, Roy (Pierre-Georges et Joseph-Edmond), Casgrain (M^{me} Charles

Eusèbe, née Eliza-Anne Baby), Desaulniers François Lesieur, Archambault (Louis-Misael).

Il faudra attendre quarante ans⁸ et Antoine Roy, le fils de Pierre-Georges, pour obtenir une nouvelle liste des ouvrages traitant de la généalogie des *familles canadiennes-françaises*. Publié dans le *Rapport de l'Archiviste de la province de Québec*⁹, ce travail comporte, dans une première partie, une liste classée par auteur et, dans une seconde partie, un classement par ordre alphabétique des noms de famille répertoriés. Cette compilation recense le travail de 267 auteurs.

Toutefois, il ne faudra pas attendre très longtemps pour obtenir une nouvelle compilation d'auteurs en généalogie et de leurs œuvres. Gérald Malchelosse¹⁰ (1896-1969) publiera dès 1948 une nouvelle bibliographie d'intérêt pour les généalogistes. Son article paru dans *Les Cahiers des Dix*¹¹, Malchelosse réalise en fait une longue énumération de généalogistes, tant francophones qu'anglophones. L'article se distingue par le fait qu'il accorde une importance particulière aux noms des généalogistes plus qu'à leurs œuvres. Malchelosse tente aussi de faire une typologie distinguant les producteurs d'histoires de familles, les successeurs de Tanguay, les compilateurs et les autres auteurs qui, par une œuvre érudite et détaillée, deviennent des auxiliaires de la généalogie. Finalement, il

1. Généalographie est un néologisme librement inspiré de la notion d'historiographie. C'est la discussion des questions généalogiques dans différentes sociétés, selon des écoles de pensée, les connaissances d'une époque ou encore les diverses sources documentaires disponibles. Ce type d'étude fait place à toutes les disciplines pouvant contribuer au questionnement sur la pratique de la généalogie.
2. *Dictionnaire biographique québécois des artisans en généalogie*.
3. Question 658, *Bulletin des recherches historiques*, vol. 5, n° 9, septembre 1899, p. 288.
4. Pierre-Georges Roy (1870-1953), https://fr.wikipedia.org/wiki/Pierre-Georges_Roy.
5. ROY, Pierre-Georges. « Les histoires ou généalogies de famille », *Bulletin des recherches historiques*, vol. 9, n° 9, septembre 1903, p. 276-282. Nous rappelons aux actuels lecteurs que l'ensemble du *Bulletin des recherches historiques (BRH)* est disponible à BAnQ, <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2657009>. On retrouve aussi l'ensemble de la collection de ce bulletin en ligne, www.canadiana.ca/view/oocihm.8_06617.
6. Comprendre ici le mot *canadien* au sens de *canadien français*.
7. MARGRY, Pierre. *Familles de la France coloniale; les Rouer de Villaray*, Paris, 1851, 32 p. Disponible à la Bibliothèque de France sur Gallica : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5408116n/f5.item>.
8. Ici nous faisons abstraction d'une liste faite sous la direction d'Antoine Roy – *Les histoires des paroisses* – parue dans le *Rapport de l'Archiviste de la province de Québec, 1937-1938*, p. 254-303. Certains auteurs, souvent les mêmes, auraient pu se retrouver dans une liste de généalogistes.
9. ROY, Antoine. « Bibliographie de généalogies et histoires des familles », partie 1, *Rapport de l'Archiviste de la province de Québec, 1940-1941*, Québec, 1941, p. 96-144.
10. Gérald Malchelosse fut membre de l'*American Society of Genealogists* et nommé *Fellow* par celle-ci. Il aurait été le premier Canadien reçu par cette association, https://fr.wikipedia.org/wiki/G%C3%A9rald_Malchelosse.
11. MALCHELOSSE, Gérald. « Généalogie et généalogistes au Canada », *Les Cahiers des Dix*, 1948, vol. 13, p. 269-296, www.erudit.org/fr/revues/cdd/1948-n13-cdd06255/.

identifie les généalogistes selon l'origine de leurs recherches et il accorde une place non négligeable aux chercheurs anglophones. Au total, dans ce document-fleuve, nous avons retenu 197 noms.

Mennie-de Varennes

Il faudra patienter encore quarante ans pour voir un travail qui fera assurément date: celui de la bibliothécaire M^{me} Kathleen Mennie-de Varennes (1931-1990) publié en 1986. Sa *Bibliographie annotée d'ouvrages généalogiques au Canada*¹² constituait l'aboutissement de dix ans de travail¹³ pendant lesquels elle a ratissé de nombreuses bibliothèques et archives publiques et privées. Elle mentionne que son index des auteurs-titres compte 5853 notices d'ouvrages. À partir de cette source, nous avons retenu le nom de 1179 auteurs et auteures¹⁴.

En 1997, la Fédération québécoise des sociétés de généalogie (FQSG), sous la direction de Jacqueline Faucher-Asselin et Diane Duval, publiait une suite au travail de M^{me} Mennie-de Varennes sous le titre *Bibliographie des ouvrages de généalogie au Québec*¹⁵. Ce document recensait 4976 notices de monographies et de publications en séries se trouvant dans les bibliothèques ou en tirage limité et publiées entre 1980



Mennie-de Varennes, bibliothécaire et généalogiste.
Source: Société d'histoire de Varennes, <https://histoirevarennes.com/notre-histoire/familles/#gaultier-de-varennes>.

et 1990¹⁶. De cet ouvrage, nous avons retenu les noms de 2320 auteurs et auteures.

Ce dernier document connu également une suite quelques années plus tard, soit en 2002. Ainsi, sous la direction de Marcel Fournier et de Micheline Perreault, la FQSG et la SGCF publiaient un répertoire des monographies et des articles généalogiques produits entre 1990 et 2000¹⁷. L'index nous a permis de répertorier 1756 noms d'auteurs et d'auteures.

Faux départ

Au début du présent article, nous faisons mention de la question d'un certain *Biblio* en 1899. Dans les faits, notre enquête a débuté à la suite de la lecture du *Dictionnaire historique des gens du livre au Québec*¹⁸. Dans cet ouvrage collectif, les nombreux collaborateurs ont rédigé 391 notices, dont 361 biographies de personnes¹⁹ impliquées dans le monde du livre au Québec depuis le Régime français. Ces biographies sont toutes structurées de façon identique soit: des paramètres généraux (date de naissance, de mariage, décès; filiation; brève ligne de vie); leur parcours professionnel lié évidemment au thème propre de ce dictionnaire, et finalement une synthèse de quelques lignes. Le tout se terminant par un maximum de cinq références. Le ton est relativement neutre et dans l'esprit d'un dictionnaire. Ce qui est surprenant dans ce volume, c'est que certaines de ces notices auraient leur place dans un éventuel dictionnaire biographique des généalogistes²⁰.

Dictionnaire historique des gens du livre au Québec

Ce genre de dictionnaire n'est pas sans provoquer une certaine jalousie et stimuler le syndrome de compilation compulsive latent chez tout généalogiste. Dans cette perspective, nous

12. MENNIE-DE VARENNES, Kathleen. *Bibliographie annotée d'ouvrages généalogiques au Canada* (version bilingue), 6 volumes, Fitzhenry & Whiteside et Bibliothèque nationale du Canada, 1986. Notre recherche s'est bornée à la consultation du tome I.

13. Bien que dans son introduction, elle dise avoir fait une première bibliographie en 1963. *Ibid.*, introduction, t. I, p. VIII.

14. Nous avons ainsi éliminé toutes les notices d'auteurs anonymes, celles se rapportant à des organismes ou associations ainsi que les très nombreuses notices qui ne semblaient pas liées au Québec, à l'Acadie ou à la Louisiane. Cependant, cette sélection n'a pas été faite sur la simple base de la langue.

15. FAUCHER-ASSELIN, Jacqueline, et Diane DUVAL, sous la dir. de. *Bibliographie des ouvrages généalogiques au Québec, 1980-1990*, Québec, Fédération québécoise des sociétés de généalogie, 1997, 537 p.

16. En fait, sur les 4976 notices, 4321 sont des ouvrages publiés entre 1980 et 1990, 418 le sont pour des documents avant 1980 et 237 sont sans date de publication et non pas été répertoriés dans l'ouvrage de M^{me} Mennie-de Varennes.

17. FOURNIER, Marcel, et Micheline PERREAULT, sous la dir. de. *Bibliographie des ouvrages généalogiques au Québec, 1990-2000*, Sainte-Foy, Fédération québécoise des sociétés de généalogie, Montréal et Société généalogique canadienne-française, 2002, 348 p.

18. VINCENT, Josée, et Marie Pier LUNEAU, sous la dir. de. *Dictionnaire historique des gens du livre au Québec*, Montréal, PUM, 2022, 757 p.

En fait, le titre du volume fait également référence à un projet de l'Université de Sherbrooke lancé au début des années 1980. Le lecteur trouvera aux adresses suivantes, les termes de réalisation du projet de l'Université de Sherbrooke ainsi que le lien vers la banque de données, où on mentionne qu'il y a plus de 1000 notices, www.usherbrooke.ca/grelq/recherche/projets-de-recherche-en-cours/les-metiers-du-livre-au-quebec/le-dictionnaire-historique-des-gens-du-livre-au-quebec.

Pour un accès à la banque de données: <https://applis.flsh.usherbrooke.ca/GRELQ/>.

19. Des notices ont également été rédigées sur 18 communautés religieuses et 23 institutions reliées à l'écriture, l'édition, l'impression ou la diffusion d'imprimés.

20. On y retrouve par exemple des notices concernant Aegidius Fauteux, Philéas Gagnon, Pierre-Georges Roy, Gérard Malchelosse, Édouard Zotique Massicotte, Victor Morin, Hospice-A. Verreau, Jacques Viger ou encore, plus près de nous, Marianna O'Gallagher, ainsi que des entreprises engagées dans l'édition et la publication d'ouvrages généalogiques (société Eusèbe Senécal & fils).



nous sommes engagé dans une tentative de réaliser une liste des généalogistes dont les noms ont été diffusés au cours des décennies. Aux sources déjà mentionnées, nous avons ajouté les noms apparaissant dans les index produits par Denis Beaulieu (1944-2023)²¹ pour les publications de certaines sociétés de généalogie du Québec²². La consultation de ces index nous a permis

de retenir 3521 noms de personnes ayant publié un article dans une revue généalogique depuis 1944.

Finalement, étant donné que les documents mentionnés jusqu'ici constituent principalement des sources bibliographiques, que notre but est d'avoir une liste potentielle de généalogistes et qu'on ne peut limiter la pratique généalogique aux seules activités de publication, nous avons ajouté les noms de personnes ayant obtenu une certification ou des honneurs au titre de généalogistes émérites ou pour leur participation comme bénévole²³.

Avez-vous de la famille ?

Au total, nous avons ainsi recensé 6900 noms différents²⁴. Dans plusieurs cas, nous avons été prudent, préférant dédoubler le nom de certaines personnes (entre autres, pour les femmes portant à l'occasion le patronyme de leur mari, d'autres fois un double patronyme et finalement leur propre patronyme). Par contre, comme il a été mentionné²⁵, certaines revues d'histoire locale et de généalogie n'ont pas

encore fait l'objet de compilation, ce qui pourrait avoir pour effet d'accroître de façon sensible les prétendants au titre de généalogiste.

La production d'un *Dictionnaire biographique québécois des artisans en généalogie*²⁶ pourrait s'avérer une expression de maturité collective des généalogistes et contribuer à leur reconnaissance comme communauté²⁷ aux yeux du monde culturel et des autres agents s'intéressant à l'histoire et au patrimoine. Ainsi, aux institutions déjà existantes (fédérations, sociétés, revues, livres, colloques et conférences, congrès et autres manifestations publiques), un dictionnaire pourrait donner une certaine profondeur historique et sociale à cette collectivité. Pour les plus motivés : un projet en mode collaboratif ?

Le fichier mentionné précédemment et contenant les noms est disponible dans **L'Ancêtre+**. À moins d'avoir fait des études prolongées sur leurs œuvres ou leur vie, inutile de faire des notices sur les Cyprien Tanguay, Archange Godbout, Éloi-Gérard Talbot, Pierre-Georges Roy, Roland-J.-Auger et autres Benoît Pontbriand de ce monde. Nous vous proposons de chercher des artisans généalogistes répertoriés de votre patronyme par exemple, d'explorer leur contribution au monde généalogique et peut-être, pourquoi pas, de voir si vous êtes des familiers. Y a-t-il des familles de généalogistes ?

Nous sommes convaincu que toutes et tous, vous vous précipitez pour voir si votre nom apparaît dans cette première liste. Mais ne soyez pas déçu de l'absence de celui-ci : cela indique surtout que vous êtes probablement encore vivant.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse :
fortierdanielsq@gmail.com

21. Les index de Denis Beaulieu sont disponibles à BANQ en version numérique. L'index de la revue *L'Ancêtre* du début jusqu'en 2021, se trouve aussi sur notre site, à la colonne de droite de la page de *L'Ancêtre* à l'adresse : www.sgg.qc.ca/revue-l-ancetre/l-ancetre.

Par ailleurs, pour interroger l'ensemble de la banque de données, on peut télécharger le logiciel produit par la Société de généalogie des Cantons-de-l'Est : <https://sgce.qc.ca/index-des-revues-2/>.

22. Nous avons retenu les noms des auteurs apparaissant dans 19 des 58 publications indexées par Denis Beaulieu. Cette limite nous a été imposée par le temps et par la difficulté de séparer les publications généalogiques de celles à but historique. Les publications retenues représentent 38 % des 41 175 articles indexés par Beaulieu. Un peu plus de 30 % des articles émanent de revues historiques (ex. *Cap-aux-Diamants*) et un autre 30 % sont le fait de revues de sociétés historiques et généalogiques. Consacrées souvent à l'histoire locale, les revues, et leurs auteurs, de ces dernières sociétés, devraient probablement faire partie de notre corpus. Pour l'instant, nous avons fait l'impasse sur cette situation.

23. Évidemment, cette liste est loin d'être complète ou exhaustive. Ainsi, une attention particulière devrait être portée aux fondateurs et fondatrices des sociétés ainsi qu'à toutes les personnes qui y ont été fortement impliquées. À titre d'exemple, en ce qui concerne la SGQ, Hélène Routhier a déjà commencé la recension et la publication de 110 sommaires de notices biographiques que l'on retrouve dans la section complément du volume 48, hiver 2022 de *L'Ancêtre +*, www.sgg.qc.ca/revue-l-ancetre/l-ancetre-plus.

24. Le chercheur généalogiste ne sera pas surpris par la diversité des formes que peut prendre un même patronyme et l'imagination fertile de certaines personnes pour écrire leur prénom. Évidemment, le nombre 6900 ne représente pas la totalité de tous les noms mentionnés dans les différentes sources, les mêmes noms pouvant se trouver dans plusieurs sources.

25. Voir la note 20, ci-dessus.

26. Nous préférons l'expression *artisans en généalogie* afin d'éviter les controverses et de demeurer le plus inclusif possible.

27. Le nombre et la diversité des dictionnaires sont surprenants, www.babelio.com/liste/3795/DICTIONNAIRES-INSOLITES-INUTILES-LOUFOQUES-OU-AUTR.



Les Acadiens

André-Carl Vachon

Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique

La fondation périlleuse de Saint-Gervais (1^{re} partie)

La Déportation, qui a débuté en 1755 et s'est terminée avec le Traité de Paris le 10 février 1763, a déstabilisé tous les Acadiens. Pendant cette période, 1935 Acadiens ont trouvé refuge sur le territoire qui est devenu le Québec. Certains d'entre eux se sont retrouvés sur les terres qui allaient devenir en 1780 la paroisse de Saint-Gervais-et-Saint-Protais, puis en 1845¹ la municipalité de Saint-Gervais; ils étaient loin de penser qu'ils allaient en être les fondateurs. Nous connaissons les circonstances de leur venue dans la colonie canadienne, mais dans quel contexte sont-ils arrivés sur leurs terres qui se situent aujourd'hui à Saint-Gervais?

C'est à partir de la capitulation du fort Beauséjour, en Acadie française, le 16 juin 1755², qu'un nombre important d'Acadiens³ a commencé à se réfugier⁴ dans la colonie canadienne, soit près de un an avant le déclenchement de la guerre de Sept Ans. Le sort des Acadiens a été déterminé le 28 juillet 1755 par les autorités britanniques de la Nouvelle-Écosse⁵: ils seront déportés dans les colonies britanniques et répartis entre le Massachusetts et la Géorgie⁶. En août 1755, lorsque les Britanniques ont entamé la déportation des Acadiens de l'Acadie française et de la Nouvelle-Écosse, les premiers à être arrêtés et gardés en captivité ont été ceux de la région du fort Beauséjour, le 10 août 1755.

Le premier bateau à quitter l'Acadie française, probablement *L'Actif*, est parti du fort Gaspereau le 17 juin 1755 avec 75 personnes à son bord. Il est arrivé au port de Québec vers le 5 juillet 1755. Le premier acte inscrit dans le registre de

Notre-Dame de Québec est celui d'un matelot du navire *L'Actif*, Charles Jouet, en date du 5 juillet 1755.

Le deuxième bateau, probablement *La Renommée*, est parti de l'île Saint-Jean avec 38 personnes à bord et est arrivé au port de Québec avant le 4 septembre 1755. La première mention d'un déporté dans le registre des malades de l'Hôtel-Dieu de Québec est celle d'un matelot du navire *La Renommée*, Louis Blais dit Langenevan, en date du 4 septembre 1755⁷. Ensuite, le premier acte retrouvé dans le registre de Notre-Dame de Québec concernant un Acadien est la sépulture de Marguerite Mius dit D'azy, le 6 octobre 1755.

Que faire de ces 113 réfugiés à Québec? À leur arrivée, ils ont été temporairement installés dans des hangars ou des entrepôts de marchandises convertis en camp de réfugiés, comme ceux du chantier naval de Québec. Par la suite, ils ont été logés chez des Canadiens qui recevaient une compensation pour les loger, les vêtir et les nourrir. Aux Acadiens qui voulaient s'installer dans la colonie et devenir autosuffisants, on a offert une terre à Saint-Charles-de-Bellechasse, dans la seigneurie Livaudière.

Voici ce que l'on peut lire dans *Mémoire du Canada (1749-1760)*, écrit par Louis-Léonard Aumasson de Courville, notaire royal de l'Acadie française du 28 mai 1754 au 16 juin 1755⁸ et notaire royal dans la région de Québec lors de la guerre de Sept Ans:

L'hiver de mil sept cent cinquante-six [janvier à mars 1756] fut des plus rudes, tant par le défaut de vivres que par la misère du peuple. [...] La dame Péan

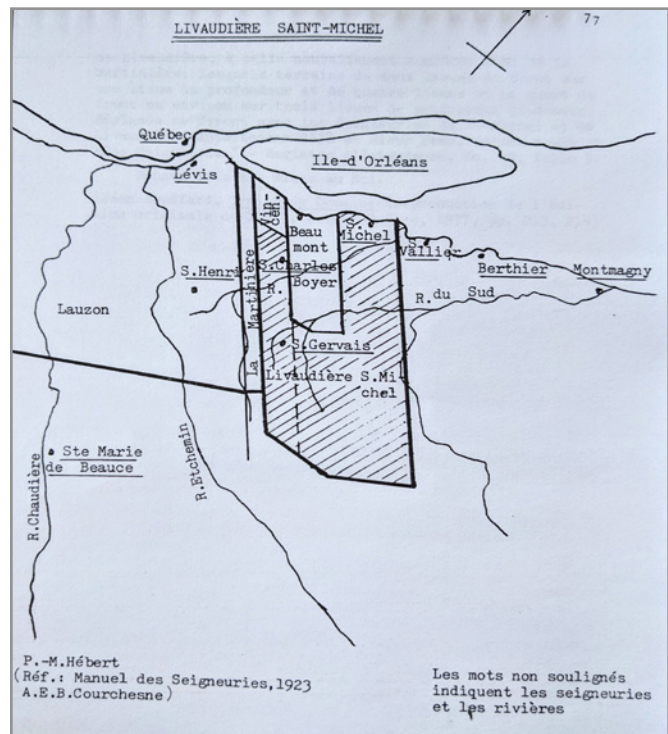
1. La municipalité de Saint-Gervais, <https://saint-gervais.ca/propos/>. Consulté le 24 octobre 2023.
2. DELANEY, Paul. « The Acadians Deported from Chignectou to "Les Carolines" in 1755: Their Origins, Identities and Subsequent Movements », dans Ronnie-Gilles LEBLANC, dir., *Du Grand Dérangement à la Déportation. Nouvelles perspectives historiques*, Moncton, Chaire d'études acadiennes, 2005, p. 247.
3. Pour explorer un bref historique de l'Acadie ainsi que pour comprendre qui étaient les Acadiens, nous vous suggérons l'introduction de Jean-François Mouhot, *Les Réfugiés acadiens en France (1758-1785): l'impossible réintégration?*, Québec, Septentrion, 2009, p. 15-27.
4. « Un certain nombre d'Acadiens ont décidé de quitter la péninsule acadienne, désormais nommée *Nova Scotia*, pour s'installer en territoire français », et ce, après la signature du traité d'Utrecht le 11 avril 1713. BERGERON, Josée. *Contribution différentielle des ancêtres d'origine acadienne au bassin génétique des populations régionales du Québec*, mémoire présenté à la Faculté des études supérieures de l'Université Laval comme exigence partielle du programme de maîtrise en médecine expérimentale – volet génétique des populations humaines – offert à l'Université du Québec à Chicoutimi, en vertu d'un protocole d'entente avec l'Université Laval pour l'obtention du grade de maître ès sciences (M. Sc.), novembre 2005, p. 8.
5. GRIFFITHS, Naomi E.S. *L'Acadie de 1686 à 1784. Contexte d'une histoire* (traduction de Kathryn Hamer), Moncton, Les éditions d'Acadie, 1997, p. 85.
6. *Ibid.*, p. 98-99.
7. FOURNIER, Marcel, et Gisèle MONARQUE. *Registre journalier des malades de l'Hôtel-Dieu de Québec*, Montréal, Société de recherche historique Archiv-Histo, 2005, p. 1956.
8. La date de la capitulation du fort Beauséjour.

[Marie-Françoise Pécaudy de Contrecoeur] avait une seigneurie à portée de Québec, à l'endroit où est situé le moulin dont j'ai déjà parlé. Les Acadiens qui voulurent prendre des établissements, n'eurent de vivres qu'à la condition qu'ils iraient s'établir sur cette terre. En vain, représenta-t-on qu'il était injuste que cette dame eût seule cette préférence, et qu'il devait être libre à chacun d'aller s'établir où il le jugerait le plus à propos. Ces discours ne servirent de rien, et on ne vit en Canada que deux établissements favorisés : celui de la terre de la dame Péan [future paroisse de Saint-Gervais], et celui de la terre de Vaudreuil-Cavagnial [Saint-Joseph-de-Beauce]⁹.

Dès leur arrivée, les Acadiens ont été logés chez des Canadiens. Très tôt, Joseph-Michel Cadet, munitionnaire général des vivres au Canada, a été responsable de la distribution des rations aux Acadiens. Par exemple, les Acadiens réfugiés dans la seigneurie de Beaumont ont été pris en charge par Joseph Roberge. Un contrat notarié devant Jean-Claude Panet en date du 14 novembre 1756 liait Joseph-Michel Cadet et Joseph Roberge, afin que ce dernier donne *une demi livre de bœuf ou un quarteron de lard de quatre onces de poids par jour pendant six mois*¹⁰ à chacun des Acadiens réfugiés dans la seigneurie.

Les premières terres ont été arpentées en avril 1756, sous l'ordre de François Bigot, intendant de la Nouvelle-France, et de Michel-Jean-Hugues de Péan, seigneur de Saint-Michel Livaudière. L'arpenteur Ignace Plamondon, père, a arpenté des terres dans le *fief de Livaudière, au sud-ouest de la limite du fief de Saint-Michel*¹¹, et les a attribuées à :

1. François Turcot (Turcaud) et Catherine Doiron, son épouse ;
2. Jean Sèvre (Desève ou Serre) et Marguerite Nogue, son épouse ;
3. Jacques-Nicolas Nicole et Mary MacNamara, son épouse ;
4. François Siriés (Cirier) et Anne Hudon, son épouse ;
5. Michel Vienneau et Thérèse Baude, son épouse ;
6. Joseph Bennet dit Sanspeur et Jeanne Dollier, son épouse ;
7. Jean-Henri Maillardet (Maillardin) et Barbe-Suzanne Moucheron, son épouse.



Source : HÉBERT, Pierre-Maurice. *Les Acadiens dans Bellechasse, La Pocatière, La Société Historique de la Côte-du-Sud, 1984, p. 77.*

Ils étaient tous arrivés ensemble de l'île Saint-Jean, à l'exception de Michel Vienneau et Thérèse Baude qui vivaient à Québec bien avant la Déportation des Acadiens ; ils avaient fait baptiser leur fils Joseph, le 14 novembre 1751, à Notre-Dame de Québec. En fait, cette famille était originaire de Saint-Martin de Bollène, diocèse de Saint-Paul-Trois-Châteaux, en Dauphiné, France. Deux autres familles n'ont pas accepté : Nicolas Boissy dit Lagrillade et son épouse Angélique dite Judith Renaud, ainsi que Jean Delage dit Langlois et son épouse Marguerite Mius dit D'azy.

Un mois plus tard, la guerre de Sept Ans était déclarée. *Anticipées depuis longtemps, les déclarations de guerre officielles arrivent au printemps de 1756. George II donne le ton le 17 mai 1756, suivi de Louis XV, le 9 juin*¹².

Entre-temps, le troisième bateau, une goélette¹³ ou la flûte *Anna-Sophia*¹⁴, était parti de l'île Saint-Jean vers le 4 juin 1756

9. ROY, Pierre-George. « Mémoire du Canada » (Louis-Léonard Aumasson de Courville), *Rapport de l'archiviste de la province de Québec (RAPQ)*, t. 5, 1924-1925, p. 119.

10. ROY, Joseph-Edmond. « Les Acadiens à Beaumont », *Bulletin des recherches historiques*, vol. 5, n° 6, juin 1899, p. 182.

11. MAZEROLLE, Rodrigue. *Les Mazerolle parmi les Acadiens réfugiés à Bellechasse, 1756-1769*, Dalhousie, N.-B., à compte d'auteur, 2010, p. 60. AN à Québec, CA301, S43, Ignace Plamondon, père, 9 juillet 1756/4 octobre 1756, n° 371.

12. JOHNSTON, Andrew John Bayly. 1758. *La finale. Promesses, splendeur et désolation de la dernière décennie de Louisbourg* (traduction Michel Buttiens), Québec, Presses de l'Université Laval, 2011, p. 142.

13. Le voyage de Québec à Montréal en bateau est d'une durée d'environ trois jours. C'est pour cela que nous avançons l'hypothèse que la goélette est arrivée le 22 juin. *Nous avons su que le capitaine d'une goélette qui monte de l'isle St-Jean à Québec a dit au commandant de celle que j'avais envoyé à la découverte qu'il y avait une frégate, un senault et deux barges qui croisaient entre l'isle St-Jean et la baie Verte, mais ces forces de l'ennemy ne sauraient s'opposer au passage.* BAC, ANOM, COL C11A vol. 101/fol. 39-40v. Lettre de Vaudreuil de Cavagnial au ministre, Montréal, 26 juin 1756.

14. Le mousse de la flûte *Anna-Sophia*, Louis Raon, est malade à l'Hôtel-Dieu de Québec, le 17 juillet 1756. FOURNIER et MONARQUE. *Op. cit.*, p. 1980. Dans le registre de Notre-Dame-de-Québec, on trouve la sépulture d'Antoine Rolland, boulanger sur la flûte, le 17 juillet 1756.

avec 87 nouveaux réfugiés et arrivé au port de Québec vers le 22 juin 1756. Le premier acte concernant ces réfugiés enregistré à Notre-Dame-de-Québec est le baptême de Louis Horn, le 27 juin 1756 : il était né le 13 juin.

Puis, le 9 juillet 1756, Ignace Plamondon, père, a arpenté des terres pour la deuxième fois dans la seigneurie de Saint-Michel Livaudière, soit dans le *fief de Livaudière, au sud-ouest de Jean-Henri (Maillardet) Maillardin*¹⁵, et les a attribuées aux réfugiés qui étaient à bord du troisième bateau :

1. Augustin Wolfe (Olfs) et Catherine Aquérine, son épouse ;
2. Jacques Horn et Françoise Savary (Acadienne), son épouse ;
3. Mathieu (Matthias ou Jean-Baptiste) Nagle et Salomé Schenaiterine (Chenaiterin), son épouse ;
4. Jean Horn, frère de Jacques ;
5. Andres Savoir¹⁶ et Thérèse Arbour¹⁷, dont la fille Marie-Thérèse a été baptisée le 13 octobre 1757, à Saint-Charles-de-Bellechasse ;
6. Marguerite-Josèphe Savary (Acadienne), sœur de Françoise Savary. Elle va épouser Jean Horn le 2 juin 1757 à Saint-Charles-de-Bellechasse.

Comme nous pouvons le constater, il y avait des familles alsaciennes, allemandes et une famille suisse parmi les réfugiés acadiens.

*Des familles allemandes, désertées il y a deux ans, de Chibouctou [Halifax], sont arrivées et viennent à Québec. Elles avaient passé à l'île Saint-Jean où il y a trop de monde à cause des familles acadiennes. Elles augmenteront ici la colonie qui n'en a pas assez*¹⁸.

Montcalm fait référence aux familles des frères Jacques et Jean Horn qui sont originaires de Strasbourg, en Alsace ; à celle

d'Augustin Wolfe *natif de hasselac à 6 lieues de Strasbourg* ; ainsi qu'à celle de Mathias Nagle originaire de la principauté de Vittemberg (*sic*) [Wittemberg] en Allemagne¹⁹. Avec eux, se trouvait également la famille de Jean-Henri Maillardet, originaire de Suisse : ce dernier avait lui aussi déserté Halifax en 1752 et demeurait à Port-La-Joye lors du recensement de 1752²⁰.

Deux semaines plus tard, le 23 juillet 1756, l'évêque de Québec, M^{gr} Henri-Marie Dubreil de Pontbriand, a écrit dans une lettre :

*Le sort des Acadiens m'afflige ; à en juger par ceux qui sont ici, ils ne veulent pas demeurer parmi nous*²¹.

Ce qui explique pourquoi tous les réfugiés n'ont pas accepté l'offre de s'établir dans la seigneurie de Saint-Michel Livaudière. Il est important de comprendre que les Acadiens considéraient leur séjour temporaire. À la fin de la guerre, ils avaient l'intention de retourner vivre en Acadie.

Un quatrième bateau, probablement *Le Dondonnais*, est parti de l'île Saint-Jean le 26 juillet 1756 avec 215 passagers. Il est arrivé au port de Québec le 13 août 1756²². Le premier acte à leur sujet enregistré à Notre-Dame-de-Québec concerne la sépulture de Marie-Rose Bastarache, le 13 août 1756. Quelques jours plus tard, c'était au tour de la goélette *La Flore*, partie de l'île Saint-Jean le 9 août 1756 avec 77 personnes à bord, d'arriver au port de Québec le 25 août 1756²³. Le premier acte consigné dans le registre des malades de l'Hôtel-Dieu de Québec est celui de Charles Babineau dit Deslauriers, époux de Cécile Comeau, en date du 25 août 1756²⁴.

Finalement, le 4 octobre 1756, Ignace Plamondon, père, a arpenté des terres pour la troisième fois dans la seigneurie de Saint-Michel Livaudière, soit dans le fief de Livaudière, au

15. MAZEROLLE. *Op. cit.*, p. 60.

16. Selon le *PRDH*, il serait né vers 1731 et originaire d'Oppenweiler, Duché de Wurtemberg, en Allemagne. Voir aussi : BEAUGRAND-CHAMPAGNE, Denyse. « Acadiens dites-vous ? De l'Alsace à Saint-Charles-de-Bellechasse, 1758 », *Mémoires*, vol. 55, n° 1, cahier 239, printemps 2004, p. 59. Alors que Rodrigue Mazerolle pense qu'il pourrait s'agir d'André Savary, veuf de Marie Doucet, père de Françoise et de Marguerite-Josèphe. MAZEROLLE. *Op. cit.*, p. 72. Or, ce n'est pas lui, puisqu'il est décédé le 8 novembre 1757 à Saint-Jean, île d'Orléans. De plus, nous pensons qu'André Savary est arrivé au port de Québec vers le 18 octobre 1756, car ce sont ces passagers qui ont été redirigés vers l'île d'Orléans par la suite. VACHON, André-Carl. *Les réfugiés et miliciens acadiens en Nouvelle-France, 1755-1763*, Tracadie, La Grande Marée, 2020, p. 252.

17. CARRIER, Joachin et coll. *Des Cadiens aux Gervaisiens*, Sainte-Marie, Beauce, Éditions Le Guide, 1979, p. 38.

18. Lettre de Montcalm à Bourlamaque, écrite à Montréal le 26 juin 1756. CASGRAIN, Henri-Raymond, sous la dir. de. *Lettres de M. de Bourlamaque au chevalier de Lévis*, Québec, Demers, 1891, p. 130 (Coll. « des manuscrits du maréchal de Lévis »).

19. ROY, Antoine. « Témoignages de liberté au mariage (Jean Horn, 16 et 18 mai 1757) », *RAPQ pour l'année 1951-1953*, Québec, 1953, p. 7-8.

20. ANOM, COL G 1 466/248 p. N° 81. « Voyage fait par le Sr De La Roque arpenteur du Roy, par ordre de Monsieur le comte de Raymond..., dans tous les endroits de l'Isle Royale où il y a des habitants, commencé le cinq février 1752. » 5 cahiers. Île Royale, p. 1-117. Île Saint-Jean, p. 118-248. Ce « voyage » de La Roque a été publié dans le RAC pour l'année 1905, vol II, Appendice A, 1^{re} partie, p. 3-161, avec index p. 163-168.

21. GRIFFITHS. *Op. cit.*, p. 120.

22. CAMPEAU, Charles Vianney. « Navires venus en Nouvelle-France. Gens de mer et passagers de 1700 à la Conquête ». *Navires Nouvelle-France*.

23. *J'ai l'honneur de vous annoncer que M. Bigot a fait passer par la goélette La Flore, heureusement de retour ici [Louisbourg] du voyage qu'elle a fait de l'isle St-Jean à Québec pour y porter des familles acadiennes*. BAC, ANOM, COL C11B vol. 36/fol. 134-136v. Monsieur Prévost au Ministre, Louisbourg, 27 septembre 1756. La lettre est datée du 27 septembre 1756 et a été écrite lors du retour de la goélette *La Flore* à Louisbourg ; donc, quinze jours pour aller à Québec et autant pour le retour, elle serait arrivée vers le 27 août 1756. Or le registre des malades de l'Hôtel-Dieu de Québec mentionne son arrivée le 25 août 1756.

24. FOURNIER et MONARQUE. *Op. cit.*, p. 1983.

nord-est allant au nord-est²⁵ à l'intention des réfugiés du quatrième, mais aussi du troisième bateau, et les a attribuées à :

1. Jean-Baptiste Trahan et Catherine Boudrot, son épouse ;
2. Philippe Deschamps et Magdeleine-Josèphe Trahan, son épouse ;
3. Étienne Trahan et Françoise Roy, son épouse (3^e bateau) ;
4. François Marteau et Françoise Trahan, son épouse (3^e bateau) ;
5. Paul Trahan et Marie Boudrot, son épouse ;
6. Charles Hébert, veuf de Catherine Saulnier.

En cherchant à fuir l'horreur de la Déportation, les Acadiens, ainsi que des Alsaciens, des Allemands et des Suisses (liés aux Acadiens), sont donc arrivés au port de Québec pour se

réfugier, et ce, dès septembre 1755. Sept mois plus tard, en avril 1756, l'arpenteur Ignace Plamondon, père, arpenta et attribuait les premières terres à ces réfugiés dans la seigneurie de Saint-Michel Livaudière, dans la paroisse Saint-Charles-de-Bellechasse. Puis, la guerre de Sept Ans a éclaté. C'est le roi de Grande-Bretagne, George II, qui l'a déclarée en premier, le 17 mai 1756, suivi de Louis XV, le 9 juin. L'installation des Acadiens s'est donc faite dans la peur de la déportation ainsi que de la guerre. Dans le prochain numéro, nous poursuivrons le destin de ces Acadiens à partir de 1757.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse :
acvachon@videotron.ca

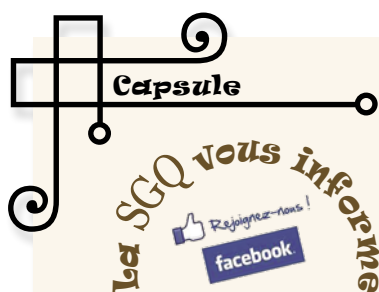
25. MAZEROLLE. *Op. cit.*, p. 59.

Nouveaux membres

du 13 juillet au 16 octobre 2023

9106	Brodeur	Louise	Rivière-Rouge
9107	Leblanc	Alexandra	Québec
9108	Desroches	Claire	Québec
9110	Emond	François	Sainte-Brigitte-de-Laval
9111	Gauthier	Jessy	Sainte-Brigitte-de-Laval
9114	Lajeunesse	Lynda	Châteauguay
9115	Beaudoin	Nancie	Candiac
9116	Vallée	Sylvie	Montcerf-Lytton
9117	Hamel	Jacques	Québec
9118	Leblanc	Caroline	Québec
9119	Barrette	Sophie	Saguenay
9120	Lacasse	Manon	Saint-Mathias-sur-Richelieu
9121	Donais	Ghislaine	Lac Saint-Joseph
9122	Therien	Michel	Québec
9123	Durnell	Dale	Jones, Oklahoma
9124	Provost	Sylvie	Saint-Jean-sur-Richelieu
9125	Tremblay	Pierre	Québec
9126	Smith	Paulette	New Salem, MA

9127	Lessard	Nicole	Repentigny
9128	Laprise	Denise	Montmagny
9129	Otis	Guy	
9131	Lavoie	Luc	Maria
9132	Chouinard	Jacques	Québec
9134	Pharand	Georges	Lavigne, ON
9135	Broussard	Donald	New Orleans, É.-U.
9136	Lavigne	Marie-France	Taschereau
9138	Tousignant-Toupin	Mélissa	Saint-Lin-Laurentides
9139	Thibeault	Lisette	Matane
9140	Leclerc	Céline	Montréal
9141	Matteau	Hélène	Québec
9142	Côté	Richard	Laconia, NH
9144	Morin	Diane	Québec
9146	Dufault	Pierre	Saint-Bruno
9147	Roy	Johanne	Saint-Lambert
9148	Fournier	Michel	Lévis



Facebook

La Société de généalogie de Québec (SGQ) est maintenant sur Facebook. Abonnez-vous au fil d'actualité pour connaître les plus récentes nouvelles de la SGQ. Inscrivez « société de généalogie de Québec » dans la case « recherche » sur votre page d'accueil « Facebook ».

Les alliances de la famille de Buade

Nous connaissons les armoiries de Louis de Buade, comte de Palluau et de Frontenac (1622-1698). Elles ornent la façade de l'hôtel du Parlement et particulièrement les murs du célèbre hôtel qui domine la terrasse Dufferin. Mais nous ignorons les armoiries des familles qui se sont alliées aux fils et aux filles des Buade. Ce sont ces armoiries que nous allons découvrir ensemble.

Les Buade de Frontenac¹

La famille de Buade appartient à la noblesse d'épée, connue en Périgord depuis la fin du XIII^e siècle. Notre flamboyant gouverneur est le descendant de Garcie-Arnaud de Buade, le troisième fils de Bernard de Buade, damoiseau², seigneur de Saint-Sernin de la Barde, et Marthe de Verneuil. Garcie-Arnaud est l'auteur de la branche de Frontenac, du nom d'un fief situé en Guyenne dans la commune de Cahuzac (Lot-et-Garonne), à la limite de l'Agenais et du Périgord. Il épouse le 24 mai 1508 Jacqueline de Mares, fille d'un noble homme Jacques, seigneur du Breuil-Piault ou Piot, et Jacqueline de Largière³. Leur fils Geoffroy (1516-1581), écuyer, est le premier à porter officiellement le nom de seigneur de Frontenac. Il se marie le 8 février 1536 avec Anne de Carbonnier, fille d'Arnaud et C. de Verdon⁴. Le couple aura dix enfants. Deux de leurs fils, Antoine et François, feront carrière dans les armes au service d'Antoine de Bourbon (1518-1562), duc de Vendôme, et de son épouse, Jeanne III d'Albret (1528-1572), reine de Navarre.

Les armoiries de la famille de Buade sont magnifiquement présentées dans l'armorial de l'ordre du Saint-Esprit dont Antoine de Buade est membre depuis le 31 décembre 1619. Elles se blasonnent : *d'azur à trois jambes et pieds d'aigles d'or, onglées de gueules mises en triangle*⁵. L'écu entouré



Figure 1. Armoiries d'Antoine de Buade, grand-père du gouverneur de la Nouvelle-France.

Source : « Les noms et surnoms... » (1610-1621), folio 58.

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b855123b/f121.item>

des colliers de l'ordre de Saint-Michel, avec les coquilles, et de l'ordre du Saint-Esprit, avec la croix pattée cantonnée de fleurs de lis, est supporté par deux griffons d'or. D'autres auteurs en simplifieront le blasonnement : *d'azur à trois pattes (ou mains⁶) de griffon d'or*⁷ (Figure 1).

1. THIBAUT, Joseph, et Pierre LEVEEL. *Les Buade de Frontenac entre Touraine et Berry*, Tours, Éditions de la Brenne littéraire et historique, 1975.
2. Damoiseau : titre désignant autrefois un jeune gentilhomme qui n'était point encore reçu chevalier, et qui aspirait à l'être.
3. SAINT-SAUD, Aymard de. *Recherches sur le Périgord et ses familles. XI, Généalogies périgourdines, 2^{de} série : familles d'Alesme, d'Aydie, de Belhade, du Bois, de Bourdeille de la Salle, de Buade, ... de Morel, de Robinet, de Séguir, de Villars*, Bergerac, Imprimerie générale du Sud-Ouest (J. Castanet), 1925, p. 32.
4. *Ibid.*, p. 32.
5. *Les noms et surnoms, qualitez, armes et seigneuries de tous les cardinaux, prelates et commandeurs de l'Ordre du St-Esprit, qui ont esté faicts par le très crestien roy de France et de Navarre, Louis treiziesme du nom...* (1610-1621), folio 58.
6. JOUGLA DE MORENAS, Henri. *Grand Armorial de France. Catalogue général des armoiries des familles nobles de France comprenant les blasons des familles ayant possédé des charges dans le royaume et de celles ayant fait enregistrer leurs armoiries en 1696*, Société du Grand Armorial de France, Paris, Édition héraldique, 1938, vol. 2, p. 287.
7. RIETSTAP, Jean-Baptiste. *Armorial général, précédé d'un dictionnaire des termes du blason, deuxième édition refondue et augmentée*, Gouda, G. B. van Goor Zonen, 1884, vol. 1, p. 323.

Antoine de Buade et Jeanne de Secondat

L'aîné des fils de Geoffroy et Anne de Carbonnier, Antoine (vers 1570-1626), est un ami de jeunesse d'Henri de Bourbon (1553-1610). Il est l'écuyer personnel de celui qui deviendra roi de Navarre le 9 juin 1572, puis roi de France le 9 août 1589. Le 27 juin 1594, il est institué dans « l'état et office de capitaine des châteaux, parcs et gruerie⁸ de Saint-Germain-en-Laye, de Saint-James et de la Muette⁹ ». Il est aussi le premier maître d'hôtel des rois Henri IV et Louis XIII.

Le 25 février 1606, Antoine de Buade acquiert le château et la châtellenie de Palluau, de l'actuel département de l'Indre, ainsi que les seigneuries des Belleourdières, de Bordebure, de Villegouin, de Belesbat et de Villars, pour lesquelles il rend foi et hommage le 17 septembre 1606, entre les mains du Garde des Sceaux Nicolas Brûlart¹⁰, marquis de Sillery. En janvier 1607, les châtellenies de Palluau et des Belleourdières sont unies et érigées en baronnie par Henri IV. La baronnie de Palluau sera érigée en comté en avril 1622 par Louis XIII.

Antoine de Buade épouse en 1583 Jeanne (Ludovienne) de Secondat, dame de Romefort (1563-1618). La fille de Jean II (vers 1515-1599), trésorier de France, et Éléonore (Ludovienne) de Brenieu (vers 1543-1606) est l'arrière-grand-tante du philosophe Charles Louis de Secondat, baron de la Brède et de Montesquieu (1689-1755). Parmi les filles du couple, soulignons Henrye, mariée le 26 août 1605 à Saint-Germain à François de Carbonnier, gentilhomme de la Chambre; Anne, baptisée en juin 1602, mariée le 13 juin 1620 à Clément de La Roque-Bouillac (ou Brouillard), seigneur de Saint-Géry; Gabrielle, baptisée le 5 octobre 1603, mariée en octobre 1624 ou 1625 avec Louis, marquis de La Noé, baron de Lisle¹¹.

Jeanne était membre de la branche aînée de la famille de Secondat. Elle portait donc un écu *d'azur à la fasce d'or accompagnée de deux coquilles d'or en chef et d'un croissant d'argent en pointe*¹² (Figure 2).



Figure 2. Armoiries de la famille de Secondat. Dessin de l'auteur.

Henri de Buade et Anne Phélypeaux

Leur fils, Henri, baptisé le 16 mai 1596¹³, fait partie de l'entourage de Louis XIII. Il est colonel au régiment de Navarre, capitaine et gouverneur du château de Saint-Germain-en-Laye et conseiller d'État. Mortellement blessé lors de la prise de la bastide Saint-Antonin (Saint-Antonin-Noble-Val, Tarn-et-Garonne) durant la révolte des Huguenots du Midi en 1621, il est inhumé le 27 septembre 1622 dans l'église du prieuré d'Hennemont, situé sur le territoire de Saint-Germain-en-Laye, alors que son cœur, placé dans une boîte de plomb, est déposé le 2 octobre 1622 dans la crypte de l'église collégiale de Palluau¹⁴.

Il avait épousé, le 28 janvier 1613, Anne Phélypeaux (1595-1632), fille de Raymond II (1560-1629), seigneur de La Vrillière, trésorier de l'Épargne¹⁵ et secrétaire d'État, et Claude Gobelin. Cette dernière était la fille de Balthazar, trésorier de l'Épargne, puis président en la Chambre des comptes de Paris, et Anne de Raconis¹⁶. Anne est la nièce de Jean Phélypeaux de Villesavin et Buzançais (†1660), secrétaire des Commandements de Marie de Médicis et maître ordinaire à la Chambre des comptes de Paris, dont l'épouse Isabelle Blondeau (1593-1687) est l'une des membres de la Société Notre-Dame de Montréal, dont la mission était de financer la fondation de Ville-Marie en 1642¹⁷.

Les armoiries de la famille Phélypeaux sont *d'azur semé de quartefeuille d'or et un franc-canton d'hermine* (Figure 3).



Figure 3. Armoiries de la famille Phélypeaux. Source: www.geneanet.org/gallery/?action=detail&rubrique=blasons&id=8452846&desc=phelypeaux_armes_blesois_histoire_de_la_mais. Cette photo est publiée sous la licence CC-BY-NC-SA 2.0 Creative Commons.

Louis de Buade et Anne de La Grange-Trianon

Louis de Buade, comte de Frontenac et de Palluau, est l'aîné des enfants d'Henri et Anne. Il est né le 12 mai 1622 et baptisé le 30 juillet 1623 dans la chapelle du château de Saint-Germain-en-Laye par l'archevêque de Tours, M^{gr} Bertrand d'Eschaud

8. La gruerie, en latin médiéval *gruaria* ou *griaria* termes attestés en 1153, désigne en droit féodal les notions relatives à la gestion forestière des bois ou clairières incluses soumises à l'autorité régaliennne, princière ou seigneuriale.

9. THIBAUT. *Op. cit.*, p. 9.

10. Le frère du commandeur Noël Brûlart de Sillery.

11. SAINT-SAUD. *Op. cit.*, p. 34.

12. JOUGLA DE MORENAS. *Op. cit.*, 1948, vol. 9, p. 194.

13. THIBAUT. *Op. cit.*, p. 19.

14. *Ibid.*, p. 21.

15. La charge de trésorier de l'Épargne a été instituée par le roi François I^{er} par lettres patentes du 18 mars 1523 pour recevoir les revenus du domaine royal et des impositions et contrôler les recettes et les dépenses de la monarchie.

16. AUBERT DE LA CHESNAYE DESBOIS, François-Alexandre et Jacques BADIÉ. *Dictionnaire de la noblesse*, 3^e édition, Paris, Schlesinger frères, 1869, vol. 15, p. 782.

17. DAVELUY, Marie-Claire. « Bibliographie de la Société Notre-Dame de Montréal (1639-1663) accompagnée de notes historiques et critiques (suite) », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 15, n° 1, juin 1961, p. 141-146.

(1555-1641), prélat-commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit. Après une carrière militaire bien remplie, il est gouverneur de la Nouvelle-France du 12 septembre 1672 au 9 mai 1682, puis du 12 août 1689 jusqu'à sa mort en fonction le 28 novembre 1698. Il est inhumé dans l'église des Récollets de Québec.

Frontenac se marie, le 27 juin 1648, avec Anne de La Grange-Trianon (1632-1707), fille de Charles (†1654), seigneur de Neuville, maître en la Chambre des comptes de Paris, et sa seconde épouse, Marguerite Blanquet (†1631), fille de Pierre, trésorier de France à Chalons, et Lucrèce Chauvelin¹⁸. La cérémonie se déroule dans l'église Saint-Pierre-aux-Bœufs, en présence des sœurs et des beaux-frères de Frontenac, petite église de l'île de la Cité à Paris ayant le privilège de pouvoir marier les amants sans l'accord des parents, en raison de la vive opposition du père de la mariée qui lui souhaite un meilleur parti. Leur fils unique, François-Louis, est né le 7 mai 1651 au château de l'Isle-Savary (Clion-sur-Indre). Baptisé le 13 mai 1655 dans l'église Saint-Sulpice de Paris, il fait carrière dans les armes en tant que colonel dans les troupes de Christoph Bernhard von Galen (1606-1678), prince-évêque de Münster de 1650 à 1678. Il meurt sans postérité au combat de Sestravick en Allemagne en 1672¹⁹. La comtesse de Frontenac est décédée à l'Arsenal de Paris le 30 janvier 1707²⁰, après avoir été la « maréchale de camp » d'Anne Marie Louise d'Orléans (1627-1693), duchesse de Montpensier, dite la Grande Mademoiselle, pendant la Fronde, et avoir partagé l'exil de la fille de Gaston d'Orléans au château de Saint-Fargeau²¹.

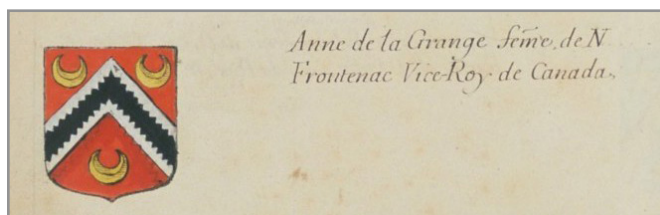


Figure 4. Armoiries d'Anne de la Grange-Trianon.

Source : Armorial général de France, dressé, en vertu de l'édit de 1696, par Charles D'HOZIER. (1697-1709), XXIV Paris, II, p. 1510 (détail), Gallica (bnf.fr) <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1114723/f513.image>.

Les armoiries de la famille de la Grange-Trianon se blasonnent : *de gueules au chevron d'argent chargé d'un autre chevron vivré de sable ; accompagné de trois croissants d'or*²². La **Figure 4** montre comment Anne de La Grange-Trianon

utilise les agents de l'Armorial général de France pour signaler à ceux qui trouvaient que Frontenac n'était pas un bon parti qu'au contraire, elle avait marié le « vice-roi de Canada »²³.

Marie-Henriette de Buade et Henri-Louis Habert de Montmor

L'aînée des sœurs de Louis, Marie-Henriette (1623-1676), épouse en 1637 Henri-Louis Habert de Montmor (1600-1679), fils de Jean (1570-1639), secrétaire du roi, trésorier de l'extraordinaire des Guerres et trésorier de l'Épargne, et Anne Hue de Miromesnil, dame de La Brosse (†1641). Henri-Louis est conseiller du roi au Parlement de Paris en 1624 puis maître des requêtes en 1632. Érudit et homme de lettres, il est élu à l'Académie française en 1634. Il réunit chez lui dans l'hôtel particulier construit par son père en 1630, au 79, rue du Temple, un cercle de savants et de philosophes passionnés d'expérimentations scientifiques que l'on appellera plus tard « l'Académie Montmor », l'une des académies privées d'où naîtra l'Académie des sciences en 1666. Il est aussi membre de la Société Notre-Dame de Montréal avec Jérôme Le Royer de La Dauversière et Jean-Jacques Olier²⁴.

La famille Habert de Montmor porte les armoiries suivantes : *d'azur au chevron d'or accompagné de trois anilles de moulin d'argent*²⁵ (**Figure 5**).



Figure 5. Armoiries de Jean Habert. Paris, Mazarine, 2909, f. 247 dans la base Bibale-IRHT/CNRS.

Source : <https://bibale.irht.cnrs.fr/21141>.

18. AUBERT DE LA CHESNAYE DESBOIS. *Op. cit.*, 1866, vol. 9, p. 685.

19. SAINT-SAUD. *Op. cit.*, p. 35.

20. ANSELME DE SAINTE-MARIE. *Histoire généalogique et chronologique de la maison royale de France, des pairs, grands officiers de la Couronne, de la Maison du Roy et des anciens barons du royaume avec les qualités, l'origine, le progrès et les armes de leurs familles : ensemble les Statuts et le catalogue des chevaliers, commandeurs et officiers de l'ordre du Saint-Esprit*, Troisième édition, Paris, Compagnie des Libraires associés, 1733, vol. 9, p. 152.

21. THIBAUT. *Op. cit.*, p. 90.

22. POPOFF, Michel. *Prosopographie des gens du Parlement de Paris (1266-1753)*, Paris, le Léopard d'or, 2003, vol. 1, p. 616, no 1345.

23. VOLUMES RELIES du Cabinet des titres : recherches de noblesse, armoriaux, preuves, histoires généalogiques. Armorial général de France, dressé, en vertu de l'édit de 1696, par Charles D'HOZIER. (1697-1709), XXIV Paris, II, p. 1510 (détail), Gallica (bnf.fr).

24. DAVELUY. *Op. cit.*, vol. II, n° 4, mars 1958, p. 610-614.

25. POPPOFF. *Op. cit.*, vol 2, p. 639, n° 1396



Figure 6. Armoiries de Thimoléon d'Espinay de Saint-Luc.

Source : Les noms et surnoms, (1610-1621). Folio 38 (Détail).

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b855123b/f81.item>

Anne de Buade et François II d'Espinay, marquis de Saint-Luc

La deuxième sœur de Frontenac, Anne, est décédée le 6 janvier 1665. Elle avait épousé en 1643 François d'Espinay-Saint-Luc (†1670), fils de Thimoléon d'Espinay-Saint-Luc, comte d'Estelan (vers 1580-1644), chevalier des ordres du roi, gouverneur de Brouage, maréchal de France, et Henriette de Bassompierre (†1609). François II est marquis de Saint-Luc, comte d'Estelan, chevalier des ordres du roi (31 décembre 1661), lieutenant général en Guyenne, gouverneur du Périgord. Il participa à la répression des mouvements populaires qui agitèrent Bordeaux et la Guyenne en 1650 et qui se conclurent par la paix du 28 septembre 1650 entre Mazarin et la princesse de Condé, puis à la troisième Fronde, dite révolte de l'Ormée, qui se solda le 27 juillet 1653 par la paix conclue entre le duc de Vendôme et les députés de Bordeaux. Durant cette période, François fut employé également à la répression des troubles à Montauban.

À l'origine, la famille d'Espinay Saint-Luc portait un écu *d'argent au chevron d'azur semé de graines d'épines d'or*, armes parlantes se rapportant au nom de la famille. Puis le semé de graines d'épines s'est réduit à onze besants d'or dont la disposition a varié selon les artistes, pour finalement devenir un semé de besants.

La **Figure 6** présente les armoiries du père du marquis de Saint-Luc reproduit dans l'armorial des membres de l'ordre du Saint-Esprit²⁶, Thimoléon d'Espinay de Saint-Luc



Figure 7. Armoiries d'Henri de Bourdeille.

Source : Les noms et surnoms... (1610-1621). Folio 36 (détail).

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b855123b/f77.item>

reçu chevalier du Saint-Esprit le 31 décembre 1619. Elles se blasonnent *Écartelé: au I et IV, d'argent, au chevron d'azur chargé de onze besants d'or, qui est Espinay; au II, contre-écartelé, au 1, de gueules à la fasce d'or; au chef échiqueté d'argent et d'azur de trois traits, qui est de Sains, au 2, d'hermine à la croix de gueules chargée de cinq quintefeilles d'or, qui est Flavy, au 3, de gueules semés de trèfles d'or; à deux bars adossés de même, qui est Nesle, au 4, d'argent à la croix de gueules [chargée de cinq coquilles d'or] qui est Hangest; au III, parti de gueules à trois fascas d'or, qui est Grouches-Gribeauval, et de sable à trois feuilles de scies d'or, qui est Cossé-Brissac²⁷. Support: deux licornes d'argent, cimier: un buste de maure issant d'une couronne de comtale.*

Geneviève de Buade et Claude de Bourdeille, comte de Montrésor

La troisième des sœurs de Buade, Geneviève, épouse Claude de Bourdeille, comte de Montrésor (1606-1663). Il est le second fils d'Henri (†1641), baron de Bourdeille, marquis d'Archiac, sénéchal et gouverneur du Périgord, et Madeleine de La Châtre. Sa mère est la fille aînée de Gaspard, seigneur de Nancay, capitaine des Gardes du corps du roi et Gabrielle de Batarnay.

Claude de Bourdeille est un favori de Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII. Sa participation au complot de Cinq-Mars contre le cardinal de Richelieu en 1642 l'oblige à fuir en Angleterre. De retour en France après la mort du cardinal, il

26. *Les noms et surnoms...*, Op. cit., folio 38.

27. ANSELME DE SAINTE-MARIE. Op. cit., p. 134.

participe à la cabale des Importants en 1643. Rentré de son exil en Hollande, il s'allie à la duchesse de Chevreuse et au cardinal de Retz pendant la Fronde (1648-1653), ce qui le mène à la Bastille, puis à la prison du château de Vincennes. Assagi, il rédige ses mémoires dans l'hôtel particulier qu'il se fait construire en 1637 au 52-54, rue de Turenne.

Les armoiries de la famille de Bourdeille sont: *d'or à deux pattes de griffon de gueules, onglées d'azur, l'une sur l'autre en contrebande*²⁸. Elles rappelleraient que l'ancêtre légendaire des Bourdeille, Nicanor, fils du roi des Francs Marcomir IV, avait tué en l'an 127 apr. J.-C. le plus grand et le plus furieux des griffons et lui avait tranché les deux pattes de devant. Cet acte de vaillance lui avait valu le surnom de « Griffon »²⁹.

La **figure 7** présente les armoiries du père du comte de Montrésor reproduites dans l'armorial de l'ordre du

Saint-Esprit³⁰, dans lequel il avait été reçu le 31 décembre 1619 avec Antoine de Buade et Thimoléon d'Espinay de Saint-Luc et son frère Artus d'Espinay de Saint-Luc (†1621), évêque de Marseille de 1619 à 1621.

Conclusion

Ce rapide survol des alliances de la famille de Buade nous a permis de découvrir les armoiries de la grand-mère, de la mère, de l'épouse et des maris des sœurs du gouverneur de la Nouvelle-France, ainsi que le réseau d'influence qu'Antoine de Buade et ses descendants ont tissé dans la France de Louis XIII et Louis XIV, et même des liens avec la fondation de Montréal.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse: marc.beaudoin@videotron.ca

28. *Ibid.*, p. 142.

29. BOURDEILLE, Héli-Louis-Charles-Gustave de. *Notice généalogique sur la maison de Bourdeille, suivie de lettres patentes de 1609 érigeant la baronnie d'Archiac en marquisat, en faveur du vicomte Henri de Bourdeille*, Paris, Imprimerie Bourdet & Hézard, 1892, p. 3-4.

30. *Les noms et surnoms...*, *Op. cit.*, folio 36.

Les pionniers et pionnières établis par mariage au Canada de 1617 à 1825

La base de données des pionniers et pionnières établis par mariage au Canada compte 15 123 entrées au 1^{er} septembre 2023 et couvre la période de 1617 à 1825 et dans certains cas jusqu'en 1850. Dans la présente version, plus de 4000 fiches ont été révisées pour inclure dans les sources les références au *Registre de la population du Québec ancien* du PRDH-IGD et du Fichier *Origine* de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie. De plus, les vocables des paroisses françaises ont été ajoutés aux communes d'origine des pionniers et pionnières. Comme il s'agit d'une base de données démographiques, seules l'année de la naissance et l'année du mariage des pionniers et pionnières sont indiquées puisque ces informations sont disponibles dans le Fichier *Origine*, le PRDH ou *Généalogie Québec*.

Cette base de données compilées par l'historien et généalogiste Marcel Fournier est diffusée gratuitement sur le site Internet d'Archiv-Histo: <https://archiv-histo.com/pionniers.php>.

50^e volume L'Ancêtre



Révolution technologique... la première

En 1986, près de 12 ans après ses débuts, la confection du bulletin *L'Ancêtre* passe au traitement de texte. Une nouvelle présentation depuis septembre permet de gagner de l'espace, soit de 25 % à 30 % plus de caractères par ligne, ce qui cause un problème, car il y a plus d'espaces blancs, et on manque de matériel pour remplir les trous! Comme à l'habitude, on fait un appel aux membres pour produire des capsules.

SAINTONGE, Jean-Jacques. « *L'Ancêtre* en traitement de texte », *L'Ancêtre*, vol. 13, n° 3, novembre 1986, p. 118.



Généalogie par ADN

Maurice Germain

Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique

Deux femmes homonymes : Marie-Amable Chauvin

L'utilisation de la génétique en généalogie doit aller de pair avec la documentation. Voici un exemple patent de l'union des forces de chacune de ces méthodologies.

Introduction

Une dame fait analyser son ADN mitochondrial pour connaître son ancêtre maternelle arrivée la première en Nouvelle-France. En remontant sa lignée matrilineaire, elle rencontre l'obstacle suivant : Marie-Joseph Veteil, épouse de Jacques Milaire, déclare à son mariage le 29 avril 1783 à Montréal que ses parents sont Jean Veteil et Marie-Amable Chauvin¹ (Figure 1).

Malheureusement, l'acte de mariage du couple Veteil-Chauvin est introuvable. Comment continuer ?

Première étape, voir si on peut retrouver l'acte de baptême de Marie-Joseph Veteil et en retirer les informations fournies (Figure 2).

L'acte nous fournit trois informations : le nom du parrain, celui de la marraine et son statut de veuve avec le nom de famille de son mari. Deuxième étape, établir le lien de parenté que pourraient avoir les parrain et marraine avec l'enfant.

Le parrain, Joseph Jeaudoin (Jodoin), est l'époux d'Agathe Chauvin. La marraine, Marie-Françoise Riqué ou Riquet est veuve de Joseph Chauvin. Elle est la mère d'Agathe, et on peut penser que c'est la mère de Marie-Amable, donc la grand-mère de l'enfant.

Troisième étape, peut-on retrouver l'acte de baptême de Marie-Amable Chauvin ? À cette étape, notre chercheuse trouve deux résultats : un premier baptême à Boucherville le 23 mars 1747 et un deuxième, toujours à Boucherville, le 27 novembre 1748 (Figure 3).

Nous avons deux homonymes

Lors du baptême de 1747, le père, Joseph Chauvin, est dit marié à Marie Laverdure. Qui est-il ? N'est-il pas censé être l'époux de Marie-Françoise Riquet ? Il suffit d'aller voir qui est le père de Marie-Françoise pour obtenir la réponse. Elle est la fille de François Riquet dit Laverdure, soldat de la compagnie de Longueuil, et Marie-Anne Renaud. Le plus cocasse de cette situation, c'est que le curé a identifié la même personne de deux façons différentes en 1747 et 1766.

Même si nous semblons être en terrain assez solide, la génétique va sceller le dossier. En effet, l'ADN mitochondrial de notre participante correspond à l'ADN mitochondrial d'un

participant au Projet Québec ADN. Or, l'ancêtre maternelle de cet homme est Françoise Desportes, Fille du roi. Comme Françoise Desportes est la grand-mère de Marie-Françoise Riquet, la boucle est bouclée. Nous tenons la bonne Marie-Amable Chauvin.

Extension de la recherche

L'objectif d'identifier l'aïeule recherchée par notre participante ayant été atteint, l'auteur a élargi la recherche pour deux raisons :

1. Sur Internet, on trouve une mention selon laquelle Marie-Joseph Veteil serait illégitime.
2. L'existence d'actes de baptême pour deux Marie-Amable Chauvin, homonymes, devrait normalement donner lieu à deux actes de sépulture.

L'acte de baptême de Marie-Joseph Veteil ne laisse pas grand place au doute : elle n'est pas née de parents inconnus, ceux-ci sont clairement nommés. Il infirme donc l'hypothèse d'une naissance illégitime.

Qu'en est-il des deux Marie-Amable ? Il y a des coïncidences qui ne s'inventent pas. Non seulement sont-elles nées à quelques mois d'intervalle, elles vont également décéder dans un intervalle encore plus rapproché (Figure 4).

L'une décède munie des sacrements, l'autre pas. L'une aurait été mariée à un protestant non nommé (ce qui peut expliquer l'absence d'acte de mariage), alors que pour l'autre, une note figure dans la marge. Cette inscription permet de les différencier. En effet, l'époux de Marie-Amable, née en 1748, Joseph Ouilem, était dit Thomas. Bien que son nom soit à consonance anglaise, ce serait plutôt Jean Veteil qui serait le protestant.

Conclusion

Ce dossier relativement simple comporte un enseignement crucial pour toute personne qui fait de la généalogie : toujours, mais absolument toujours, vérifier dans les sources primaires (documents originaux) les informations trouvées dans des sources secondaires (qui ne sont pas les originaux), sur Internet ou ailleurs.

1. Sauf pour le mariage Milaire-Veteil qui a eu lieu à la basilique Notre-Dame de Montréal, tous les actes peuvent être retrouvés au Fonds Drouin, paroisse de Boucherville.

Jacques Depuyptre
 Le vingt neuf avril mil sept cent quatre vingt trois
 des trois paroisses de mariage sans opposition
 nait de Mont-rieu. On m'a fait le serment de mariage
 ayant pris le Mutuel en présence de moi
 de vingt deux ans fils de Jacques milair et de depute Marie Joseph et de
 et muni de cette paroisse. Son parrain et d'office parrain Marie Joseph et de
 sont dans cette paroisse. Agé de dix sept ans, fille de Jean Vétail et de Marie
 amable Chaudin et de son et muni de la paroisse de Boucherville deantant
 les mariés. Mon les registres et tentures obligeés en la Ste. Eglise en présence
 de Charles Lortie, curé de la paroisse de Boucherville, de quelques
 amis de la paroisse et de quelques autres témoins qui ont tous signé ce
 savoir: L'écuyer ainsi que les époux.
 Le vingt neuf avril mil sept cent quatre vingt trois.
 des trois paroisses de mariage.

Figure 1: Acte de mariage du 29 avril 1783 à Montréal (Notre-Dame).

B. de Marie Joseph
 L'an mil sept cent soixante six le trois Novembre pour nous
 Curé et Curé de la paroisse de Boucherville Marie Joseph et de
 Jean Vétail et de Marie amable Chauvin, le parrain et de Joseph
 Faudin et la marraine Marie Fournier Agée de seize ans
 qui ont des lois de la paroisse de Boucherville.

Figure 2: Acte de baptême du 30 novembre 1766 à Boucherville (Sainte-Famille).

B. de Marie amable Chauvin
 L'an mil sept cent quatre sept le vingt huitième Mars pour nous
 Curé et Curé de la paroisse de Boucherville Marie amable et de
 mariage de Joseph Chauvin et de Marie Fournier, le parrain et de
 Fournier et la marraine Marie Fournier Agée de seize ans
 qui ont des lois de la paroisse de Boucherville.

B. de Marie amable Chauvin
 L'an mil sept cent quatre sept le vingt huitième Mars pour nous
 Curé et Curé de la paroisse de Boucherville Marie amable et de
 mariage de Joseph Chauvin et de Marie Fournier, le parrain et de
 Fournier et la marraine Marie Fournier Agée de seize ans
 qui ont des lois de la paroisse de Boucherville.

Figure 3: Les actes de baptême de deux Marie-Amable Chauvin, l'acte du haut en 1747, l'acte du bas en 1748.

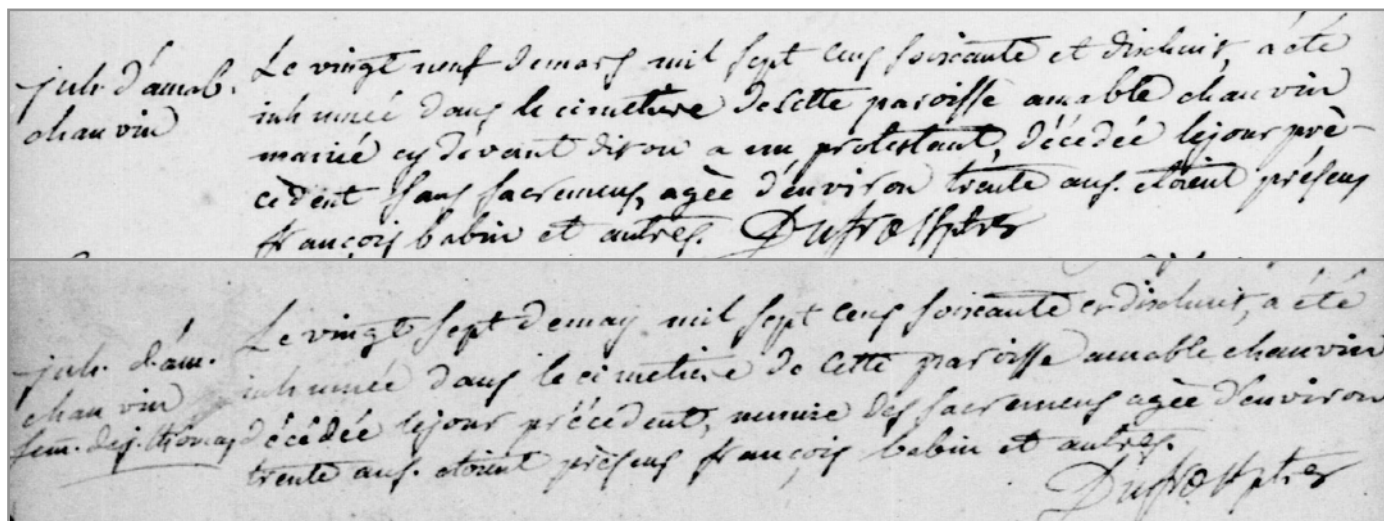
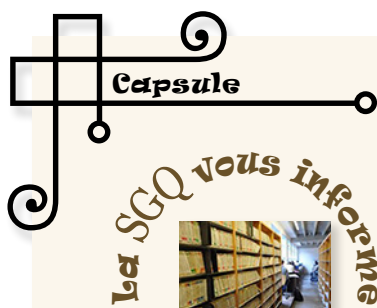


Figure 4: Les deux actes de décès d'Amable Chauvin.

Ainsi, dans le présent dossier, on peut « trouver » sur Internet que Marie-Joseph Veteil serait une enfant illégitime, alors qu'elle a un acte de baptême en bonne et due forme, et que la même Marie-Amable Chauvin aurait eu des enfants successivement avec Jean Veteil et Joseph Ouilem (William), alors que ce n'est pas le cas. Les quatre actes, deux de baptême et deux de décès, reproduits dans le présent article et les résultats d'un test génétique nous montrent bien que les deux Marie-Amable Chauvin ont existé et se sont mariées, chacune avec un homme différent, mais l'acte de mariage religieux de l'une a disparu et aucun contrat de mariage notarié n'a été retrouvé. Les actes de décès confirment le tout.

L'une des conséquences de recopier aveuglément ce qui se trouve dans les sources secondaires sans vérification dans les sources primaires, c'est la possibilité, comme dans le cas présenté, de reproduire à l'infini des erreurs qui pourraient être corrigées, mais qui deviennent très difficiles à contrer puisqu'une multitude de personnes la perpétuent.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse : SSA.TR@outlook.com



Généalogie et Archives

Les registres paroissiaux, source première de la recherche généalogique, demeurent silencieux sur certains baptêmes, mariages et sépultures. Des coureurs des bois et, par la suite les voyageurs associés à la traite des fourrures, ont vécu en union libre, ont eu des enfants baptisés parfois par des missionnaires itinérants alors que d'autres sont décédés au cours d'expéditions, loin du secours des curés. Des marins sont morts en mer et n'ont pas eu de sépulture officielle. Grâce aux documents conservés

par les archives du Québec (BANQ), on peut retrouver des renseignements manquants sur des ancêtres. Les actes notariés conservent les règlements de succession ou encore les actes de tutelle demandés par la veuve avec des enfants mineurs. On peut y retrouver non seulement la date, sinon l'année de décès de l'époux, mais aussi les circonstances de l'événement. Ces documents peuvent être consultés dans un des dix centres d'archives présents à travers le Québec.

Pour plus d'informations, consultez la page : www.banq.qc.ca.

Mots de Généa...

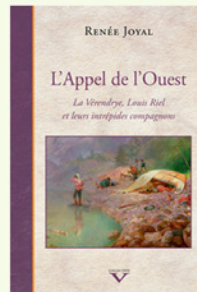
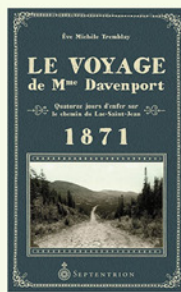
La postérité c'est ceux qui récolteront la folle avoine semée par la génération actuelle. – Ambroise Bierre.



La Société
généalogique
canadienne-française



Notre programmation d'hiver est en ligne !



Voici un aperçu de nos prochaines formations en 2024

- Recherche de vos ancêtres aux États-Unis
- Anaged et la roue de paon
- Initiation à la paléographie
- Les tutelles et curatelles
- Les archives militaires

Nos conférences mensuelles (2^e mercredi de chaque mois - sur Zoom)

C'est gratuit pour les membres,
10 \$ pour les non-membres

www.sgcf.com

Pour en savoir davantage et
s'inscrire à nos activités,
consultez notre site web.

Maison de la généalogie

3440, rue Davidson, Montréal, H1W 2Z5 | 514 527-1010 | info@sgcf.com



Société de généalogie de Québec
fondée en 1961

1055, Avenue du Séminaire, local 3112, Québec
Tél.: 418 651-9127
Portail: www.sgq.qc.ca

Retracez l'origine de vos familles et l'histoire de vos ancêtres

- 🔑 Accès illimité aux grandes banques de données
- 🔑 Centre de documentation
- 🔑 Revue **L'Ancêtre** en format papier et ePub
- 🔑 Conférences et formation
- 🔑 Recherche et entraide
- 🔑 Transcription de documents anciens
- 🔑 Héraldique et confection de vos armoiries
- 🔑 Confection de parchemins homologués



